



# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE



## Résultats des inventaires et diagnostic écologique

-

## Commune de Déols





# Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole

## - Commune de Déols –

<b>Organisme</b>	Indre Nature, Biotope et CPIE Brenne-Berry
<b>Date de publication</b>	Avril 2023
<b>Financements</b>	Châteauroux Métropole, Office Français pour la Biodiversité,
<b>Localisation</b>	Région Centre, Département de l'Indre (36), Agglomération de Châteauroux Métropole
<b>Référence bibliographique</b>	LIGOUT T., VILLALTA M. LHERPINIERE F., OLIVIER L., CHATTON T., HENON M., 2023. Résultats des inventaires et diagnostic écologiques de la commune de Déols. Atlas de la Biodiversité Communale et Intercommunale de Châteauroux Métropole. Indre Nature, 128 p.
<b>Crédits photographiques</b>	Maria Villalta, sauf mention contraire

## Remerciements

Indre Nature, Biotope ainsi que le CPIE Brenne-Berry, remercient chaleureusement ses partenaires, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réalisation des inventaires, et en particulier les bénévoles : AUCANTE Bruno, AUCANTE Élyès, BEAUMONT Jacqueline, BEEMSTERBOER Caroline, BIAUNIER Patrick, BODIN Florence, BOUÉ Claudine, BOURY Yves, BUCKTROUT Jude, DAMOISEAU Sébastien, DELACRESSONNIERE François, DEMANGE William, DOLLO Emmanuel, DOLLO Rosalie, FRONTERA Jean-Emmanuel, GAUTRON Florian, GONNARD Didier, GONNARD Sabine, HELLEMAN Martine, HÉNON Marianne, LAMOURE Annette, LHERPINIÈRE Francis, MULLER Marie, PONNET Alexis, PRÉVOST Michel, SALMON Tanguy, SCHIARATURA Marie-Sarah, SOUET Nadège, TELEFUNKO François, TOUSSAINT Christian, VILLALTA Rémi.

## Table des matières

1	Préambule .....	1
2	Méthodologie générale de travail .....	2
3	Définition des sites à inventorier .....	2
4	Présentation de la commune .....	4
4.1	Contexte administratif.....	4
4.2	Occupation du sol.....	4
4.3	Réservoirs biologiques.....	4
5	Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance .....	7
6	Inventaires des habitats naturels et de la flore.....	9
6.1	Habitats naturels .....	9
6.1.1	Habitats patrimoniaux.....	11
6.1.2	Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune .....	13
6.2	Bilan des prospections réalisées pour la flore.....	16
6.2.1	Flore indigène patrimoniale .....	16
6.2.2	Espèces végétales exotiques envahissantes.....	19
6.2.3	Synthèse des enjeux pour la flore .....	21
7	Inventaires de la faune .....	23
7.1	Insectes.....	23
7.1.1	Résultats de prospection.....	23
7.1.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	23
7.1.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	26
7.1.4	Synthèse des expertises liées aux insectes .....	28
7.2	Amphibiens.....	30
7.2.1	Résultats de prospection.....	30
7.2.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	30
7.2.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	32
7.2.4	Synthèse des expertises liées aux amphibiens.....	33
7.3	Reptiles.....	34
7.3.1	Résultats de prospection.....	34
7.3.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	34
7.3.3	Cortèges d'espèces par milieu.....	37
7.3.4	Synthèse des expertises liées aux reptiles .....	39
7.4	Oiseaux .....	40

7.4.1	Résultats de prospection.....	40
7.4.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	40
7.4.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	48
7.4.4	Synthèse des expertises liées aux oiseaux .....	49
7.5	Mammifères terrestres (hors chiroptères) .....	51
7.5.1	Résultats de prospection.....	51
7.5.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux.....	51
7.5.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	53
7.5.4	Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres .....	54
7.6	Chiroptères .....	55
7.6.1	Résultats de prospection.....	55
7.6.2	Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux.....	56
7.6.3	Cortèges d'espèces / habitats d'espèces .....	58
7.6.4	Synthèse des expertises liées aux chiroptères.....	59
8	Fonctionnalités écologiques.....	61
9	Synthèse des enjeux écologiques.....	63
10	Préconisations de gestion et perspectives.....	66
10.1	Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeu .....	66
10.1.1	Milieux aquatiques et humides .....	67
10.1.2	Milieux cultivés, bords de champs et prairies sèches .....	67
10.1.3	Gestion différenciée et bâti.....	68
10.1.4	Documents d'urbanisme .....	68
10.2	Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration.....	69
10.3	Axe 3 : Sensibilisation et communication.....	70
11	Tableau de préconisations de gestion.....	72
12	Résultats sur les sites définis pour les inventaires.....	73
12.1.1	Marais communal de Brassioux.....	73
12.1.2	Prairie communale Grand Verger sud Parc activité .....	77
12.1.3	Prairies du Moulin de la rochette proche Chambon et les prairies du Montet proche de Bitray	80
12.1.4	Bassin communal sud aéroport.....	91
12.1.5	Prairie des Chenevières, Ecoparc .....	92
13	Annexes .....	95
13.1	Flore.....	95
13.2	Faune.....	108
13.2.1	Insectes.....	108

13.2.2	Amphibiens.....	119
13.2.3	Reptiles.....	120
13.2.4	Oiseaux en période de nidification.....	121
13.2.5	Mammifères (hors chiroptères) .....	126
13.2.6	Chiroptères.....	127

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés .....	2
• Tableau 2. Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés.....	12
Tableau 3 : Espèces végétales patrimoniales observées sur la commune.....	16
Tableau 4 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Déols en 2022.....	19
Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés. ....	23
Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés. ....	31
Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.....	34
Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales nicheuses sur la commune et observées en 2022.....	41
Tableau 9 : Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022.....	51
Tableau 10 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune. .....	58
Tableau 11 : Tableau de préconisations de gestion.....	72

## Liste des cartes

Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole.....	3
Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Déols.....	5
Carte 3. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Déols.....	6
Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune .....	8
Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune de Déols.....	10
Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune .....	22
Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.....	60
Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Déol .....	62
Carte 9 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune.....	65
Carte 10. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Marais de Brassioux ».....	75
Carte 11. Synthèse des enjeux au niveau du site « Marais de Brassioux ».....	76
Carte 12. Carte simplifiée des habitats naturels simplifiée sur le site « Prairie communale Grand Verger » .....	78
Carte 13. Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale Grand Verger ».....	79
Carte 14. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Moulin de la rochette proche Chambon » .....	83
Carte 15. Synthèse des enjeux au niveau du site « Moulin de la rochette proche Chambon » .....	84
Carte 16. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Prairies communales Montet » .....	88
Carte 17. Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales Montet » .....	89

## 1 Préambule

Un Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire participatif des espèces de faune et de flore ainsi que des habitats sur une commune. Dans un premier temps, il vise à améliorer la connaissance de ces derniers sur le territoire. Il constitue un outil d'information pour les habitants, leur permettant de mieux connaître la biodiversité qui les entoure. L'ABC a également pour objectif de sensibiliser et d'informer des enjeux de sa préservation. Enfin, il a pour but de proposer des axes de mise en œuvre d'une gestion écologique, en accompagnant les communes dans la prise en compte de la biodiversité dans leur politique d'aménagement.

Cet atlas est constitué de 3 rapports :

- « Etude bibliographique » : fait état des données bibliographiques et du contexte environnemental dans lequel prend place cet atlas (comprenant une partie commune à l'ensemble de la collectivité et un jeu de carte spécifique à chacune des communes) ;
- « Diagnostic » spécifique à chacune des communes : présente les méthodes et résultats des inventaires de terrains sur les zones prospectées ;
- « Plan d'action » : regroupe les préconisations de gestion et d'actions favorables à la biodiversité.

Ce rapport constitue la partie « Diagnostic » de l'Atlas. Les espèces patrimoniales présentes au sein de l'étude bibliographique n'ayant pas été observées lors des prospections sur la commune, mais étant jugées présentes au vu des habitats présents de cette dernière, seront prises en compte dans la conclusion pour chaque groupe d'espèces puis dans les propositions de gestion de ce document.

Cette étude et ses résultats ne peuvent en aucun cas être considérés comme exhaustifs.

Cette étude ne dispense pas d'études complémentaires en cas de projets d'aménagement spécifiques.

## 2 Méthodologie générale de travail

La méthodologie générale est présentée au sein du rapport général pour l'agglomération de Châteauroux. Elle comprend :

- Les différentes équipes de travail ;
- Les ressources consultées ;
- Les méthodologies des inventaires réalisés ;
- La méthode d'évaluation et de hiérarchisation des enjeux.

## 3 Définition des sites à inventorier

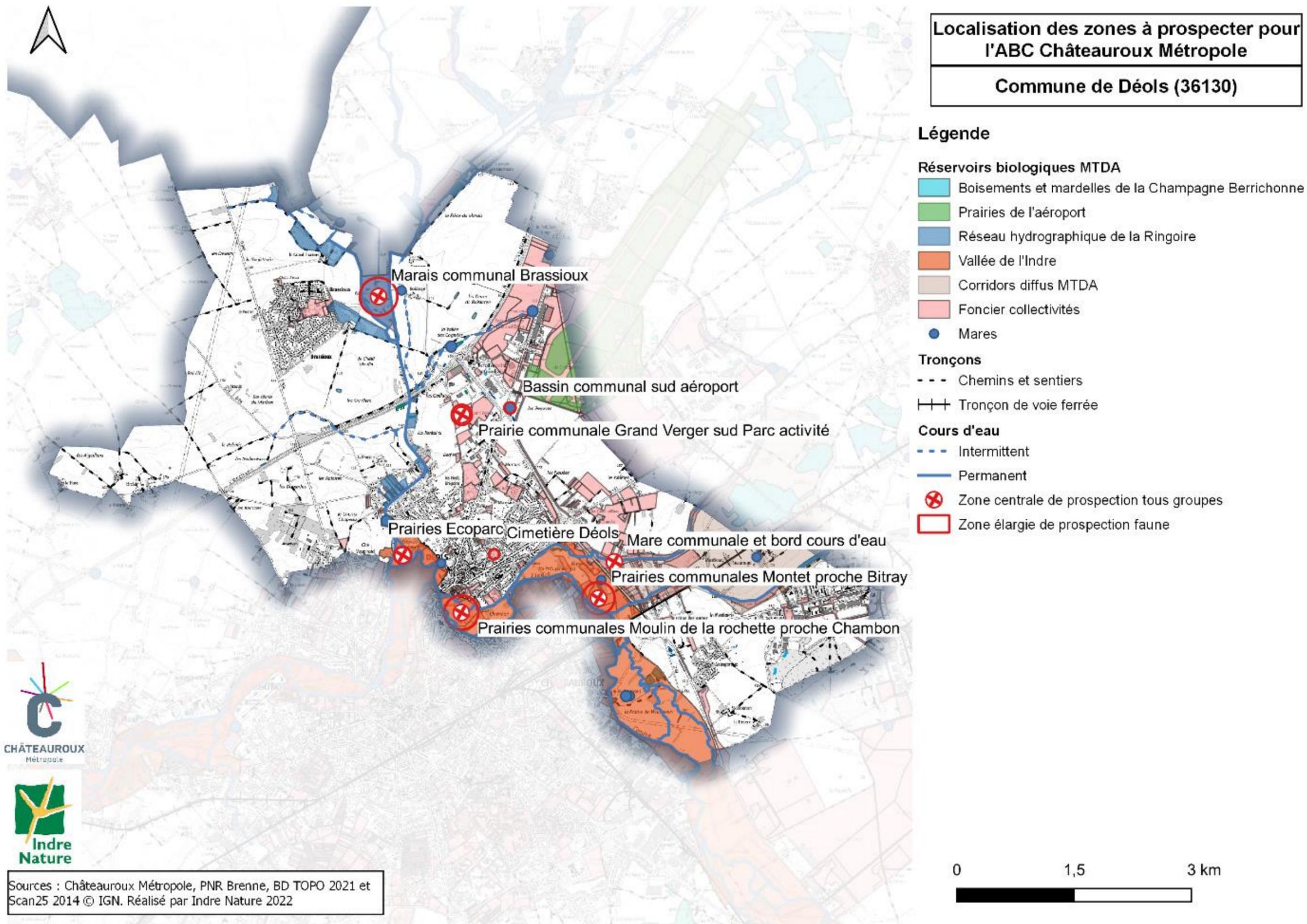
Après la phase de bibliographie, il a été validé en COPIL de sélectionner des zones à prospecter représentatives de la commune pour y faire des inventaires précis.

Les critères de sélection des zones à prospecter sont multiples : les grands types d'occupation du sol, les terrains communaux, les mailles sans donnée, l'ancienneté des données, les réservoirs biologiques et corridors diffus, et éventuellement les zones classées N dans le zonage du PLUi.

Cette liste n'est pas hiérarchisée. L'analyse des critères a été réalisée au cas par cas en concertation selon l'agencement géographique des données et des réservoirs biologiques afin d'optimiser la plus-value des inventaires de terrain. Il en résulte une liste de 8 sites à inventorier. Le tableau suivant justifie la raison pour laquelle les sites ont été choisis.

Tableau 1 : Justification des sites sélectionnés

Nom site	Justification
<b>Prairies communales Montet proche Bitray</b>	Réservoir biologique Vallée de l'Indre, pas de données amphibiens, coléoptères, flore, lépidoptères, mammifères terrestres, libellules, orthoptères, reptiles
<b>Mare communale et bord cours d'eau</b>	Pas de donnée, dans corridor diffus, classé EBC, <b>selon accès</b>
<b>Prairies communales Moulin de la rochette proche Chambon</b>	Donnée anciennes coléoptères, lépidoptères, libellules, orthoptères, reptiles, pas de données mammifères terrestres
<b>Marais communal Brassioux</b>	Pas de donnée amphibiens, chiro, orthoptères, reptiles
<b>Prairie communale Grand Verger sud Parc activité</b>	Prairie communale, pas de donnée flore, lépidoptères, perspectives conseils de gestion
<b>Bassin communal sud aéroport</b>	Seul bassin communal, pas de données, perspectives conseils de gestion
<b>Cimetière Déols</b>	Terrain communal propice aux observations de reptiles
<b>Prairies Ecoparc</b>	Besoin de mettre à jour les données
<b>Ancienne base militaire de la Martinerie</b>	Une des rare zone de milieux secs de l'agglomération, <b>selon accès</b>



Carte 1 : Localisation des zones à prospecter pour l'Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole

## 4 Présentation de la commune

### 4.1 Contexte administratif

La Commune de Déols est située au nord de l'agglomération de Châteauroux Métropole, au centre du département de l'Indre (36). Elle possède une superficie totale de 3 170 hectares. La densité de population est d'environ 238,2 habitants / km<sup>2</sup> (INSEE 2018).

Le contexte physique du territoire a été traité à l'échelle intercommunale. Les informations sont à retrouver dans la synthèse bibliographique et dans les synthèses cartographiques par commune.

### 4.2 Occupation du sol

L'analyse de l'occupation du sol de l'agglomération a été réalisée à partir des données 2019 du Centre d'Expertise Scientifique « CES Occupation des sols » (OSO) du département de l'Indre. Elles permettent d'approcher les différents types d'occupation du sol de la commune.

La figure suivante présente visuellement les grands types d'occupation du sol de la commune.

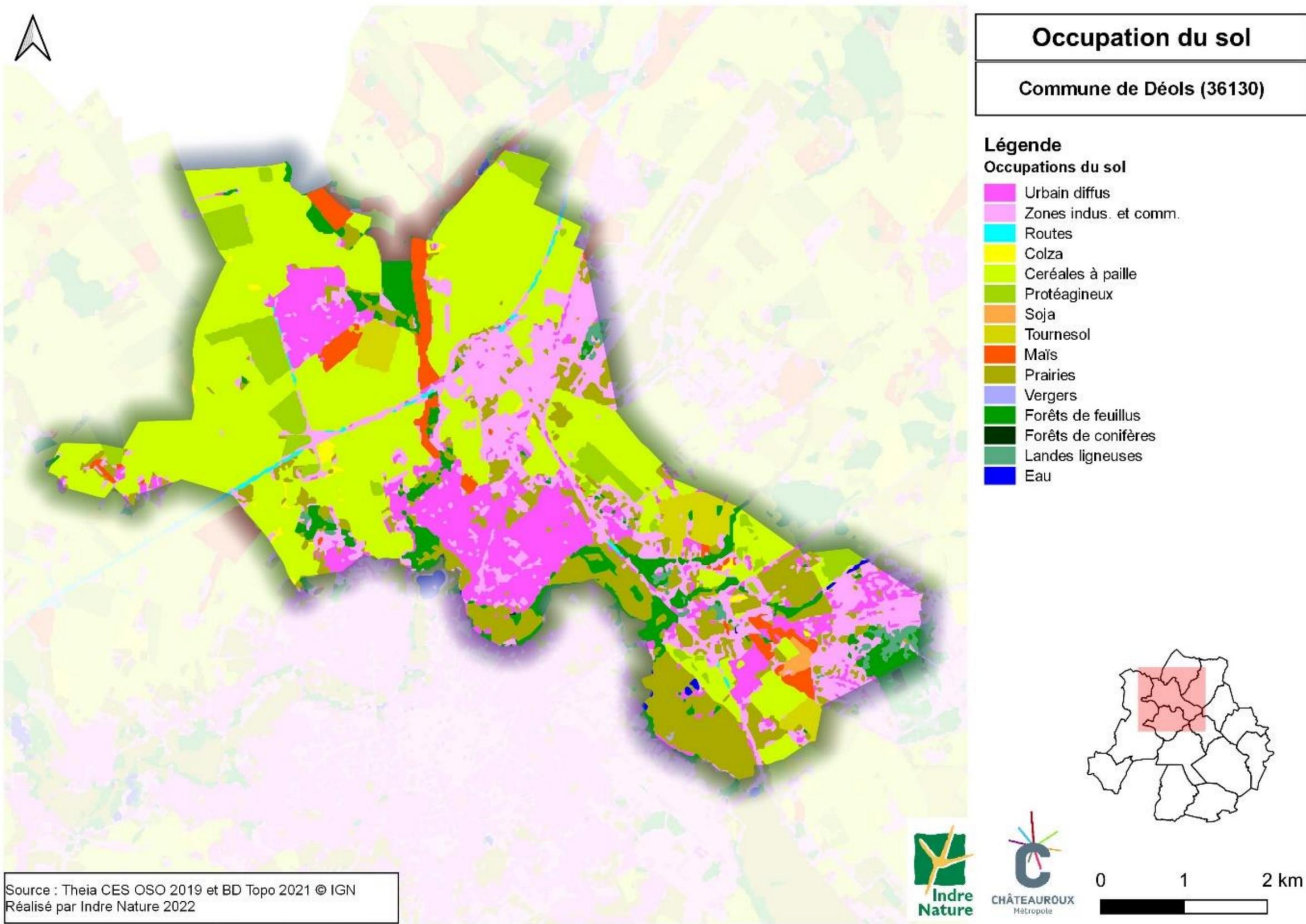
Les sols de la commune de Déols sont principalement à destination de la production agricole, en particulier céréalière. Ces terres arables sont majoritairement dominantes au nord et à l'ouest de la commune. Le tissu urbain, ainsi que les zones industrielles et commerciales sont également bien implantés au cœur et à l'est de la commune. Enfin, quelques espaces prairiaux sont présents le long de l'Indre.

### 4.3 Réservoirs biologiques

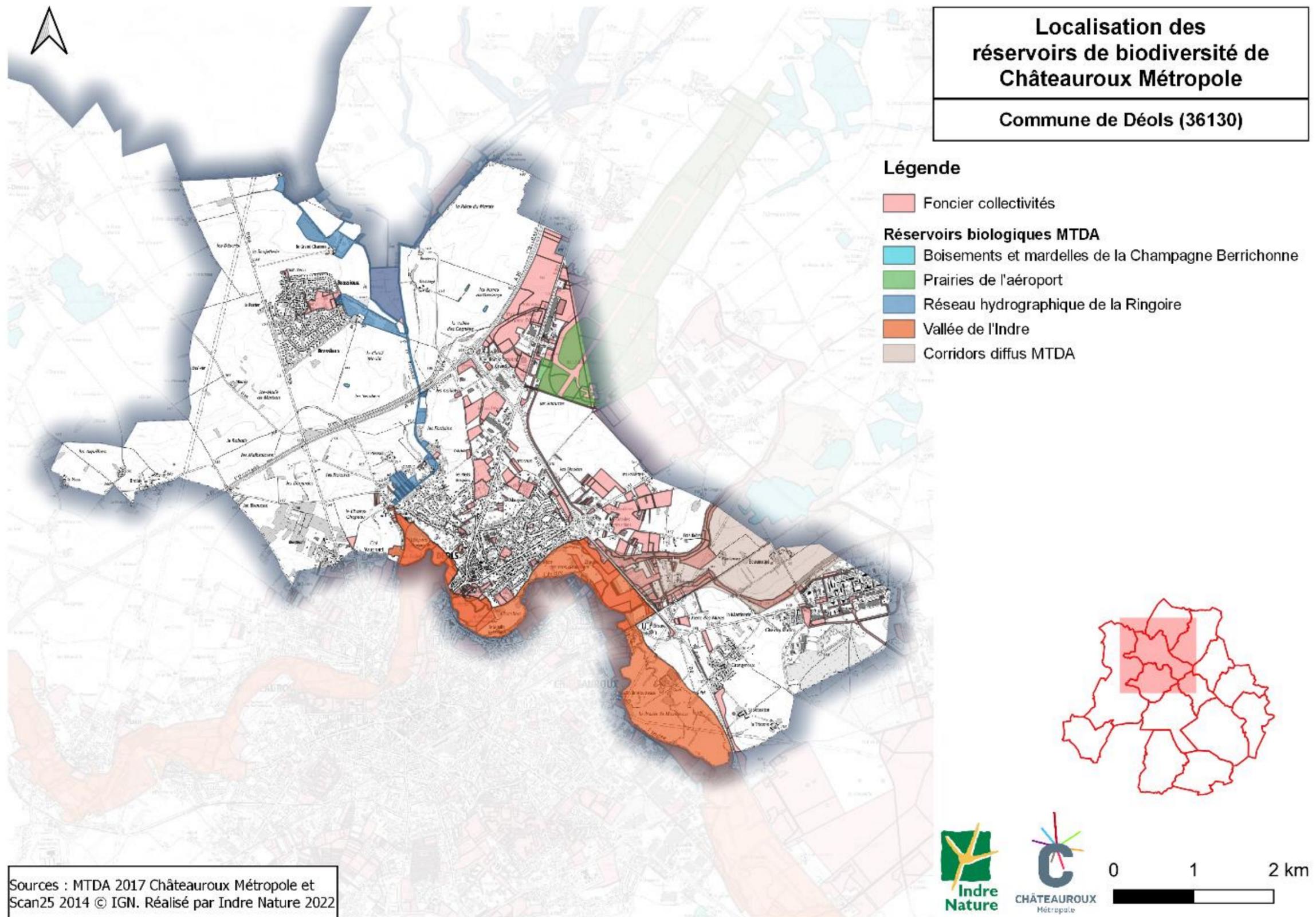
Située au nord de l'agglomération de Châteauroux Métropole, la commune de Déols possède 5 réservoirs biologiques principaux.

Quatre réservoirs concernent les milieux humides, la vallée de l'Indre située au sud de la commune, le réseau hydrographique de la Ringoire et les mardelles de Champagne Berrichonne au nord, ainsi que les corridors diffus MTDA localisé à l'est.

Les prairies de l'aéroport constituent, le seul réservoir biologique lié aux milieux secs.



Carte 2 : Cartographie des occupations du sol de la commune de Déols.



Carte 3. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Déols

## 5 Résultats globaux des inventaires et évolution de la connaissance

Grâce aux données bibliographiques combinées avec les données récoltées par le réseau participatif et l'association Indre Nature, nous disposons désormais de **7 981 données naturalistes** sur la commune.

**1 699 données** ont été réalisées lors des **inventaires de l'année 2022**, parmi lesquelles 763 ont été relevées par des bénévoles du réseau participatif, 945 par les équipes d'Indre Nature, du CPIE Brenne-Berry et du Conservatoire d'Espaces Naturels Centre-Val de Loire, et 40 sont mixtes entre ces deux catégories (bénévoles et équipe ensemble). Parmi ces données, 49 n'ont pas été considérées comme « Certain - très probable ou Probable » par les validateurs de la base de données Obs'Indre. De ce fait, celles-ci ne seront pas prises en compte dans les analyses à venir. Les autres données sont tirées de la bibliographie (7 041 données).

Avant de réaliser ces inventaires, nous disposions de 6 282 données naturalistes depuis 2007 sur les groupes d'espèces concernés par l'ABC, dont une donnée issue de la base OISON de l'OFB. Les données recueillies en 2022 correspondent à **21%** des observations faites sur la commune depuis ces quinze dernières années. Cet apport en connaissances naturalistes peut être considéré comme assez fort.

**337 espèces** ont été ainsi recensées lors de ces inventaires, elles se répartissent comme suit :

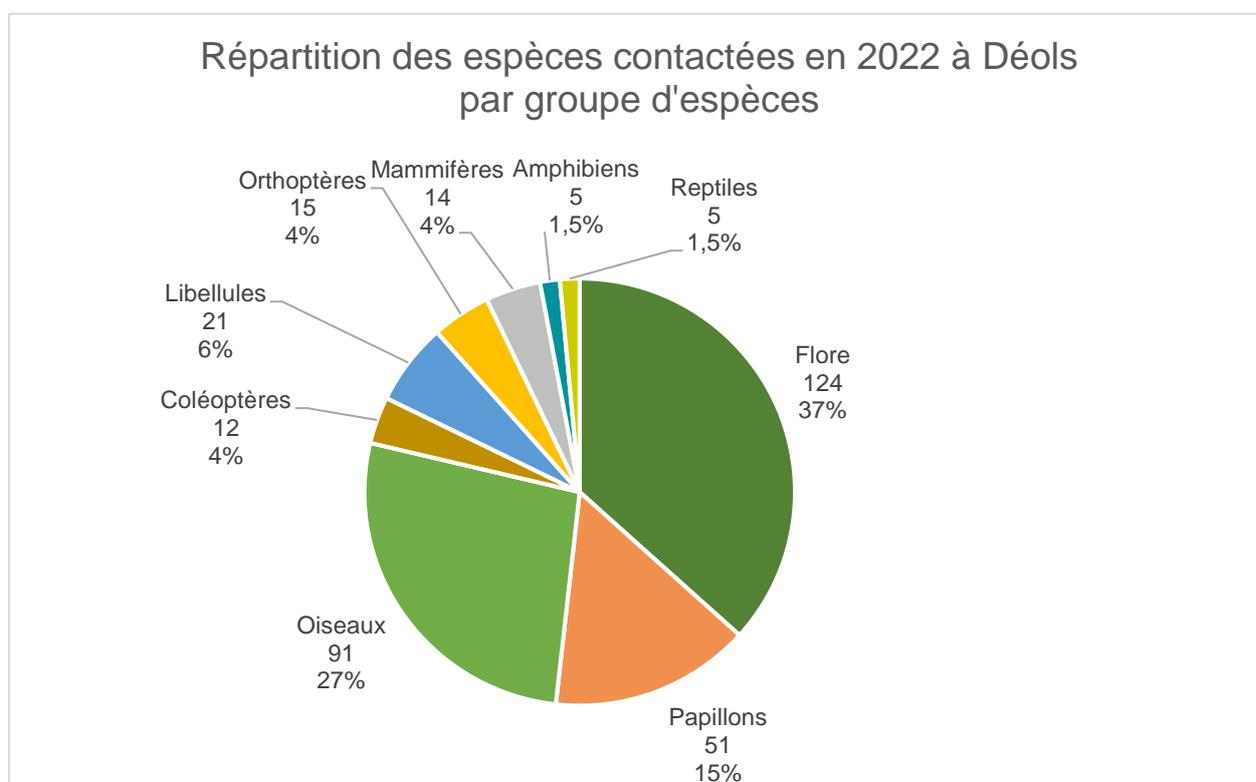
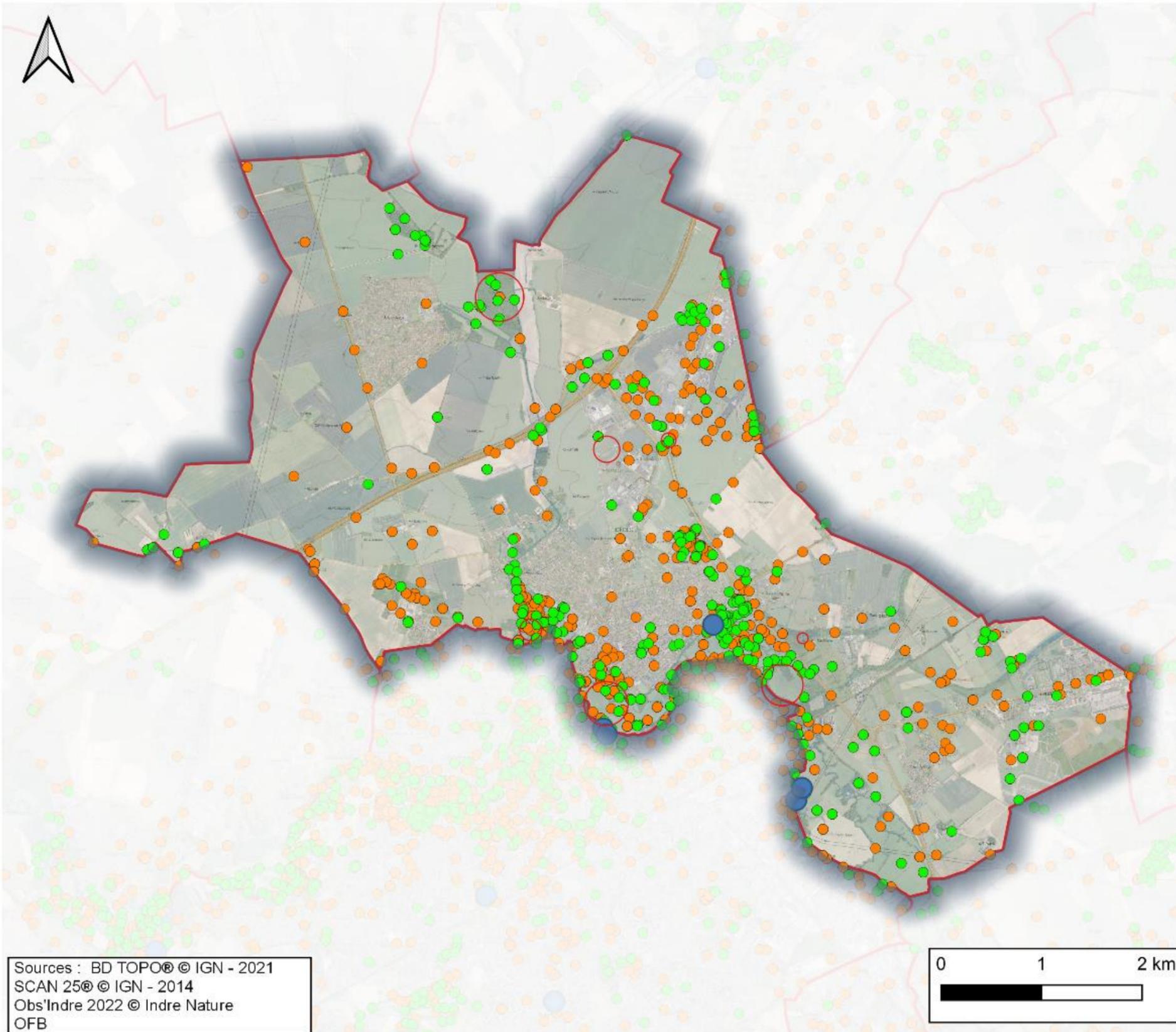


Figure 1 : Graphique représentant les différentes espèces recensées sur la commune

On constate que l'ensemble des différentes zones représentatives de la commune ont fait l'objet d'inventaires.



Localisation de l'ensemble  
des données récoltées sur  
la commune

Atlas de la Biodiversité Communale de  
l'agglomération de Châteauroux Métropole

Légende

- Données récoltées en 2022
- Données issues de la bibliographie (Obs'Indre)
- Données issues de la bibliographie (OFB)



Carte 4 : Répartition géographique de l'ensemble des données d'inventaires sur la commune

## 6 Inventaires des habitats naturels et de la flore

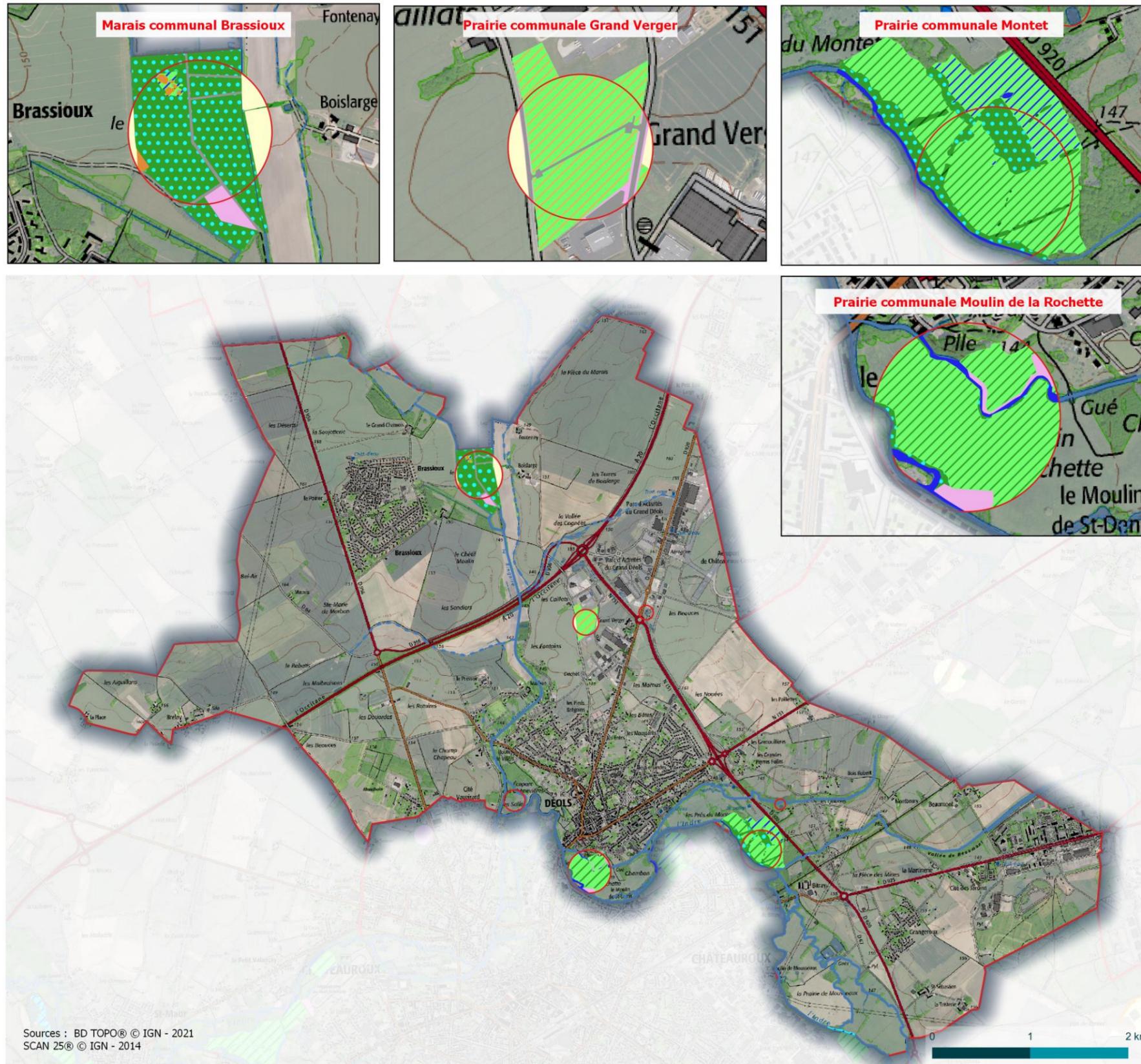
### 6.1 Habitats naturels

Plusieurs habitats naturels ont été recensés sur les zones prospectées.

Une cartographie simplifiée des habitats a été réalisée à l'échelle des sites identifiés comme bénéficiant d'inventaires plus poussés. Ces sites ont été choisis à l'issue de la synthèse bibliographique.

11 types de végétations ont été recensées :

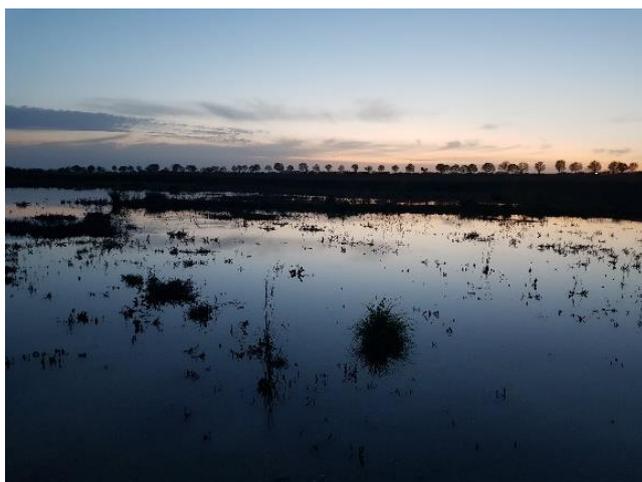
- Habitats aquatiques et humides :
  - Milieu aquatique
  - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
- Habitats boisés :
  - Boisements humides ou mésohygrophiles
  - Haies
- Habitats ouverts et semi ouverts :
  - Végétations herbacées mésophiles
  - Végétations herbacées sèches
  - Fourrés humides
  - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
  - Grandes cultures
- Habitats anthropiques
  - Zones totalement artificialisées
  - Milieux fortement anthropiques ou cultivés



- ### Légende
- sites\_a\_prospecter
  - Boisements humides ou mésohygrophiles
  - Boisements mésophiles ou secs anthropisés
  - Haies
  - Boisements mésophiles ou secs
  - Fourrés humides
  - Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes
  - Végétations herbacées sèches
  - Végétations herbacées mésophiles
  - Végétations herbacées humides ou mésohygrophiles
  - Végétations amphibies et aquatiques
  - Milieu aquatique
  - Grandes cultures
  - Zones totalement artificialisées
  - Milieux fortement anthropiques ou cultivés



Carte 5 : Cartographie des habitats naturels simplifiés sur les secteurs étudiés de la commune de Déols



Mare



Lisière de bois



Haie



Milieu sec au centre national de tir sportif



Bassin de rétention au centre national de tir sportif



Bord de la Ringoire

### 6.1.1 Habitats patrimoniaux

**4 habitats patrimoniaux** ont été identifiés sur les sites prospectés et aux abords. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Un habitat patrimonial est :

- Un habitat d'intérêt communautaire au titre de la réglementation Natura 2000,
- Un habitat déterminant ZNIEFF,
- Un habitat appartenant aux catégories de menace suivantes des listes rouges régionales ou nationale : en danger critique d'extinction (CR), en danger d'extinction (EN), Vulnérable (VU) et Quasi-menacée (NT).

- Tableau 2. Synthèse des habitats naturels patrimoniaux observés.

Libellé de l'habitat naturel	Milieu associé	Typologie CORINE Biotopes	Typologie EUNIS	Typologie Natura 2000	Zone Humide	Dét. ZNIEFF	LRR	Etat de conservation	Enjeu contextualisé	Source	Localisation
<b>Habitats aquatiques et humides</b>											
Végétations herbacées humides ou mésophylophiles	Communautés à Reine des prés et communautés associées	37.1	E5.412 / E5.421	6430sc	Humide	X		Moyen	Fort	Terrain 2022	Prairies communales Montet proche Bitray
	Prairies calciclines à Molinie bleue x Bas-marais à <i>Schoenus nigricans</i>	37.311 x 54.21	E3.511 x D4.11	6410 / (7230) x 7230	Humide	X	CR	Dégradé	Très fort	Terrain 2022	Marais communal Brassioux
<b>Habitats boisés</b>											
Boisements humides ou mésohygrophiles	Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	44.3	G1.21	91E0*	Humide	X	NT	Moyen	Très fort	Terrain 2022	Prairies communales Moulin de la rochette proche Chambon, Prairies communales Montet proche Bitray
<b>Habitats ouverts, semi-ouverts</b>											
Végétations herbacées mésophiles ou sèches	Prairies de fauche de basse altitude	38.2	E2.2	6510	Pour partie			Moyen	Moyen	Terrain 2022	Prairies communales Moulin de la rochette proche Chambon, Prairies communales Montet proche Bitray

**Légende :**

- Typologie CORINE biotopes – Types d'habitats français - Ecole Nationale du Génie rural, des eaux et des forêts et Atelier technique des espaces naturels
- Typologie EUNIS European Nature Information System (Système d'Information Européen pour la Nature): typologie européenne des habitats.
- Typologie Natura 2000 : habitats d'intérêt communautaire de la Directive européenne Habitats Faune Flore (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992) ; Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Zone Humide : codification du caractère hygrophile du syntaxon sur le territoire du CBNBP - H : hygrophile (potentiellement décliné en HH : hygrophile s.s., et MH : mésohygrophile) ; NH : non hygrophile ; p : hygrophile pour partie ; A : aquatique. Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE
- Dét. ZNIEFF : habitat déterminant en Région Centre-Val de Loire

- LRR : cotation du niveau de menace sur le syntaxon en Centre selon les catégories UICN : RE, CR, EN, VU, NT, LC, DD, NA, NE, conformément à la liste rouge des habitats de la région Centre (Vuitton et al. 2014) in Catalogue et référentiel phytosociologique des végétations de CENTRE-VAL DE LOIRE

---

Les observations montrent la présence de **4 végétations patrimoniales**. Les végétations humides concentrent les enjeux de conservation les plus forts.

---

**Plusieurs autres habitats patrimoniaux sont présents sur la commune.** En effet, plusieurs ZNIEFF et le site Natura 2000 de la vallée de l'Indre, sont présents sur la commune. Parmi les ZNIEFF présentes, deux sont de type I (« Prairies humides du Montet et de Mousseaux » et « Prairies et pelouses de l'aéroport de Châteauroux »), ainsi qu'une de type II (« Prairies de la vallée de l'Indre dans l'agglomération castelroussine »).

Les habitats patrimoniaux sur ces sites remarquables sont détaillés dans le rapport bibliographie à l'échelle de l'agglomération.

### 6.1.2 Zoom sur quelques habitats patrimoniaux représentatifs de la commune

#### **Prairie de fauche de basse altitude**

Code Corine Biotopes : 38.2 / Code Eunis : E2.2 / Code Natura 2000 : 6510



© F. Lherpinière

Prairie du Montet

Les milieux observés de ce type sont assimilés à l'habitat des prairies de fauche de basse altitude (code Natura 2000 : 6510).

Il s'agit de prairies soumises à une ou deux fauches annuelles, après floraison des graminées qui y sont dominantes. Elles sont riches en espèces et très fleuries. Il existe de nombreuses variantes selon le niveau d'humidité et la richesse chimique du sol. Dans tous les cas, ces prairies sont intimement liées à l'activité humaine qui seule permet leur maintien.

Ces types de prairies localisées à l'étage planitiaire sur des sols relativement profonds, sont liées à une exploitation extensive et à des sols peu enrichis en azote (prairies maigres).

Elles sont localisées dans les zones agricoles dans lesquelles est entretenu un régime traditionnel de fauche.

Fréquence : assez rare<sup>1</sup>

Enjeu floristique : Moyen

---

Etat de conservation : Dégradé

Intérêt patrimonial : Moyen

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : Pour partie

---

### **Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens**

Code Corine Biotores : 44.3 / Code Eunis : G1.21 / Code Natura 2000 : 91E0\* /  
Dét. ZNIEFF : oui / Catégorie de menace sur la liste rouge régionale : Quasi-menacé en région



Ripisylve composée de Frêne et d'Aulnes

---

<sup>1</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1

Il s'agit de forêts riveraines de Frênes (*Fraxinus excelsior*) et d'Aulne (*Alnus glutinosa*), des plaines et collines de l'Europe moyenne, sur des sols périodiquement inondés lors des crues annuelles, mais cependant bien drainés et aérés durant les basses eaux<sup>2</sup>.

Les boisements observés de ce type sont assimilés à l'habitat des forêts alluviales de Frênes et d'Aulnes (code Natura 2000 : 91E0). Les peuplements forestiers sont dominés par les essences feuillues, telles que l'Aulne glutineux, le Frêne, les Ormes et les Erables (espèces aimant la lumière, à graines nombreuses et légères). La végétation herbacée est en général luxuriante, de par la richesse chimique et la très bonne alimentation en eau du sol. Elle est constituée d'espèces de sols frais à humides dont des espèces de Mégaphorbiaies (prairies à hautes herbes).

Ces habitats sont strictement liés à une dynamique alluviale (nappe d'eau circulante proche de la surface, enrichissement du sol par apport d'alluvions, régime de crues et d'étiage) mais celle-ci peut être forte (grosses rivières) à très faible dans le cas de suintements intra-forestier (se limitant dans ce cas à une richesse chimique du sol accrue et à une hydromorphie marquée).

Fréquence : assez peu commun<sup>3</sup>

Enjeu floristique : Très fort

---

Etat de conservation : Moyen

Intérêt patrimonial : Très fort

Habitat humide au sens de la réglementation Zones humides : humide

---

---

<sup>2</sup> Source : ENGREF & ATEN : BISSARDON M., GUIBAL L. et RAMEAU J.-C. Typologie Corine Biotope. 174 p.

<sup>3</sup> Source : Direction Régionale de l'Environnement Centre. Les milieux et espèces d'intérêt européen connus en région Centre. Première partie : les milieux d'intérêt européen. DIREN Centre. ISBN : 2-11-095-159-1

## 6.2 Bilan des prospections réalisées pour la flore

124 espèces végétales ont été recensées sur la commune lors des prospections en 2022. Parmi elles, 11 espèces sont patrimoniales.

15 espèces n'avaient pas été recensées sur la période 2007-2021.

Des fiches de diagnostics par site sont proposées dans la partie [Résultats sur les sites définis pour les inventaires](#).

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe.

### 6.2.1 Flore indigène patrimoniale

11 espèces végétales patrimoniales ont été recensée lors des inventaires de 2022, dont 8 sont protégées en France ou en région Centre-Val de Loire. Il s'agit de la Chlorette (*Blackstonia perfoliata*), l'Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*), de l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), l'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*), du Scille d'automne (*Prospero autumnale*), de la Grande pimprenelle (*Sanguisorba officinalis*), du Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), du Sérapias langue (*Serapias lingua*) et de la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*).

Tableau 3 : Espèces végétales patrimoniales observées sur la commune.

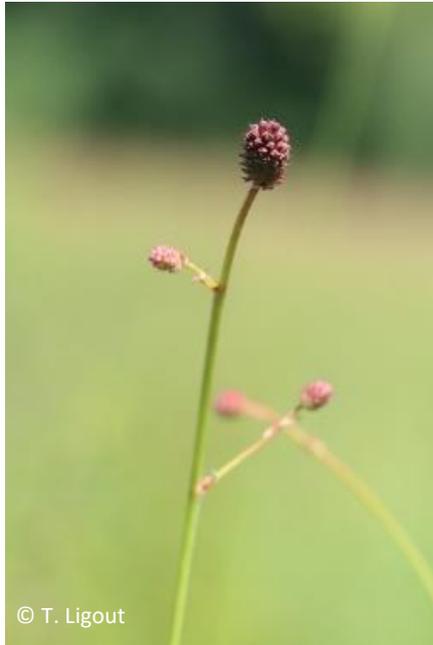
Nom Français <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Rareté			
Choin noirâtre <i>Schoenus nigricans</i>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	10 pieds dans le bois communal à l'Est de Brassioux	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Chlorette <i>Blackstonia perfoliata</i>	-	-	-	-	-		Oui	R	10 pieds sur le talus de la rocade, près du Montet	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Filipendule vulgaire <i>Filipendula vulgaris</i>	-	-	-	-	-		Oui	R	5 pieds dans l'enceinte du Centre National de Tir Sportif	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Grande pimprenelle <i>Sanguisorba officinalis</i>	-	-	PR	-	-		Oui	RR	3 pieds dans l'écoparc des Chenevières, 25 pieds dans la prairie de Chambon, 50 pieds dans le bois communal à l'Est de Brassioux	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Ophioglosse commun <i>Ophioglossum vulgatum</i>	-	-	PR	-	-	VU	Oui	RR	30 pieds dans la prairie de l'écoparc des Chenevières	Fort	Prospection de terrain Réseau

Nom Français <i>Nom scientifique</i>	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux					Nombre d'individus observés lors des inventaires	Enjeu	Source
	Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Rareté			
											participatif 2022
Orchis à fleurs lâches <i>Anacamptis laxiflora</i>	-	-	PR	-	-	LC	Oui	R	9 pieds anciennes pépinières Gaujard Rome, au nord de Montbain	Fort	Prospection de terrain Réseau participatif 2022
Orchis bouffon <i>Anacamptis morio</i>	-	-	-	NT	-	-		AR	550 pieds anciennes pépinières Gaujard Rome au nord de Montbain, 4 pieds chemin de Montbain, 3 pieds sur le talus de la rocade, près du Montet, 6 pieds avenue Jean Moulin (Grands Maussants),	Moyen	Prospection de terrain Réseau participatif 2022
Orchis pyramidal <i>Anacamptis pyramidalis</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	R	3 pieds dans l'enceinte du Centre National de Tir Sportif, 150 pieds sur le talus de la rocade, près du Montet, 3 pieds avenue Jean Moulin (Grands Maussants), 55 pieds bord de la D925 la Martinerie, 150 pieds prairies des grandes pierres folles,	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022 et Réseau participatif
Scille d'automne <i>Prospero autumnale</i>	-	-	PR	-	-	-	Oui	RR	300 pieds grand pré de Déols, 23 pieds prairie de Chambon,	Fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022
Sérapias langue <i>Serapias lingua</i>	-	-	PR	LC	-	-	Oui	RRR	5500 pieds anciennes pépinières Gaujard Rome au nord de Montbain, 55 pieds chemin de Montbain,	Très fort	Prospection de terrain Indre Nature 2022 et Réseau participatif
Spiranthe d'automne <i>Spiranthes spiralis</i>	-	-	PR	LC	-	EN	Oui	RRR	Présence quartier des Grands Maussants	Très fort	Prospection de terrain du Réseau participatif Indre Nature 2022

**Légende :**

- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- LRE : liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante en Région Centre-Val de Loire
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016.: E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

Les espèces végétales patrimoniales se trouvent dans les habitats secs de pelouses calcicoles ou de talus secs, dans les habitats de prairies mésophiles et humides de roselières et de bords d'étang. On les trouve aussi dans les végétations rivulaires aquatiques et humides de l'Indre (herbiers, roselières).



Grande Pimprenelle, observable dans les prairies du Montet



Choin noirâtre, photo prise dans la zone ouverte du marais de Brassieux



Sérapias langue présent par milliers à proximité des anciennes pépinières (Montbain)



Spiranthe d'automne, dans les pelouses des Maussants

## 6.2.2 Espèces végétales exotiques envahissantes

Trois espèces végétales exotiques envahissantes sont à signaler sur la commune. Il s'agit de la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) (invasive avérée prioritaire), de l'Érable negundo et de la Renouée du Japon (invasives avérées secondaires).

Originnaire du Caucase, la Berce du Caucase a été introduite en Europe du Nord et de l'Ouest au XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle fut d'abord cultivée comme plante ornementale dans les jardins botaniques d'où elle s'échappa (Grande-Bretagne, 1817, première population observée dans les milieux naturels en 1828). Après une période de latence de près d'un siècle, elle devint invasive dans les années 1960-1970.

La Berce du Caucase est très compétitive, par sa croissance rapide et sa grande taille. Elle forme des peuplements monospécifiques qui ont pour effet d'augmenter l'érosion des berges (Caffrey, 1999), de diminuer l'accès à la lumière pour les espèces indigènes (Page *et al.*, 2006), de diminuer la richesse spécifique dans les milieux envahis (Pysek et Pysek, 1995).

Cette espèce peut engendrer des impacts pour la santé humaine. En effet, la sève d'*Heracleum mantegazzianum* contient des furanocoumarines qui provoquent, au contact de la plante, de fortes réactions allergiques (dermatoses et brûlures), surtout lorsque la peau est exposée au soleil (Muller, 2004 ; Fried, 2012).<sup>4</sup>

Tableau 4 : Liste des espèces végétales exotiques envahissantes observées à Déols en 2022.

Nom Français	Nom scientifique	Catégorie CBNBP	Effectif minimal estimé observé	Localisation	Source
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Invasives avérées prioritaires	101 - 1 000	Vallée de l'Indre, notée au niveau des prairies communales du Moulin de la Rochette	Prospection de terrain Indre Nature et CEN 2022
Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	Invasives avérées secondaires	1 - 10	Prairies communales du Moulin de la Rochette	Prospection de terrain CEN 2022
Renouée du Japon	<i>Reynoutria japonica</i>	Invasives avérées secondaires	11 - 100	Vallée de l'Indre, notée au niveau des prairies du Montet	Prospection de terrain réseau participatif Indre Nature 2022

<sup>4</sup> OFB & UICN France. 2021. *Heracleum mantegazzianum*. Base d'information sur les espèces exotiques envahissantes. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

**Légende :**

- Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.

**Sur la commune de Déols, la Berce du Caucase a été identifiée sur les berges de l'Indre au niveau des prairies de communales du Moulin de la Rochette.**



Berce du Caucase, sur les berges de l'Indre

Pour les espèces invasives avérées secondaires, l'**Érable negundo** a été signalé sur les prairies communales du Moulin de la Rochette. La **Renouée du Japon** a également fait l'objet d'observations au niveau des prairies du Montet le long de l'Indre, sur les prairies.



Renouée du Japon, espèce observée sur la commune



Érable negundo, espèce contacté dans les prairies communales du Moulin de la Rochette

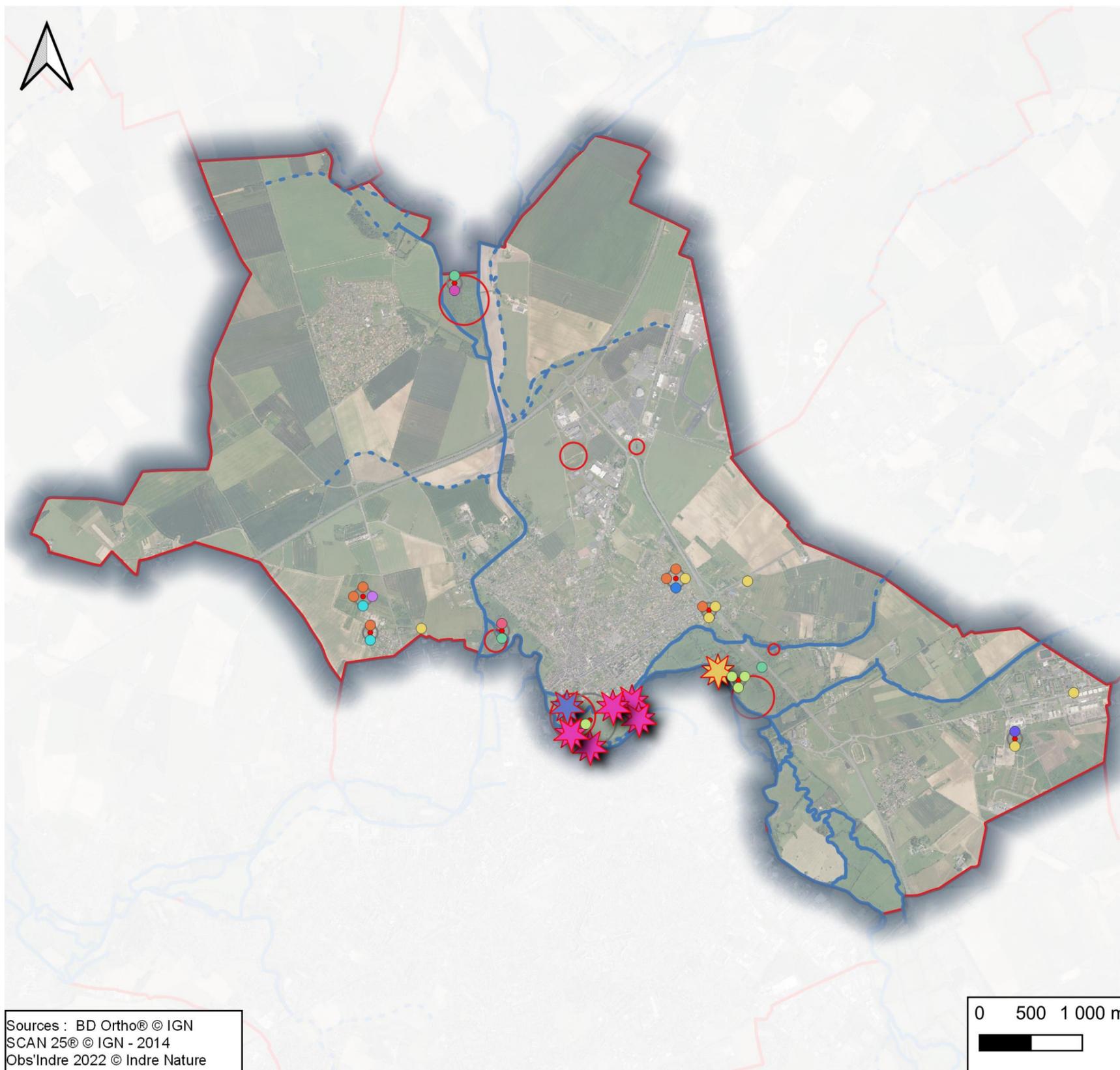
### 6.2.3 Synthèse des enjeux pour la flore

- 124 espèces ont été recensées sur l'ensemble de la commune, dont 10 sont patrimoniales et 8 faisant l'objet d'une protection régionale.
- 21 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées sur la commune lors des inventaires : la Centaurée chausse-trape, la Chlorette, l'Épipactis à larges feuilles, la Germandrée d'eau, la Germandrée des marais, l'Herbe de Saint-Roch, l'Hottonie des marais, le Jonc à tépales obtus, le Jonc des vasières, la Laîche écailleuse, le Myriophylle verticillé, l'Oenanthe à feuilles de peucedan, l'Oenanthe à feuilles de Silaüs, l'Orchis mâle, le Pain de coucou, le Pigamon jaune, la Renouée douce, la Samole de Valerand, la Scrofulaire des chiens, le Sénéçon des marais et la Stellaire des marais . Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. La plupart d'entre elles peut être considérée comme encore présentes sur la commune. Ces espèces seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les enjeux floristiques sont globalement forts à l'échelle de la commune. Ils peuvent être très forts localement. Les enjeux les plus importants se localisent au niveau la vallée de l'Indre et de ses affluents. Les herbiers aquatiques, les végétations hygrophiles et xérophiles présentes sur la commune sont des enjeux importants au regard de leur dynamique région Centre-Val de Loire, voire nationale.

---



Sources : BD Ortho® © IGN  
 SCAN 25® © IGN - 2014  
 Obs'Indre 2022 © Indre Nature

**Cartographie des espèces de flore  
patrimoniales, protégées et  
invasives à l'échelle de la commune**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération  
de Châteauroux Métropole

**Légende**

▭ Secteurs étudiés

**Flore patrimoniale**

- Choin noirâtre
- Filipendule vulgaire
- Grande pimprenelle
- Ophioglosse commun
- Orchis à fleurs lâches
- Orchis bouffon
- Orchis pyramidal
- Scille d'automne
- Sérapias langue
- Spiranthe d'automne

**Flore invasive**

- ★ Erable negundo
- ★ Berce du Caucase
- ★ Renouées asiatiques



Carte 6 : Cartographie des espèces végétales patrimoniales et exotiques envahissantes observées en 2022 sur la commune

## 7 Inventaires de la faune

### 7.1 Insectes

#### 7.1.1 Résultats de prospection

Les investigations pour les insectes ont été portées principalement sur les rhopalocères (papillons de jour), les orthoptères (grillons, criquets et sauterelles), les odonates (libellules et demoiselles) et les coléoptères. Les observations opportunistes d'espèces d'un autre groupe entomologique ont également été relevées.

- 99 espèces d'insectes ont été inventoriées dont :
  - 35 espèces de rhopalocères (papillons de jour), soit environ 34 % de la diversité départementale (104 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 1 espèce de Microlépidoptères
  - 15 espèces de Macrohétérocères
  - 21 espèces d'odonates (libellules et demoiselles), soit environ 35 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 15 espèces d'orthoptères (criquets, sauterelles, grillons), soit environ 25 % de la diversité départementale (60 espèces connues dans l'Indre) ;
  - 12 espèces de coléoptères.

La liste complète des espèces observées est présentée en annexe de ce document.

#### 7.1.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

9 espèces d'insectes sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en Europe, en France et en région Centre-Val de Loire.

Tableau 5 : Insectes patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Cuivré des marais <i>Lycaena dispar</i>	DH A2 & A4	Art.2	LC	LC	VU	Oui	Espèce fréquentant les prairies humides et inondables Espèce observée à l'Ecoparc des Chênevières	Fort	Prospection terrain 2022 équipe Indre Nature
Azuré des Coronilles <i>Plebejus argyrognomon</i>	-	-	LC	LC	VU	Oui	Espèce fréquentant les lieux herbus fleuris buissonneux, secs ou humides Observée sur les prés du Montet	Fort	Prospection terrain 2022 équipe Indre Nature
Écaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i>	DH A2	-	-	-	-	-	C'est une espèce commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2 200 m d'altitude. Espèce observée au marais de Brassioux, à l'Ecoparc des Chênevières et en zone urbanisée et rudérale	Faible	Prospection terrain 2022 équipe et réseau participatif Indre Nature

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
<b>Odonates</b>									
Sympétrum de Fonscolombe <i>Sympetrum fonscolombii</i>	-	-	LC	LC	NT	-	Espèce fréquentant les eaux stagnantes et chaudes, souvent peu profondes, pauvres en végétation telles que les mares et étangs de carrières, sablières, mares récemment creusées et lagunes côtières Observée sur un bassin de rétention au CNTS	Moyen	Prospection terrain 2022 équipe Indre Nature
Caloptéryx vierge <i>Calopteryx virgo meridionalis</i>	-	-	-	-	-	Oui	L'espèce se rencontre de préférence dans les ruisseaux à eau claire partiellement ensoleillées. Elle est sensible à l'oxygénation et à la pollution de l'eau. Espèce observée au marais de Brassioux et en bord d'Indre	Faible	Prospection terrain 2022 équipe et réseau participatif Indre Nature
<b>Orthoptères</b>									
Criquet des Roseaux <i>Mecostethus parapleurus</i>	-	-	-	VU	EN	Oui	Espèce typique de zones humides, comme les prairies humides de fauche ou de pâture Observé sur les prés du Montet	Fort	Prospection terrain 2022 réseau participatif Indre Nature
Criquet de la Palène <i>Stenobothrus lineatus</i>	-	-	-	LC	NT	-	Espèce fréquentant les milieux secs, de pleine lumière, à végétation en majorité rase et peu dense Observée sur le site du CNTS	Moyen	Prospection terrain 2022 équipe Indre Nature
- <i>Scaphidema metallica</i>	-	-	LC	-	-	Oui	Espèce liée aux bois en décomposition Espèce observée au marais de Brassioux	Moyen	Prospection terrain 2022 réseau participatif Indre Nature
Phanéoptère méridional <i>Phaneroptera nana</i>	-	-	-	LC	LC	Oui	Espèce fréquentant les milieux mésophiles à secs, avec un couvert herbacé haut et dense. Elle peut se rencontrer aussi bien en contexte rural ou urbain. Observé sur les prés du Montet	Faible	Prospection terrain 2022 réseau participatif Indre Nature

#### Légende :

- Europe : DH A2 ou A4 : espèces inscrites aux annexes 2 ou 4 de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats-Faune-Flore ».
- France : Article 2 ou 3 - Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection - Arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxyllic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B., 2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)
- 



© J. Boureau

Caloptéryx vierge, présent sur le cours de l'Indre et ses affluents



© T. Ligout

Cuivré des marais, observable sur l'Ecoparc des Chénevières et le reste de la vallée de l'Indre



© S. Caux

Criquet des roseaux, présent dans les prairies bordant l'Indre



© S. Damoiseau

*Scaphidema metallica* dans les boisements du marais de Brassioux

### 7.1.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Ces espèces sont réparties parmi plusieurs cortèges :

#### 7.1.3.1 Le cortège forestier

Au sein de ce cortège, on retrouve à la fois des espèces liées préférentiellement aux boisements, mais également des espèces plus spécifiquement liées aux lisières et clairières forestières. C'est au sein de ces milieux de lisières, haies, fourrés et clairières que l'on retrouve une grande partie des espèces de ce cortège, avec notamment des espèces de papillons de jour comme l'Amaryllis (*Pyronia tithonus*), le Petit Sylvain (*Liminitis camilla*) ou encore le Tabac d'Espagne (*Argynnis paphia*). Pour les orthoptères, peuvent être cités le Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*) ou le Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*). Enfin, le milieu forestier abrite également un grand nombre de coléoptères, tels que *Scaphidema metallica*, espèce patrimoniale.

#### 7.1.3.2 Le cortège prairial

Un certain nombre d'espèces prairiales sont également présentes, comme les espèces de papillons de jour suivantes : le Myrtil (*Maniola jurtina*), le Demi-deuil (*Melanargia galathea*) ou le Point de Hongrie (*Erynnis tages*). En orthoptères, peuvent être cités le Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*), la Decticelle grisâtre (*Platypleis albopunctata*) l'Œdipode turquoise (*Oedipoda caerulea*).

#### 7.1.3.3 Le cortège aquatique ou humide

Ce cortège rassemble principalement des espèces du groupe des odonates. On notera pour rappel que le contexte dans lequel se localise l'habitat aquatique peut avoir une influence sur la présence des espèces d'odonates en fonction de l'affinité écologique de chacune d'elles.

Le cortège aquatique principal est celui des espèces des eaux stagnantes avec 18 espèces sur 30. Par exemple, on retrouve l'Aeshne mixte (*Aeshna mixta*), l'Agrion jouvencelle (*Coenagrion puella*), l'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*) ou la Libellule à quatre taches (*Libellula quadrimaculata*).

Le second cortège aquatique bien représenté sur la commune est celui des eaux courantes avec le Gomphe à forceps (*Onychogomphus forcipatus*) et le Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo meridionalis*), espèce patrimoniale dont l'habitat typique est une rivière de faible largeur, au courant vif et bordée d'aulnes.

Par ailleurs, au sein des milieux humides (végétation de bord des eaux, prairies humides), on retrouve également quelques espèces d'orthoptères comme le Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*), ou encore le Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*), espèce patrimoniale. Concernant les lépidoptères, on peut noter la présence du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), espèce patrimoniale.



© F. Lherpinière

Prairie du Montet, favorable aux insectes pollinisateurs comme les papillons



© M. Villalta

Tas de bois au sol au marais de Brassioux, favorable aux insectes comme les coléoptères



© F. Lherpinière

Ilot de Cirse des champs, favorable aux insectes pollinisateurs et aux orthoptères



© F. Lherpinière

Frayère avec herbiers aquatiques à la prairie du Montet, favorable aux libellules



© M. Villalta

Prairie fleurie, favorable aux insectes pollinisateurs et aux orthoptères



© M. Villalta

Bassin communal de rétention d'eau, favorable aux libellules

## 7.1.4 Synthèse des expertises liées aux insectes

### 7.1.4.1 Les papillons

51 espèces ont été inventoriées sur la commune : 35 rhopalocères (papillons de jour), 1 microlépidoptères et 15 macrohétérocères.

3 espèces patrimoniales ont été observées en 2022 : 2 espèces de papillons de jour et 1 espèce de macrohétérocères. Il s'agit du Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), de l'Azuré des Coronilles (*Plebejus argyrognomon*) pour les papillons de jour. Pour les macrohétérocères, il s'agit de l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*). Elles sont toutes menacées en région Centre-Val de Loire, sauf l'Ecaille chinée.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 16 espèces de papillon de jour n'ont pas été observées en 2022, dont 6 patrimoniales. Il s'agit du Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*), de la Petite Tortue (*Aglais urticae*), l'Azuré des Anthyllides (*Cyaniris semiargus*), l'Azuré des Cytises (*Glaucopteryx alexis*), l'Azuré de la Faucille (*Cupido alcetas*) et le Thécla du Bouleau (*Thecla betulae*). Ces espèces n'ont pas été recherchées de manière spécifique. Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les papillons se situent principalement dans les prairies bordant l'Indre, et également sur les reliquats de pelouses sèches.**

### 7.1.4.2 Les odonates

21 espèces ont été inventoriées sur la commune.

2 espèces patrimoniales ont été observées en 2022. Il s'agit du Caloptéryx vierge (*Calopteryx virgo meridionalis*) et du Sympetrum de Fonscolombe (*Sympetrum fonscolombii*).

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 18 espèces de libellules n'ont pas été observées en 2022, dont 7 espèces patrimoniales : l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), le Leste des bois (*Lestes dryas*), le Leste fiancé (*Lestes sponsa*), l'Orthétrum bleuisant (*Orthetrum coerulescens*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et le Gomphe semblable (*Gomphus similimus*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les libellules se situent donc principalement sur les cours d'eau (Indre) et les eaux stagnantes, en particulier les mares.**

#### 7.1.4.3 Les orthoptères

15 espèces ont été inventoriées sur la commune.

3 espèces patrimoniales ont été observées en 2022. Il s'agit du Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*), du Criquet de la Palène (*Stethophyma grossum*), et le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*).

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 19 espèces d'orthoptères n'ont pas été observées en 2022, dont 4 espèces patrimoniales : la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*), le Méconème fragile (*Stenobothrus lineatus*), le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) et le Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*). Ces espèces sont jugées potentiellement présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les orthoptères se situent donc principalement sur les prairies à proximité de l'Indre, les milieux herbacés secs.**

#### 7.1.4.4 Les coléoptères

12 espèces ont été inventoriées sur la commune.

Une seule espèce patrimoniale de coléoptères a été inventoriée sur la commune. Il s'agit de *Scaphidema metallica*, déterminante ZNIEFF.

À travers l'analyse bibliographique qui a synthétisé la richesse déjà connue de la commune, 47 espèces de coléoptères n'ont pas été observées en 2022, dont 1 espèce patrimoniale : le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*). Cette espèce est jugée potentiellement présente sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

**Les enjeux de conservation pour les coléoptères se situent principalement dans les quelques milieux forestiers présents sur la commune, notamment au niveau du marais de Brassieux.**

## 7.2 Amphibiens

### 7.2.1 Résultats de prospection

Plusieurs mares avaient été identifiées sur carte. Trois ont pu être inventoriées, par la mise en place de recherches de jour comme de nuit, durant la période de reproduction des amphibiens.

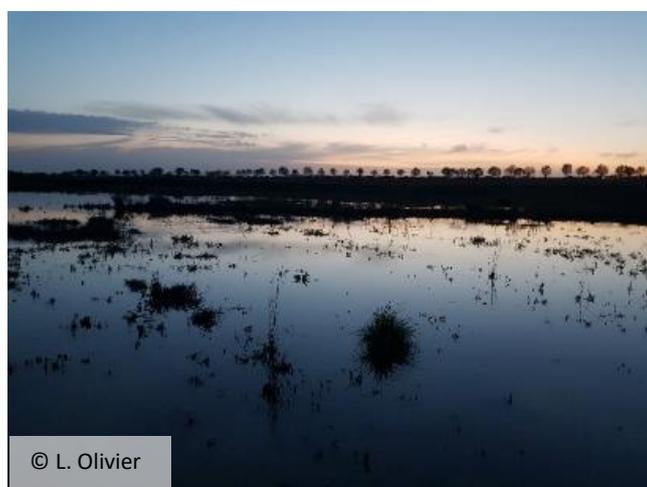
Au total, 5 espèces d'amphibiens ont été contactées au sein de la commune et un groupe d'espèces : le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*), la Rainette verte (*Hyla arborea*), la Grenouille commune (*Pelophylax kl. Esculentus*), la Grenouille rieuse (*Pelophylax ridibundus*), et le groupe des grenouilles vertes (*Pelophylax* sp.).

Ces espèces sont toutes protégées à l'échelle nationale, mais à des degrés différents, en fonction des espèces (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces d'amphibiens observées en 2022 sur la commune représente environ 23,8 % de la diversité départementale (21 espèces connues dans l'Indre).



Mare prospectée sur la commune de Déols



Bassin de traitement des eaux du Grand Déols

### 7.2.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Les 5 espèces d'amphibiens recensées sont protégées.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 6 : Amphibiens patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	EN	Oui	Espèce fréquentant les aquatiques peu profonds, temporaires et bien ensoleillés. L'espèce est présente sur un bassin de rétention à proximité de l'aéroport.	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Crapaud calamite <i>Epidalea calamita</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les zones ouvertes bien ensoleillées, de préférence sur sable, et les eaux peu profondes temporaires. C'est une espèce pionnière, colonisant les milieux récemment créés. Observé dans la dépression humide à l'ouest de l'aéroport de Châteauroux.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Rainette verte <i>Hyla arborea</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce se reproduisant sur des pièces d'eau de diverses natures mais toujours en eau stagnante et situées en zone ouverte : prairies, bocage, carrières, bourg et hameau, lisières et clairières. Localisé sur une mare, le long de la vallée de l'Indre.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Grenouille commune <i>Pelophylax kl. esculentus</i>	DH A5	Art. 4	LC	NT	LC	-	Espèce ubiquiste très aquatique. Son habitat terrestre se limite souvent aux abords immédiats des points d'eau où elle se reproduit. L'espèce semble répartie le long de la vallée de l'Indre.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif
Grenouille rieuse <i>Pelophylax ridibundus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-	Espèce se reproduisant sur des pièces d'eau de diverses natures : étang, bras mort de rivière, mares. Localisé sur l'Ecoparc des Chênevières.	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

**Légende :**

- Europe : DH A4 ou 5 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : European Red List of Amphibians (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Grenouille rieuse, photo prise à la prairie du Montet



Rainette verte,  
photo prise en dehors de la commune



Pelodyte ponctué, photo prise en dehors de la commune

### 7.2.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les amphibiens présentent une répartition spatio-temporelle particulière, en lien avec leur cycle vital en deux phases, alternant généralement entre milieux aquatiques en période de reproduction et milieux terrestres le reste de l'année. Ces animaux empruntent par ailleurs des corridors de manière assez systématique pour se déplacer entre ces milieux.

### 7.2.3.1 Les milieux aquatiques

Sur la commune, les habitats aquatiques de reproduction les plus favorables sont des mares et des étangs végétalisés, bien exposés, avec une portion de berges en pente douce et à proximité d'habitats terrestres favorables (haie, boisement).

Certaines mares et plans d'eau empoisonnés sont évités par la plupart des espèces (prédation), à l'exception du Crapaud commun et des grenouilles « vertes ».

Les cours d'eau sont peu favorables à la reproduction (courant et poissons prédateurs) mais sont fréquentés par le complexe des grenouilles « vertes ».

### 7.2.3.2 Les habitats terrestres

Les boisements de feuillus, les haies et les fourrés constituent des habitats terrestres privilégiés pour les amphibiens et offrent des micro-habitats de refuge, nourriture et support au déplacement.

Les prairies constituent également des zones d'estivage, d'alimentation et de transit. Les bords des cours d'eau et des autres milieux aquatiques constituent des habitats pour certaines espèces, comme le complexe des grenouilles « vertes ».

## 7.2.4 Synthèse des expertises liées aux amphibiens

- **5 espèces protégées d'amphibiens ont été observées sur la commune.** Trois espèces sont inscrites à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore. Une espèce est considérée comme « en danger » sur la liste rouge régionale : le Pélodyte ponctué (Directive européenne et déterminante ZNIEFF). Une espèce est considérée comme « quasi-menacée » sur la liste rouge régionale (le Crapaud calamite) et une sur la liste nationale, mais elle reste néanmoins commune en Centre-Val de Loire et ubiquiste (la Grenouille commune).
- Le groupe des amphibiens présente un **enjeu moyen à fort en termes de conservation** sur la commune au regard des observations réalisées en 2022.
- 3 espèces protégées et/ou patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas fait l'objet d'observations au cours des passages réalisés en 2022 : le Triton palmé (*Lissotriton helveticus*), la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) et le Crapaud commun (*Bufo bufo*). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les **mares** bien ensoleillées, forestières et en lisière ainsi que les **étangs** avec une végétation aquatique et de bord des eaux bien développée, sont favorables à la reproduction et au développement des amphibiens. Ces habitats présentent un **enjeu fort de conservation**.

Les boisements, prairies, haies et fourrés présents sur la commune sont également favorables à l'hivernage des amphibiens et à leurs déplacements.

---

## 7.3 Reptiles

### 7.3.1 Résultats de prospection

4 plaques reptiles ont été disposées dans le cimetière de la commune.

5 espèces de reptiles ont été observées sur la commune : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Lézard vert à deux raies (*Lacerta bilineata*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) et la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). Ces espèces sont protégées en France (arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (NOR : TREL2034632A)).

Le nombre d'espèces de reptiles observées en 2022 sur la commune de Déols représente environ 31 % de la diversité départementale (16 espèces connues dans l'Indre).

### 7.3.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Toutes les espèces observées sont protégées et patrimoniales.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 7 : Reptiles patrimoniaux et/ou réglementés.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	DH A2 A4	Art. 2	NT	LC	NT	O ui	Espèce fréquentant dans le département les zones humides de nature variable, étang peu profonds et riches en végétation, mares, fossés, bord de route, secteurs à courant lent des rivières. Les sites de ponte se situent davantage sur des terrains chauds (landes, bord de culture, friches, digues d'étang). L'espèce a fait l'objet d'observations dans les mares de l'Ecoparc des Chênevières et dans un bassin de rétention à proximité de la D920	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif
Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>	-	Art. 3	LC	NT	VU	O ui	Espèce répandue dans tout le département qui fréquente des milieux variés avec une végétation fournie, lisières, allées forestières, bois, friches, haies, landes ou même des habitats anthropisés (parcs et jardins). L'espèce a été observée à proximité des prairies du Montet.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
Nom scientifique	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Reptile le plus commun du territoire. Cette espèce ubiquiste fréquente une grande variété de milieux ouverts bien exposés, avec des micro-habitats facilitant la thermorégulation. Présent sur l'Ecoparc des Chênevières et à proximité de l'aéroport.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Lézard à deux raies <i>Lacerta bilineata</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce occupant une vaste gamme d'habitats (lisière forestière fournie en végétation, zone de friche, haies...). Localisé dans une dépression humide à proximité de l'aéroport, non loin du marais de Brassioux.	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Orvet fragile <i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	Espèce répandue dans tout le département qui fréquente des milieux variés avec une végétation fournie, lisières, allées forestières, bois, friches, haies, landes ou même des habitats anthropisés (parcs et jardins). L'espèce a été observée à proximité des prairies du Montet	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Légende :

- Europe : DH A2 ou 4 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Reptiles (UICN, 2009) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Couleuvre vipérine, photos prises en dehors de la commune



Cistude contactée au niveau d'un pont



© F. Lherpinière

Couleuvre à collier, à proximité des prairies du Montet



© J-M. Pruvost

Orvet fragile, photo prise en dehors de la commune



© J-M. Pruvost

Lézard des murailles, photo prise en dehors de la commune

### 7.3.3 Cortèges d'espèces par milieu

Les reptiles sont des animaux ectothermes utilisant une source extérieure - comme le rayonnement solaire - pour élever leur température interne. La thermorégulation constitue un élément prépondérant dans la sélection de l'habitat. D'une manière générale, les reptiles apprécient les habitats hétérogènes réunissant une grande diversité de zones d'exposition et de structures végétales.

Sur la commune de Déols, on retrouve les reptiles observés en 2022 principalement au niveau de différents milieux :

- Les milieux forestiers (sous-bois ensoleillés, clairières et allées forestières...)
- Les milieux aquatiques (bords et digues d'étangs)
- Les milieux anthropiques (habitations ensoleillées, bord de route, tas de pierres...)
- Les milieux ouverts (prairies)
- Les écotones (haies, lisières, bords de chemins...).

#### 7.3.3.1 *Les milieux forestiers*

Les forêts et bois présents sur la commune sont des milieux particulièrement favorables pour de nombreuses espèces de reptiles. En effet, ils présentent des zones de sous-bois clairsemées et ensoleillées, mais également des zones plus ouvertes (clairières forestières). Les micro-habitats présents au sein de ces boisements sont intéressants pour de nombreux reptiles comme le Lézard des murailles ou le Lézard à deux raies. Les petits bosquets peuvent également servir de refuges.

#### 7.3.3.2 *Les milieux aquatiques*

Les zones humides présentes sur la commune sont attractives pour les reptiles. Par exemple, la Cistude d'Europe fréquente les zones humides de nature variable.

#### 7.3.3.3 *Les milieux anthropiques*

Les milieux anthropiques favorables pour les reptiles sont les tas de pierres ensoleillés, mais également tous les secteurs d'habitations. Ces milieux sont notamment favorables au Lézard des murailles qui apprécie ces supports de type rocheux, car ils emmagasinent la chaleur du soleil.

#### 7.3.3.4 *Les écotones*

Les écotones, comme les haies, les lisières de boisement ou les chemins, constituent des zones particulièrement favorables aux reptiles. Ils y trouvent un abri, une zone d'exposition au soleil et des ressources trophiques. À l'échelle de la commune, les écotones sont répartis de manière très hétérogène.



Milieux naturels favorables aux reptiles, au centre national de tir et au Grand Verger

#### 7.3.4 Synthèse des expertises liées aux reptiles

- 5 espèces de reptiles ont été observées sur la commune : le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*), le Lézard vert à deux raies (*Lacerta bilineata*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) et la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). Ces espèces sont protégées en France. Deux espèces représentent un enjeu de conservation moyen car inscrites à l'annexe 4 de la Directive européenne Habitats-Faune-Flore : le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies.
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des reptiles présente un **enjeu de conservation moyen** sur la commune de Déols.
- Trois espèces protégées et patrimoniales présentes dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022 : la Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), la Couleuvre à collier helvétique (*Natrix helvetica*) et la Vipère aspic (*Vipera aspis*). Ces espèces sont jugées présentes sur la commune au regard des habitats disponibles sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

Les principaux secteurs à enjeux au sein de la commune concernent avant tout le long de la vallée de l'Indre, mais également dans les zones d'écotones.

---

## 7.4 Oiseaux

### 7.4.1 Résultats de prospection

**91 espèces d'oiseaux** ont été observées sur la commune de Déols sur la totalité de l'année 2022. Parmi les espèces observées, **38 espèces sont patrimoniales** et **71 sont protégées au niveau national**. Les autres espèces observées sont chassables (espèces gibiers - cf. arrêté ministériel du 26 juin 1987, modifié), régulables (espèces nuisibles - cf. article R. 427-6 du code de l'environnement et arrêté ministériel du 02 août 2012, NOR : DEVL1227528A) ou issues d'introduction.

#### *Espèces nicheuses*

**65 espèces d'oiseaux ont été recensées** en période de nidification sur l'ensemble de la commune en 2022. Chez les oiseaux, la période de reproduction s'étend d'avril à août.

Parmi ces espèces nicheuses, **30 espèces sont considérées comme patrimoniales**, mais 4 sont considérées en halte migratoire, il s'agit du Chevalier guignette, de la Cigogne blanche, de la Rémiz penduline et du Traquet motteux.

**Parmi ces espèces, 3 sont inscrites à la Directive européenne 79/409/CEE** dite Directive Oiseaux (Directive 79/409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages). Il s'agit du Busard Saint Martin, du Martin-pêcheur d'Europe et du Milan noir.

Le nombre d'espèces d'oiseaux nicheuses contactées en 2022 sur la commune de Déols représente environ 39 % de la diversité départementale (168 espèces nicheuses connues dans l'Indre).

### 7.4.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Sur l'ensemble de la commune, 31 espèces contactées sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut de conservation en France et en région Centre-Val de Loire.

**Parmi ces 38 espèces patrimoniales, 26 sont potentiellement nicheuses** (possible, probable ou certaine) au sein de la commune.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale observée, ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 8 : Espèces d'oiseaux patrimoniales nicheuses sur la commune et observées en 2022

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Alouette des champs <i>Alda arvensis</i>	-	-	LC	NT	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les grands espaces herbacés ouverts avec un taux faible de ligneux, surtout naturels mais aussi exploités par l'Homme (grandes cultures, coteaux herbeux, landes, prairies extensives, grandes pâtures...) Espèce observée dans les zones de grandes cultures, en particulier à proximité de la ZAC du Grand Verger.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Bruant jaune <i>Emberiza citrinella</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Espèce affectionnant les espaces ouverts et semi-ouverts de plaine. En saison de reproduction, on le trouve dans tous les milieux herbacés pourvus de ligneux L'espèce a été observée au nord de la commune et à proximité de l'aéroport, durant sa période de nidification.	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>	-	Art. 3		LC	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les grands espaces herbacés ouverts avec un taux faible de ligneux, surtout naturels mais aussi exploités par l'Homme (steppes et coteaux herbeux, landes, prairies extensives, grandes pâtures...) Espèce localisée aux alentours de l'aéroport.	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	DO A1	Art. 3	NT	LC	NT	-	Espèce des milieux ouverts ou semi-ouverts, dans une assez grande variété de milieux, marais, landes, tourbières, prairies humides, friches, zones agricoles suivant l'assolement... Il niche à même le sol et a donc besoin d'un accès facile au nid. Contacté à 2 reprise au sud de Brassioux et au nord de Grangeroux	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Espèce affectionnant les lisières, clairières forestières, forêt riveraine le long des cours d'eau et des plans d'eau, dans le bocage, le long des routes, et en milieu anthropique dans les parcs, vergers et jardins arborés. Pour nicher, cette espèce a besoin d'arbustes ou d'arbres et une strate herbacée dense riche. Observée en période de nidification dans l'Ecoparc des Chènevrières à proximité des prairies du Montet.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i>	-	Art. 3	LC	NT	EN	Oui	Nicheuses potentielle - Durant la majeure partie de l'année, le Chevalier guignette fréquente les berges des étangs et des cours d'eau. Contacté sur le bassin de rétention d'eau ouest de l'aéroport	Moyen (Migration)	Prospection terrain Indre Nature 2022
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	EN	Oui	Halte migratoire - La Cigogne blanche est une espèce des milieux ouverts couverts de végétation herbacée, surtout sur substrat humide. En migration, elle fait halte de préférence là où il y a de l'eau, même en conditions artificielles Observé à deux reprises en migration vallée de l'Indre les grand prés, proche de la rocade est.	Moyen (Migration)	Prospection terrain 2022 et réseau participatif
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>	-	Art. 3	LC	VU	NA	-	Espèce affectionnant les prairies ouvertes de longues herbes, les friches abandonnées et les lisières des terres agricoles. L'espèce a été observée dans les prairies du Montet et l'Ecoparc des Chevrières.	Faible	Prospection terrain Indre Nature et réseau participatif 2022
Cochevis huppé <i>Galerida cristata</i>		Art. 3	LC	LC	VU	-	Espèce fréquentant les zones rudérales : champs en jachère, terrains vagues, talus de chemin de fer... L'espèce a été mentionnée comme nicheuse possible sur la ZAC du Grand Verger.	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Effraie des clochers <i>Tyto alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	Espèce affectionnant les espaces ouverts, naturels ou non, soit prairies, marais, landes, steppes, savanes, semi-déserts et secondairement les milieux agricoles. Espèce contactée dans la prairie de Mousseaux	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	En Europe, une forme d'habitat idéal pour lui est la campagne agricole agrémentée de haies arborées, d'alignements d'arbres le long de la voirie ou encore de pylônes de transport d'électricité. L'espèce a pu être observée en période de nidification dans l'Ecoparc des Chénévrières et dans des zones agricoles autour de l'agglomération.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce affectionnant les formations arbustives basses et denses des stades forestiers jeunes, les régénérations, la ripisylve, les recrues des milieux transitoires ou dégradés. L'espèce a été observée dans le nord de la commune et dans les prairies du Montet.	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce fréquentant les forêts présentant des clairières, chablis ou allées forestières. Espèce considérée comme nicheur possible à proximité des prairies du Montet.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	Oui	Espèce qui recherche les boisements naturels âgés susceptibles de lui fournir des cavités favorables et la présence d'une population conséquente d'insectes proies. Il peut également s'adapter à de vieux peuplements artificiels matures (parcs, vergers, alignements d'arbres) Observé à 3 reprises parc des chenevières et quartier des Maussants	Fort	Prospection terrain 2022 et réseau participatif
Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Espèce nichant dans un buisson ou un arbuste au bord de l'eau. Elle fréquente les prairies, les cultures, les pelouses et les zones humides pour se nourrir. Contacté au nord de la Martinerie	Moyen	Prospection terrain 2022 et réseau participatif
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbicum</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Espèce rupestre nichant sous les surplombs rocheux des falaises mais également au niveau des bâtiments et autres constructions comme les ponts. L'espèce est présente au cœur du centre-ville de la commune	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les fermes et les villages ruraux où elle trouve les espaces confinés (écuries, étables, granges, garages et autres lavoirs) où elle peut construire son nid. L'espèce est observable à proximité du centre-ville et en périphérie dans des hammeaux et des zones d'activités	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux ouverts à semi-ouverts, avec un sol facilement accessible, nu ou faiblement enherbé, pour la recherche de nourriture et des cavités, arboricoles ou rupestres, pour la nidification. Espèce contactée dans les prairies du Montet.	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Linotte mélodieuse <i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux buissonnants pour abriter le nid avec des herbacées nourricières à proximité L'espèce est considérée comme nicheuse possible à probable dans les prairies du Montet, et à proximité de l'aéroport.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Locustelle tachetée <i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Cet oiseau fréquente les milieux secs ou humides à végétation basse et fournie, souvent dans les prairies touffues près des étangs, les jeunes plantations de conifères, les coupes à blanc, les hautes herbes avec des buissons épars, souvent au bord des cours d'eau. L'espèce est possiblement nicheuse dans l'Ecoparc des Chênevières	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022
Martinet noir <i>Apus apus</i>	-	Art. 3	NT	NT	LC	-	Espèce nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiment industriel, silo, cheminée, pont ou viaduc... L'espèce a pu être observée en période de nidification, au centre-ville de la commune et à proximité de l'aéroport.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	DO A1	Art. 3	VU	VU	LC	Oui	Cavernicole, espèce affectionnant les fronts de taille" facilement accessibles pour nicher, assez fréquents le long des eaux vives Espèce contactée dans la vallée de l'Indre.	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	Pour nicher, espèce affectionnant les milieux fermés de type forestier avec de grands arbres L'espèce a été observée durant sa période de nidification au nord, et à l'ouest de la commune.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Nom scientifique									
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>	-	Art. 3	NT	VU	VU	Oui	Espèce des milieux humides ouverts à semi-ouverts. Dans notre région on le trouve dans les prairies de fauche des vallées alluviales, les grands marais de l'intérieur, les landes, les pâtures humides, les jachères, et localement les prairies mésotrophes non fauchées, ou les clairières forestières. Contacté à 3 reprise dans un jardin rue du Montet, bassin de rétention d'eau proche de grangeroux et friche humide sortie 12 d l'occitane	Fort	Prospection terrain Indre Nature 2022
Rémiz penduline	-	Art. 3	LC	CR	-	-	En Europe à la belle saison, la rémiz recherche la proximité des eaux douces, courantes et dormantes, riches en formations palustres (phragmitaie, typhaie, cariçaie) bordées de peuplements d'essences arborées, particulièrement celles à rameaux souples et retombants comme les peupliers et les saules pour la nidification, mais aussi aulnes, ormes et autres. 3 individus observés dans les bassins de rétention d'eau pluviale sur la rocade	Fort (Migration)	Prospection terrain Indre Nature 2022
Serin cini <i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, d'espaces dégagés riches en plantes herbacées. L'espèce a été observée dans l'Ecoparc des Chènevrières, ainsi qu'à la sortie Déols, direction Issoudun.	Faible	Prospection terrain Indre Nature et bénévoles 2022
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	Le Tarier pâtre est un oiseau des milieux ouverts et semi-ouverts, cultivés ou non et pourvus d'un minimum d'éléments ligneux Les observations de cette espèces sont principalement localisées à proximité de l'aéroport. L'espèce est également signalée dans les prairies du Montet.	Faible	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>	-	-	VU	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les paysages ouverts parsemés d'arbres, de buissons, de haies et de bosquets. Espèce observée dans le quartier des Maussants et à proximité du marais de Brassioux.	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Nom scientifique									
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	LC	LC	NA	-	Espèce plutôt montagnarde, on la rencontre également souvent à de plus basses altitudes. Elle affectionne les milieux sablonneux et pierreux, les champs, les friches et jachères ensoleillées. Contacté à 2 reprises, zone d'activité de Grandéols et bassin de rétention d'eau ouest de l'aéroport .	Moyen (Migration)	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>	-	Art .3	LC	VU	LC	-	Pour nicher, espèce affectionnant les endroits pourvus d'arbres et d'arbustes suffisamment espacés, les lisières, coupes et régénérations forestières, les plantations, le bocage, les linéaires de type "haie arborée" le long de la voirie routière ou fluviale, les ripisylves des cours et plans d'eau, les parcs et jardins, les vergers, les cimetières, etc. Observée en période de nidification sur les prairies du Montet et l'Ecoparc des Chênevières .	Moyen	Prospection terrain Indre Nature 2022 et réseau participatif

Légende :

- Europe : DO A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- France : Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : European Red List of Birds (Birdlife International, 2021) : LC : préoccupation mineure ; NT : quasi menacée ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; DD : données insuffisantes.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).



© J-M. Pruvost

Tarier pâtre, photo prise en dehors de la commune



Hirondelle rustique, photo prise en dehors de la commune



Pipit farlouse, photo prise en dehors de la commune



Rémiz penduline, photo prise en dehors de la commune



Martin pêcheur d'Europe, photo prise en dehors de la commune



Chevalier guingnette, photo prise en dehors de la commune



Busard Saint Martin, photo prise en dehors de la commune

### 7.4.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Les espèces se répartissent en 5 cortèges :

- Le cortège des milieux boisés (boisements, sous-bois) ;
- Le cortège des milieux semi-ouverts (haies, fourrés) ;
- Le cortège des milieux urbains (bâtiments, jardins, fermes...) ;
- Le cortège des milieux humides et aquatiques (cours d'eau, mares, étangs) ;
- Le cortège des milieux ouverts (prairies, friches, cultures...).

Les espèces peuvent appartenir à plusieurs cortèges. En effet, certaines espèces sont peu exigeantes ou peu spécialisées et peuvent donc nicher au sein de différents milieux.

#### 7.4.3.1 *Le cortège des milieux boisés*

Les milieux boisés sont quelque peu présents au nord de la commune.

**3 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux boisés sur la commune. Il s'agit du Milan noir, du Gobemouche noir et de la Tourterelle des bois. L'enjeu de conservation est fort pour ces espèces.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs boisés présentent un enjeu de conservation fort.

---

#### 7.4.3.2 *Le cortège des milieux semi-ouverts (arbustifs)*

Les milieux buissonnants sont présents d'une part en strate arbustive sous les secteurs boisés et d'autre part aux abords des cultures et des prairies (présence de quelques haies).

Ces milieux font partie de ceux qui concentrent le plus d'espèces patrimoniales nicheuses, qui sont au nombre de 8.

**8 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux semi-ouverts/arbustifs sur la commune. Il s'agit de la Fauvette des jardins et le Tarier pâtre, de la Huppe fasciée, de la Linotte mélodieuse, du Serin cini, du Chardonneret élégant, du Gobemouche gris et du Verdier d'Europe.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs buissonnants présentent un enjeu de conservation moyen à fort.

---

#### 7.4.3.3 *Le cortège des milieux urbains et péri-urbains*

Les milieux anthropiques sont présents au niveau du bourg de Déols, mais également en périphérie au niveau de hameaux « satellites » et des zones d'activités. Les bâtiments (villages, granges...) offrent un milieu favorable pour la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. Les espaces naturels aux alentours sont alors utilisés comme zone de chasse et de nourrissage.

**5 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux urbains et péri-urbains sur la commune. Il s'agit du Martinet noir, de l'Hirondelle de fenêtre, de l'Hirondelle rustique, du Faucon crécerelle et de l'Effraie des clochers.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs anthropiques présentent un enjeu de conservation moyen.

---

#### 7.4.3.4 *Le cortège des milieux humides*

Les milieux humides se concentrent principalement au niveau des prairies alluviales et des mares.

Ces milieux font partie de ceux qui concentrent le plus d'espèces patrimoniales nicheuses, qui sont au nombre de 3.

**3 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux humides sur la commune. Il s'agit de la Cisticole des joncs, du Martin-pêcheur d'Europe, de la Locustelle tachetée.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs humides présentent un enjeu de conservation fort.

---

#### 7.4.3.5 *Le cortège des milieux ouverts*

Les milieux ouverts, et notamment les espaces cultivés, couvrent une majeure partie de la commune. Quelques prairies sont également présentes et permettent de diversifier sensiblement ce cortège.

**6 espèces patrimoniales nicheuses** sont inféodées aux milieux ouverts sur la commune. Il s'agit du Bruant proyer, du Bruant jaune, du Cochevis huppé, de l'Alouette des champs, du Busard Saint Martin et du Faucon crécerelle.

Par ailleurs, les zones de cultures servent également de zone de nourrissage pour de nombreuses espèces comme par exemple les hirondelles à la recherche d'insectes.

---

Au regard des espèces contactées et de la diversité observée sur ce type de milieu, les secteurs semi-ouverts présentent un enjeu de conservation fort.

---

#### 7.4.4 Synthèse des expertises liées aux oiseaux

- **26 espèces d'oiseaux patrimoniales potentiellement nicheuses** ont été recensées sur la commune de Déols. Au niveau réglementaire, **24 sont protégées au niveau national et 3 sont d'intérêt communautaire** car inscrites à la Directive Oiseaux (Martin-pêcheur d'Europe, Milan noir, le Busard Saint Martin).

- 12 autres espèces patrimoniales non nicheuses ont été recensées sur la commune dont le Bouvreuil pivoine, le Bruant des roseaux, le Chevalier guignette, la Cigogne blanche, la Grande Aigrette, la Grive mauvis, la Grue cendrée, la Mésange noire, la Mouette rieuse, le Pluvier doré, la Rémiz penduline et le Vanneau huppé
- Au regard des observations réalisées en 2022, le groupe des oiseaux nicheurs présente un **enjeu de conservation moyen à fort** sur la commune de Déols.
- 18 espèces patrimoniales nicheuses durant la période 2007-2021 mentionnée dans la bibliographie n'ont pas été observées en tant que nicheur en 2022. Certaines de ces espèces peuvent être jugées présentes sur la commune au regard des habitats présents sur cette dernière et des connaissances sur l'écologie de ces espèces. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.

---

**Les milieux semi-ouverts sont ceux ayant les plus forts pour les espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs.**

Les cortèges d'espèces des milieux ouverts, forestiers et urbains représentent un enjeu de conservation moyen à fort au regard du potentiel d'accueil d'espèces patrimoniales nicheuses.

---

## 7.5 Mammifères terrestres (hors chiroptères)

### 7.5.1 Résultats de prospection

Les mammifères hors Chiroptères ont été notés lors des prospections des autres taxons et ont été recherchés au niveau des ponts.

9 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la commune de Déols : le Castor d'Eurasie, le Chevreuil européen, l'Écureuil roux, la Fouine, le Lapin de garenne, la Loutre d'Europe, la Martre des pins, le Ragondin (espèce exotique envahissante) et le Sanglier.

Le nombre d'espèces de mammifères terrestres observées en 2022 sur la commune de Déols représente environ **19 %** de la diversité départementale (48 espèces connues dans l'Indre).

### 7.5.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et enjeux

Quatre espèces sont considérées comme patrimoniales : le Castor d'Eurasie, la Loutre d'Europe, le Lapin de garenne et l'Écureuil roux.

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce protégée et/ou patrimoniale identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés et les niveaux d'enjeux contextualisés.

Tableau 9 : Mammifères terrestres patrimoniaux et/ou réglementés observés en 2022.

Nom vernaculaire	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Castor d'Eurasie <i>Castor fiber</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	LC	VU	Oui	Espèce fréquentant les cours d'eau de plaine de taille moyenne (8 à 10 m de large), avec une présence de boisements rivulaires (Saules, Frênes, Peupliers, Aulnes)	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature et Réseau participatif
Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	DH A2 & A4	Art. 2	NT	LC	EN	-	Espèce semi-aquatique et piscivore, elle est assez ubiquiste. Elle peut être observée en milieux courants et stagnants. Contacté au niveau d'un pont sur la Ringoire	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	-	NT	NT	LC	-	Espèce évoluant de préférence en milieu ouvert, avec un sol meuble. 22 individus observés, dans les zones industrielles, résidentielles et parcs urbains de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature et Réseau participatif
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	-	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce fréquentant les milieux forestiers, qu'ils s'agissent de conifères, de feuillus ou de boisements mixtes. Observés dans les zones résidentielles de la commune. 7 individus observés dont 1 trouvé mort à la suite d'une collision routière.	Faible	Prospection terrain 2022 Réseau participatif

Légende :

- Europe : DH A2 / A4: espèce inscrite aux annexes II et/ou IV de la Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003 et la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006)
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (IUCN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- Dét. ZNIEFF : DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



Traces de Castor sur saule en bordure de la rivière du Montet

### 7.5.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les mammifères terrestres, on distingue 3 types d'habitats :

- Les milieux forestiers / ripisylves ;
- Les milieux ouverts ;
- Les milieux humides.

#### 7.5.3.1 *Les milieux forestiers / ripisylves*

Les milieux boisés sont peu représentés et répartis sous forme d'îlots au nord et à l'est de la commune. Quant à la ripisylve, celle-ci suit principalement la vallée de l'Indre et ses affluents.

Ces milieux sont fréquentés par le Putois, en particulier s'ils se situent à proximité de zones humides.

L'hétérogénéité des strates profite à bon nombre d'espèces, c'est pourquoi le Chevreuil européen, le Blaireau européen ou encore le Renard roux sont observables sur la quasi-totalité des habitats boisés (zone d'alimentation, de reproduction, de déplacement).

Les boisements sont utilisés à titre d'aires de gagnage (zone d'alimentation composée de végétaux sur pied), de transit et aussi comme site de reproduction.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux forestiers / ripisylves présentent un enjeu de conservation moyen pour les mammifères terrestres.

---

#### 7.5.3.2 *Les milieux ouverts*

Les prairies et cultures sont présentes sur une grande partie de la commune.

De manière générale, ces milieux sont utilisés comme aires de gagnage en fonction de leur intérêt (surtout en début de saison, au moment des jeunes pousses). Les prairies sont fréquentées par le Renard roux, le Lapin de garenne, le Lièvre d'Europe et le Chevreuil européen, qui viennent s'y alimenter de nuit.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux ouverts présentent un enjeu de conservation moyen pour les mammifères terrestres.

---

#### 7.5.3.3 *Les milieux humides*

Les milieux humides sont propices à plusieurs espèces à enjeux, notamment la Loutre d'Europe et le Castor d'Eurasie. Ces espèces inféodées aux milieux humides sont observables toute l'année, bien que discrètes. Généralement celles-ci sont détectées par des indices de présences (arbres taillés en crayon, épreintes, ...).

Le Ragondin est la seule espèce exotique envahissante observée dans ces milieux à l'échelle de la commune.

D'une manière générale, les zones humides de la commune sont utilisées pour le gagnage, le déplacement et l'abreuvement des espèces, mais également pour la reproduction de certaines espèces.

---

Au regard des habitats présents et des espèces contactées, les milieux humides présentent un enjeu de conservation fort pour les mammifères terrestres.

---



Loutre d'Europe Photo prise en dehors de la commune

#### 7.5.4 Synthèse des expertises liées aux mammifères terrestres

- 21 espèces de mammifères terrestres ont été observées sur la commune de Déols.
- 4 espèces sont considérées comme patrimoniales : le Castor d'Eurasie, la Loutre d'Europe, l'Ecureuil roux et le Lapin de Garenne.
- Trois espèces patrimoniales supplémentaires identifiées dans la bibliographie n'ont pas été revues en 2022 : le Putois d'Europe, le Hérisson et le Lérot. Ces espèces sont considérées comme présentes. Elles seront prises en compte dans les préconisations de gestion.
- Le groupe des mammifères terrestres représente un enjeu de conservation moyen à fort au regard des espèces contactées et de la bibliographie disponible.

---

L'enjeu de conservation des habitats au sein de la commune est moyen à fort pour les mammifères terrestres.

---

## 7.6 Chiroptères

### 7.6.1 Résultats de prospection

Les recherches de chiroptères sur la commune de Déols ont été effectuées par la mise en place de 5 points d'écoute actifs, ainsi qu'un point d'écoute passif.

Les détecteurs actifs permettent de déterminer les espèces directement sur le terrain et d'analyser leur utilisation de l'habitat comme territoire de chasse. Les points d'écoute passifs correspondent à la pose de détecteurs pour enregistrer les ultrasons des chauves-souris pendant toute une nuit. Les espèces sont ensuite déterminées a posteriori, grâce à leurs émissions sonores qui sont propres à chaque espèce.

Des recherches de gîtes ont également eu lieu au niveau des ponts et des bâtiments communaux.

Ces recherches ont permis d'observer des traces de passage dans les portes Perin et de l'horloge, ainsi que dans l'église malheureusement grillagée.

L'abbaye est trop ouverte et avec des courants d'air pour être favorable. Le musée et les garages ne sont pas non plus favorables.

8 ponts ont été prospectés, parmi lesquels, 2 sont favorables aux chiroptères. Le premier (Pont Perrin) héberge 94 Murins de Daubenton, divisés en 2 colonies. Le second pourrait également être favorable, puisque celui-ci présente des disjointements, mais n'était pas occupé.



Point d'écoute passif



Pont favorable avec présence de disjointements

**9 espèces de Chiroptères** ont été contactées sur la commune de Déols.

La richesse chiroptérologique observée en 2022 sur la commune de Déols est modérée, avec **36 %** des 25 espèces connues dans l'Indre.

### 7.6.2 Espèces patrimoniales et/ou protégées et leurs enjeux

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France.

Parmi les 9 espèces contactées sur la commune, 5 espèces présentent un enjeu écologique fort ou moyen en raison de leur statut patrimonial en Europe (inscrites à l'Annexe 2 de la Directive Habitat-Faune-Flore) ou en région (liste rouge ou espèces déterminantes ZNIEFF).

Nom vernaculaire  Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	DH A2 & A4	Art. 2	VU	LC	NT	Oui	Espèce typiquement forestière et bocagère. Uniquement contactée dans les boisements du Marais de Brassioux	Fort	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin de Daubenton <i>Myotis daubentonii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	NT	Oui	Espèce fréquentant les milieux forestiers avec des zones humides L'espèce a été contactée dans les boisements du Marais de Brassioux et sur le Pont Perrin, où 94 individus ont été observés, divisés en 2 colonies	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	NT	Oui	Espèce forestière affectionnant les zones humides mais pouvant aussi visiter les milieux anthropiques Uniquement contactée dans les boisements du Marais de Brassioux	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste la plus commune sur le territoire. Contactée en 2022 dans les près à proximité de l'Indre, les boisements du Marais de Brassioux, ainsi que dans les zones d'activités commerciales de la commune	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Sérotine commune <i>Eptesicus serotinus</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	LC	-	Espèce de plaine, campagnarde ou urbaine Contactée en 2022 dans les boisements du Marais de Brassioux, ainsi qu'à proximité de la Martinerie	Moyen	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce forestière affectionnant les zones humides. Uniquement contactée dans les boisements du Marais de Brassioux	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Oreillard gris <i>Plecotus austriacus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce plutôt ubiquiste. Uniquement contactée dans les boisements du Marais de Brassioux	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Nom vernaculaire  Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Habitats d'espèces et populations observés	Enjeu	Source
	Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF			
Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	LC	-	Espèce anthropophile ubiquiste. Contactée en 2022 dans les près à proximité de l'Indre, les boisements du Marais de Brassioux, ainsi que dans les zones d'activités commerciales de la commune	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature
Vespère de Savi <i>Hypsugo savii</i>	DH A4	Art. 2	-	LC	-	-	Espèce méridionale et rupestre utilisant des milieux variés. Seulement de passage en région Centre-Val de Loire, elle se rencontre dans les monuments de pierre Uniquement contactée dans les boisements du Marais de Brassioux	Faible	Prospection terrain 2022 Indre Nature

Légende :

- DH A2 et/ou A4 : Annexes II et IV de la Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) - Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (modifiée par la Directive 97/62/CEE du Conseil du 27 octobre 1997, le Règlement (CE) n° 1882/2003 du Parlement et du Conseil du 29 septembre 2003 et la Directive 2006/105/CE du 20 novembre 2006)
- Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté interministériel du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (modif. arrêté du 15 septembre 2012)
- LRE : Liste rouge Européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007
- LRN : Liste rouge Nationale : Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine - 2017 UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017).
- LRR : Liste rouge Régionale : Liste rouge des Chauves-souris de la région Centre - 2013 Chatton T.(coord.), 2013
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).



© T Michel

Barbastelle d'Europe, photo prise en dehors de la commune



© G Jardin

Murin de Daubenton, photo prise en dehors de la commune

### 7.6.3 Cortèges d'espèces / habitats d'espèces

Pour les chauves-souris, on distingue des cortèges en fonction des habitats privilégiés et des affinités de gîtes.

Tableau 10 : Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune.

Cortèges et affinités de gîtes des espèces de chauves-souris présentes sur la commune				
Nom français	Nom scientifique	Cortège	Gîtes de reproduction	Gîtes d'hibernation
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Arboricole Cavernicole
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Bocager forestier et	Arboricole Anthropique	Cavernicole
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Ubiquiste	Arboricole Anthropique	Arboricole Anthropique
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Ubiquiste	Anthropique Arboricole	Anthropique Cavernicole
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Ubiquiste	Anthropique	Anthropique Cavernicole
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Ubiquiste	Anthropique Cavernicole	Anthropique
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Ubiquiste	Anthropique Fissuricole	Anthropique Cavernicole

Sur 9 espèces, 3 appartiennent au cortège forestier ou bocager. Ce cortège intègre les espèces les plus exigeantes, mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale.

Le cortège bocager et forestier intègre les espèces les plus exigeantes, mais elles ne sont pas nécessairement menacées à l'échelle nationale et/ou locale. Paradoxalement, certaines de ces espèces se retrouvent souvent en été au cœur des villages (grands bâtiments : mairie, église, école...) et chassent dans les milieux naturels les plus préservés aux alentours. Pour les espèces, et notamment les Oreillards, les structures paysagères (haies, ripisylves et autres lisières) sont essentielles au déplacement et permettent de tisser un réseau entre les différents gîtes et les zones de chasse.

Les espèces ubiquistes correspondent aux cortèges anthropiques ou arboricoles pour la reproduction. C'est le cas de la Noctule de Leisler, quasi-menacée en France et en région.

Le Vespère de Savi a été contacté de manière possible seulement, contrairement aux autres espèces considérées comme certaines, les contacts sonores enregistrés ne permettant pas de le distinguer de manière certaine avec la Pipistrelle de Kuhl.

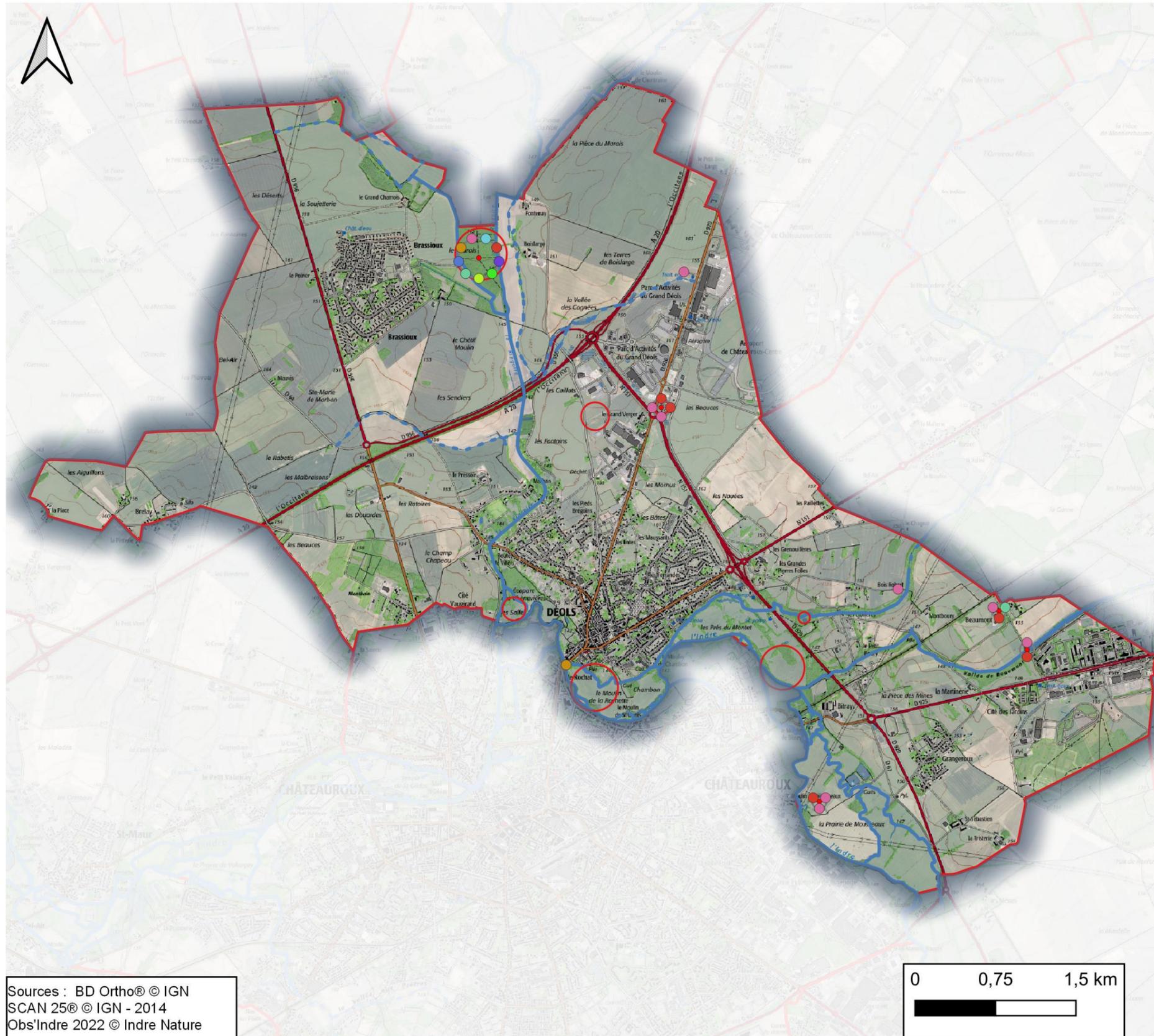
#### 7.6.4 Synthèse des expertises liées aux chiroptères

- 9 espèces recensées sur la commune ;
- Toutes les espèces sont protégées (individus et gîtes) ;
- **Une colonie en reproduction de Murins de Daubenton** a été trouvée sous un pont au-dessus de l'Indre (94 individus).
- Aucune espèce supplémentaire n'est signalée dans la bibliographie.
- Le niveau d'enjeu de conservation des espèces de ce groupe est jugé moyen.

---

L'enjeu de conservation des habitats de chiroptères au sein de la commune est moyen, à l'exception des milieux forestiers et bocagers, qui possèdent des enjeux forts pour les chauves-souris.

---



Sources : BD Ortho® © IGN  
 SCAN 25® © IGN - 2014  
 Obs'Indre 2022 © Indre Nature

Carte 7 : Cartographie des espèces de chiroptères recensées sur la commune en 2022.

## Cartographie des chiroptères

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

### Légende

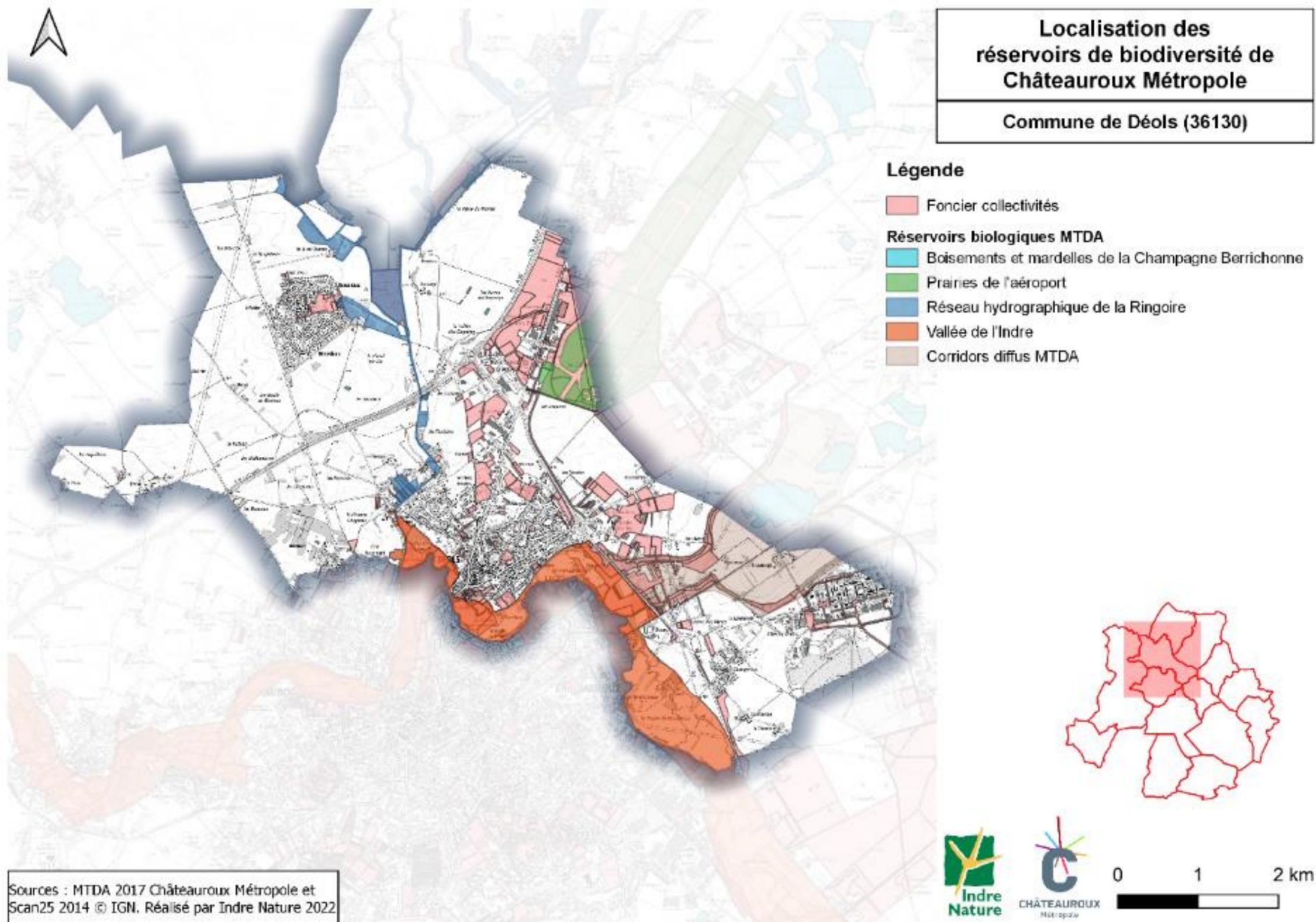
▭ Secteurs étudiés

### Espèces contactées en 2022

- Barbastelle d'Europe
- Murin de Daubenton
- Murin de Natterer
- Noctule de Leisler
- Oreillard gris
- Pipistrelle commune
- Pipistrelle de Kuhl
- Sérotine commune
- Vespère de Savi

## 8 Fonctionnalités écologiques

Globalement, l'ensemble des milieux naturels, support des trames écologiques, ont été prospectés dans le cadre de cette étude. Ils sont présents sous forme de mosaïques, mais à un état de conservation moyen à dégradé. Les espaces favorables sont davantage situés en vallée de l'Indre, au sud de la commune. Leur connectivité est plutôt bonne à moyenne sur la vallée de l'Indre. Ailleurs, les connectivités sont dégradées voire absentes, la zone urbanisée, les grandes cultures et les axes routiers ou autoroutiers qui quadrillent le territoire, constituant des obstacles majeurs pour certains groupes d'espèces.



Carte 8. Localisation des réservoirs de biodiversité de la commune de Déol

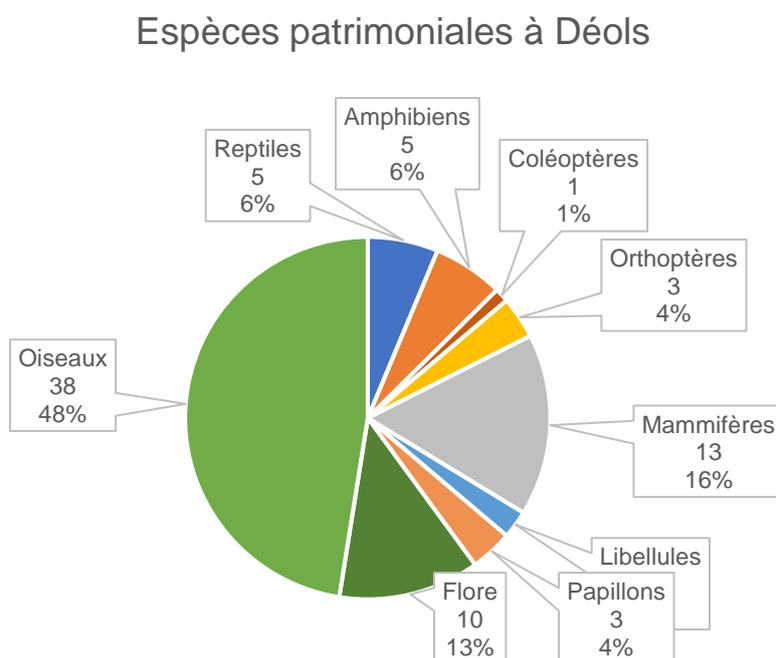
## 9 Synthèse des enjeux écologiques

La commune de Déols est marquée par une dominance de milieux cultivés et anthropisés représentant plus de 80% de la surface de son territoire. Les cultures dominent au nord et à l'ouest et les zones d'activité et urbaines se situent plutôt à l'est. La vallée de l'Indre s'étale sur la frange sud de la commune et concentre une grande partie des enjeux de conservation. Les boisements sont peu représentés, il s'agit principalement de boisements alluviaux en vallée de l'Indre et de ses affluents, la Ringoire au nord et les ruisseaux du Montet et de Beaumont au sud-est.

La commune est concernée par plusieurs zonages de biodiversité, deux Espaces Naturels Sensibles (le Bois de la Ringoire au marais de Brassioux et le parc des Chenevières en vallée de l'Indre. Le site Natura 2000 Vallée de l'Indre, deux ZNIEFF de type 1 Vallée de l'Indre et Prairies et pelouses de l'aéroport, et une ZNIEFF de type 2 sur la vallée de l'Indre.

Au total, **80 espèces patrimoniales ont été observées sur la commune en 2022**. Le graphique ci-après présente la répartition par groupe d'espèces de ces espèces patrimoniales.

Figure 2. Répartition des espèces patrimoniales observées sur la commune de Déols par groupe d'espèces.



66 espèces patrimoniales mentionnées dans la bibliographie n'ont pas été observées en 2022. La totalité d'entre elles est jugée présente sur la commune au vu des habitats qu'elle comporte et des connaissances sur l'écologie des espèces, bien qu'elles n'aient pas fait l'objet d'observations lors des inventaires.

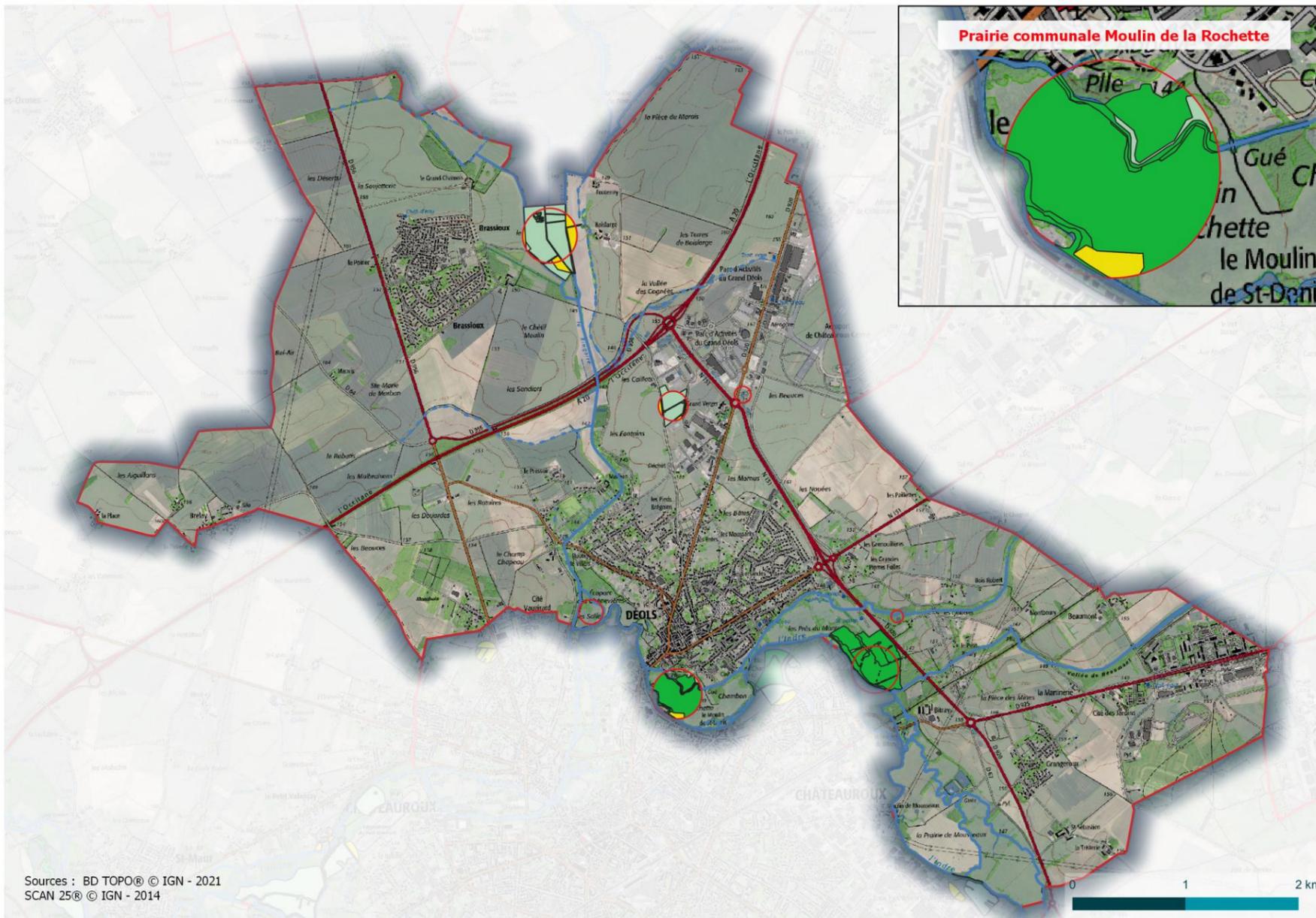
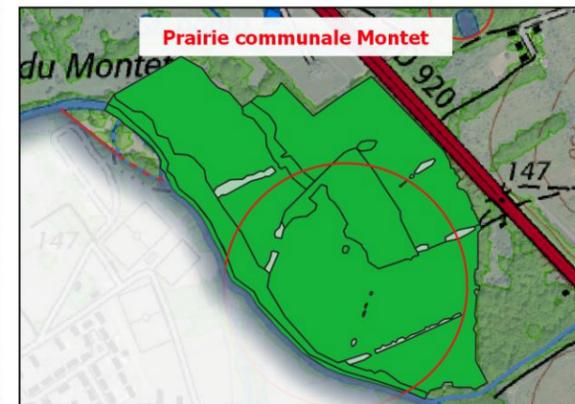
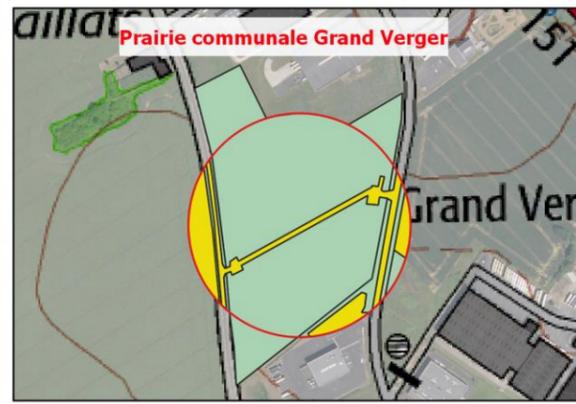
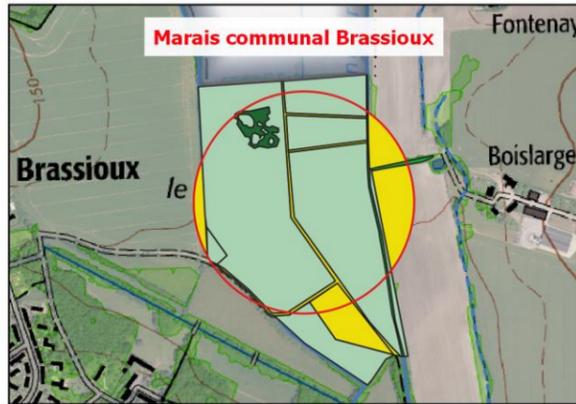
Les enjeux forts et très forts sont associés, dans un premier temps, aux végétations humides herbacées et boisées (bas-marais, roselières, prairies, forêt de Frênes et d'Aulnes) situées sur les terrains communaux du marais, des prairies et des mares ou bassins.

Dans un second temps, les végétations mésophiles (prairies de fauche) et sèches de pelouses calcicoles ou de talus secs revêtent également un intérêt de conservation fort, car elles abritent plusieurs espèces patrimoniales. C'est aussi le cas des végétations rivulaires aquatiques et humides de l'Indre (herbiers, roselières).

Les milieux ouverts et semi-ouverts sont ceux ayant les plus forts enjeux pour les espèces patrimoniales d'oiseaux nicheurs.

Les milieux forestiers et bocagers plus rares sont ceux ayant les plus forts enjeux pour les espèces de chiroptères.

D'une manière générale, l'ensemble de ces milieux sont favorables à la présence de cortèges variés d'espèces et à toutes les espèces patrimoniales à enjeux moyens à forts, en particulier aux espèces végétales, aux oiseaux, aux insectes et aux chauves-souris.



Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014



## Cartographies des enjeux écologiques

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Chateauroux

### Légende

- sites\_a\_prospecter
- Faible
- Fort
- Moyen
- Très fort



Carte 9 : Synthèse des enjeux écologiques des sites prospectés de façon plus approfondie sur la commune

## 10 Préconisations de gestion et perspectives

---

La commune a fait l'objet d'une réunion de restitution sur place le 15/06/2023 en présence de Damien BAILLY (Adjoint au maire), Virginie GUEREAU (Services techniques Espaces vert) et Pierre LEUDET (Services techniques Espaces vert), Alexandra MINEAU (Châteauroux Métropole), Antonin DHELLEMME (Biotope) Ludivine DOYEN (Biotope), Gilles DEZECOT (Indre Nature) et Francis LHERPINIERE (Indre Nature).

---

La réunion de restitution a eu pour objectif de présenter les résultats de cet ABC en termes de biodiversité (habitats, flore, faune), mais surtout de discuter et partager ensemble les enjeux et menaces identifiés à l'échelle de la commune, des synergies possibles à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux, des préconisations de gestion qui pourraient être mises en œuvre et pour finir des perspectives.

Il est rappelé que les élus locaux ont le pouvoir de prendre des décisions et d'agir concrètement pour préserver et modifier l'occupation du sol et la biodiversité.

L'ABC constitue une première étape pour enclencher une prise en compte de la biodiversité dans la vie de la collectivité. À terme, il doit devenir un véritable outil d'aide à la décision. Il pourra être utile pour la révision du PLUi et de la Trame Verte et Bleue, permettant d'affiner et conforter la cartographie des zonages et les engagements de la commune.

C'est une démarche d'inventaire à poursuivre et à affiner avec l'implication de l'ensemble des acteurs (élus, agents, habitants, exploitants agricoles et forestiers, promeneurs, chasseurs, pêcheurs...) pour construire et appliquer des recommandations de gestion des différents espaces.

Cette partie du rapport met donc en avant les préconisations de gestion et les perspectives possibles sur la biodiversité face aux enjeux et menaces identifiés sur les différents sites prospectés et extrapolés à l'échelle de la commune.

Les préconisations de gestion se présentent sous forme d'un tableau dans le chapitre suivant qui fait appel à des fiches dans un catalogue de préconisations, commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole, dans lequel vous trouverez les éléments techniques pour leur mise en œuvre. L'entrée se fait par thématique ou milieu.

Exemple : Des travaux sont prévus dans un bâtiment accueillant des hirondelles – se référer à la fiche B\_1 « Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti ».

### 10.1 Axe 1 : Conservation des espèces et des milieux à enjeux

La commune de Déols est sensible à la démarche de l'ABC, les services sont notamment déjà engagés dans des actions favorables à la biodiversité (fauches tardives, écopâturage, plessage, gestion de saules en têtard...), notamment dans le écoparc des Chenevières ou le quartier des Maussants. Toutefois les espaces communaux gérés par la commune sont assez limités. En effet, en dehors des espaces verts du bourg, des chemins communaux, d'une partie du parc

des Chenevières (classé ENS) et du bois de la Ringoire, marais communal de Brassioux classé Espace Naturel Sensible également..

La vallée de l'Indre concentre une grande partie des enjeux de conservation, mais plusieurs autres sites sont porteurs d'enjeux au regard du contexte particulier de la commune dont le territoire est occupé à plus de 80 % par la grande culture et le tissu urbain (comprenant les zones d'activité). En effet, ces sites offrent un potentiel d'attractivité pour la biodiversité qui doit pouvoir être mis à contribution pour accueillir davantage de biodiversité.

La commune dispose de 53 km de chemins inscrits au PDIPR.

#### 10.1.1 Milieux aquatiques et humides

La vallée de l'Indre, avec la présence de prairies, de mares, d'annexes hydrauliques, les milieux humides occupent une place significative au sud de la commune. Elle joue son rôle de réservoir de biodiversité et de corridor avec toutefois des sites plus ou moins riches et attractifs et un problème d'EEE à gérer. La plupart de ces sites appartiennent au Conservatoire des Espaces Naturels de la région Centre Val de Loire et font l'objet de plans gestion pluriannuels qui seront renouvelés dans les prochaines années. De fait seuls quelques sites, les prairies du Montet vers Bitray et la prairie près du moulin de la Rochette ainsi que partiellement le parc des Chenevières, pour lesquels nous manquions de données ont été prospectés. Pour les deux sites les plus au sud (prairies du Montet vers Bitray et la prairie près du moulin de la Rochette ) peu d'espèces patrimoniales ont été observées et les enjeux y sont relativement modestes. Pour le premier des deux sites, les prairies semblaient avoir été fauchées précocement. L'hétérogénéité des milieux est toutefois intéressante et favorable à la biodiversité.

La restauration d'une mare à l'entrée de l'écoparc des Chenevières est envisagée en 2024 avec l'appui d'Indre Nature

Au nord de la commune, le bois et marais de Brassioux dans la vallée de la Ringoire, présente des enjeux de conservation forts, des espèces patrimoniales y ont été observées pour plusieurs groupes taxonomiques, cependant les espèces végétales concernées, à savoir le Choin noirâtre et la Grande Sanguisorbe s'y trouve à l'état relictuel, menacées par une fermeture de la clairière au nord du boisement. Une réouverture semble nécessaire avec une fauche annuelle en septembre.

#### 10.1.2 Milieux cultivés, bords de champs et prairies sèches

Les sites privés des anciennes pépinières Gaujard et la prairie attenante sur le site de Montbain présentent un enjeu fort de conservation au regard des importantes stations d'orchidées qui s'y déploient, plus de 5000 pieds de Sérapias langue, plus de 500 pieds d'Orchis Bouffon et des stations plus modestes d'Orchis à fleur lâche. Malheureusement il semble qu'un projet d'aménagement soit en cours d'étude sur ce site.

Les prairies du Centre National de Tir Sportif présentent également un intérêt et mériteraient une expertise plus approfondie.

### 10.1.3 Gestion différenciée et bâti

La mise en place d'une gestion différenciée sera proposée sur l'ensemble des espaces verts (cf. fiche C).

La commune pratique déjà autant que possible la fauche tardive sur la petite prairie des Grands Maussants et à Brassioux et une gestion différenciée aux Chenevières. À son initiative des aménagements favorables à la biodiversité sont réalisés dans les parcs, tels que de tas de bois, plessages, saules en têtard, gîtes et nichoirs... et à pour projet l'installation de Microforêt Miyawaki dans les délaissés du lotissement des Maussants.

La plupart des talus en bords de rocade ou d'autoroute concernent l'agglomération ou la DIRCO, ils sont souvent colonisés par des espèces pionnières d'orchidées et leur gestion en fauche tardive semble bien adaptée.

Le réseau communal de chemins ruraux dont 53 km sont inscrits au PDIPR), n'a pas été abordé spécifiquement en réunion, nous conseillons une gestion différenciée de ces sentiers avec un fauchage de la bande passante au printemps et un fauchage tardif si possible avec export, voir un fauchage alterné une année sur deux d'un bas-côté.

Les haies peu présentes sur le territoire communal sont généralement taillées par les propriétaires. On sensibilisera les particuliers au respect de l'interdiction de taille du 1er avril au 31 juillet, à l'instar des agriculteurs.

L'aéroport fait l'objet d'un plan de gestion écologique depuis douze ans réalisé par Indre Nature. Le site fait l'objet d'un plan de gestion quinquennal en faveur des groupes d'espèces présents et des prairies et pelouses relictuelles de champagnes.

Le pont Perrin dispose de corniches qui lui permet d'accueillir une importante colonie de Murins de Daubenton avec 94 individus répertoriés en deux endroits. Par contre le clocher de l'église de la commune est grillagé, un aménagement peut éventuellement être envisagé afin d'y accueillir des colonies de Chauves-souris (cf. fiche B\_1).

L'éclairage public est passé au LED et est éteint de minuit à 5h sur une partie de la commune.

### 10.1.4 Documents d'urbanisme

Trois linéaires de haies sont en prescription et éléments de paysage à préserver dans le nord de la commune. Cette démarche de « prescriptions et éléments du paysage à préserver » dans le PLUi pourrait toutefois être étendue à toutes les haies, les mares et autres éléments du paysage.

Plusieurs espèces végétales invasives sont présentes sur la commune. La Berce du Causase dans la prairie du Moulin de la Rochette et la Renouée du Japon en rive de l'Indre au nord du stade de Bitray, mais également la renouée du Japon en vallée de l'Indre et sur le secteur de Beaumont. Une réflexion doit être engagée afin de réalisée une gestion coordonnée avec les communes de Châteauroux et Saint Maur sur la problématique des espèces exotiques envahissantes notamment de la Berce du Caucase et peut-être également de la Renouée Asiatique pour la vallée de l'Indre (cf fiche D).

Malgré le nombre de déchetteries sur l'agglomération, la commune souffre régulièrement de dépôts sauvages de déchets.

## 10.2 Axe 2 : Stratégie de reconquête et de restauration

La stratégie de reconquête et de restauration sur la commune pourrait consister en une restauration progressive des corridors écologiques terrestres au nord de la commune par la plantation d'un réseau de haies, bien que les éléments fragmentant constitués par le réseau routier et autoroutier rendent la tâche compliquée. Concernant essentiellement des parcelles privées, cette stratégie fait appel au volontariat des riverains et peut s'appuyer sur le programme de plantation de haies proposé par le Pays castelroussin qui concerne les collectivités et les agriculteurs. Toute opportunité de création de haies doit être saisie, de préférence en continuité d'éléments existants (haies, boisement).

Le contexte urbanisé et la perspective d'un réchauffement climatique donnent son importance à la conservation du patrimoine naturel de la commune. Les réservoirs de biodiversité et corridors écologiques de la vallée de l'Indre sont en grandes majorités fonctionnels, des améliorations peuvent toutefois être apportées par la réalisation de structures paysagères complémentaires telles que des haies, bosquets, ripisylve, mares ou plus simplement des délaissés de bandes enherbées et zones refuges ou de quiétude.

La poursuite de l'installation de petits aménagements dans les parcs et les délaissés de type nichoirs, gîtes, hibernaculum, murets de pierres sèches ou écuroduc... doit être envisagée.

À l'instar du projet Oasis en projet pour l'école Paul Langevin, et concernant le réseau urbain en lien avec la commune de Châteauroux et croisant avec la problématique de réchauffement climatique, une réflexion concernant la végétalisation en plusieurs strates des axes de déplacements en ville et la gestion intégrée des eaux pluviales doit être menée.

Globalement, il a été observé au cours des échanges avec les communes, une nécessité d'actualiser la Trame Verte et Bleue au niveau du PLUI et l'affiner par commune pour travailler sur ce sujet de reconquête de la biodiversité et de restauration des milieux. La trame noire avec les enjeux sur la pollution lumineuse pourrait être étudiée par la même occasion. Cette stratégie pourra être mise en œuvre lors de la révision du PLUI.

Les milieux naturels présents avec cette richesse de la biodiversité en milieux ruraux ou urbains sont également des alliés incontournables de la lutte contre les dérèglements climatiques. La présence de nature et de végétation en ville a un impact sur la pollution atmosphérique, sur le phénomène d'îlots de chaleur urbains, elle favorise également la pratique des modes actifs, du sport, des jeux et au bien-être des habitants... Par exemple, il a été prouvé que les parcs, connectés à des corridors verts, favorisent l'usage du vélo et le cheminement des piétons.

Avec la nouvelle Stratégie Nationale pour la Biodiversité et la mise en place du Fond Vert, les collectivités peuvent monter des projets de grande ampleur pour les aider à poursuivre leurs

actions sur la biodiversité. De même, l'ABC peut faciliter l'insertion de la collectivité dans le programme « Territoires engagés pour la nature », en présentant un plan d'action.

Cette stratégie de reconquête doit être menée à l'échelle des 14 communes de l'Agglomération.

### 10.3. Axe 3 : Sensibilisation et communication

L'Atlas de la Biodiversité Communale est une première étape qui permet de faire l'état des connaissances, des enjeux et d'identifier les actions faites et celles à poursuivre. Mais c'est aussi un support de sensibilisation pour permettre à tous les acteurs du territoire : élus, habitants, associations, aménageurs de se représenter la diversité écologique présente chez eux et à l'échelle de l'agglomération.

Si les effets et les causes du réchauffement climatique sont maintenant bien compris et admis par une grande majorité de nos concitoyens, le concept de biodiversité, d'érosion de la biodiversité et l'enjeu du maintien d'un tissu vivant sur la planète demeure plus compliqué à saisir. Par ailleurs, si bénéficier d'un environnement naturel préservé et protéger la nature reste une priorité qui ressort régulièrement sur le sujet depuis des années dans les sondages, les représentations « d'un environnement naturel préservé » et les moyens à mettre en œuvre pour l'obtenir peuvent singulièrement différer. C'est tout l'enjeu qui nécessite une stratégie de communication et de sensibilisation régulière, harmonisée, référencée scientifiquement et cohérente sur ces sujets.

Dans un premier temps, il sera nécessaire de définir une stratégie de communication, et il est souhaitable que cette réflexion soit collective et menée à l'échelle de l'agglomération. En effet, il est ressorti de manière unanime au cours des réunions avec les communes d'une attente et de la nécessité de communiquer et de sensibiliser sur le thème de la biodiversité. Et très souvent, les communes ont émis le souhait d'une stratégie de communication harmonisée portée à l'échelle de l'Agglomération de Châteauroux Métropole pour assurer une cohérence et appuyer la communication locale.

Toutefois à partir de cette première expérience et afin d'attirer un public plus nombreux, plusieurs points peuvent être portés à la réflexion :

- Établir un ensemble de propositions, diversifiées en termes de publics ciblés, de formats et de sujets... et structurées autour d'un programme annuel
- Une communication structurée au niveau de l'agglomération et relayée localement en s'appuyant sur les équipements, tiers lieux et associations volontaires existantes.
- L'instauration de grands rendez-vous annuels, en effets beaucoup de propositions de découvertes ou de formations nécessitent de limiter les groupes à 10/15 personnes, il est important de pouvoir fédérer parfois un public plus large et important à l'occasion d'évènements portant sur les thématiques nature et environnement.

- Valoriser le patrimoine naturel des communes et le porter à la connaissance des concitoyens. Il s'agit d'une demande assez récurrente remontée lors des réunions dans les différentes communes. Ces actions pouvant prendre la forme, de pages web, de diaporama/conférence, d'expositions, de chemins d'interprétation, de livrets ou road-book, numéros spéciaux, biodiversité de revues municipales et d'agglomération...
- Constituer un/des réseaux volontaires d'agents et/ou élus référents environnement des communes de l'agglomération à viser d'échanges de pratiques, de formation, d'organisation de conférences..., aménagement d'un site dans le cadre d'un concours "j'accueille la biodiversité dans ma commune"
- identifier des sites pour conduire des chantiers participatifs de restauration (restauration de mare, nettoyages de sites, plantation de haies d'alignements ou d'arbres isolés... et mobiliser les riverains et volontaires avec l'appui des associations de protections de la nature du département.
- Créer dans chaque commune une Aire Terrestre Educative (éventuellement 2 ou 3 pour Châteauroux). Ce dispositif de l'Office Français pour la Biodiversité inspiré des méthodes de pédagogie active est déterminant pour l'éducation à l'environnement des enfants en milieu scolaire ou périscolaire. Une ATE existe depuis quelques années sur la commune de Déols.

Plus spécifiquement, pour la commune de Déols, plusieurs points ont été abordés concernant la communication. Les responsables des services et l'élu présent ont exprimé le besoin d'harmonisation des pratiques avec Châteauroux, notamment sur les sites de la vallée de l'Indre. Une information naturaliste sur l'écoparc pourrait être utile. afin d'expliquer l'intérêt des modes de gestion et éviter les reproches des concitoyens se référant à la gestion plus intensive du site de Belle Isle. D'une manière générale la gestion différenciée des espaces doit être accompagnée de pédagogie et d'un même discours à l'échelle de l'agglomération. Concernant l'animation, de nombreuses actions se déroulent déjà dans l'écoparc des Chenevières ou a d'ailleurs été créée la première Aire Terrestre Educative dans l'Indre.

## 11 Tableau de préconisations de gestion

Un ensemble de préconisations de gestion a été identifié pour chaque grande thématique abordée au cours de cet ABC : bocage, mares, cours d'eau, landes, gestion différenciée, bâti...

Le catalogue de préconisations de gestion fait l'objet d'un document indépendant commun à l'ensemble de Châteauroux Métropole.

Tableau 11 : Tableau de préconisations de gestion.

Thématique / milieu	Code	Fiches préconisations de gestion
Bocage	A	Gestion durable du bocage et des bosquets, plantation d'arbres et de haies
Prise en compte de la biodiversité dans la restauration et l'aménagement du bâti et des ouvrages	B_1	Bâti
	B_2	Ouvrages d'art
	B_3	Identifier et neutraliser les pièges pour la faune
Gestion différenciée	C	Gestion différenciée
Espèces exotiques envahissantes	D	Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
Mares et étangs	E	Gestion durable des mares et étangs
Cours d'eau	F	Gestion durable des cours d'eau et des fossés
Milieux alluviaux	G	Gestion durable des prairies et des marais alluviaux, prairies mésophiles à plus sèches
Espaces verts	H	Pour des espaces verts plus vivants
Prise en compte des milieux naturels et des espèces dans les documents d'urbanisme	I_1	Éléments paysagers remarquables (haies, arbres, mares, fossés....)
	I_2	Clôtures
	I_3	Friches
	I_4	Pollution lumineuse
	I_5	Entretien des chemins communaux
Boisements	J	Gestion durable des boisements
Milieux calcicoles secs	K	Gestion des pelouses calcaires
Landes	L	Gestion des landes sèches et humides

## 12 Résultats sur les sites définis pour les inventaires

### 12.1.1 Marais communal de Brassioux

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Déols
Dates de passage	15/06, 25/07, 12/09 et 16/12
Nom du site si existant	Marais de Brassioux (ENS)
Présentation du site	
Surface approximative	18 ha
Usages	Sylviculture, loisirs
Propriétaire	Commune
Gestionnaire	Commune
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Prairies calciclinales à Molinie bleue x Bas-marais à Schoenus nigricans (CB 37.311 x 54.21, EUNIS E3.511 x D4.11, N2000 6410 / (7230) x 7230)</li> <li>* Plantations de Peupliers (CB 83.321, EUNIS G1.C1)</li> <li>* Fruticées à Prunus spinosa et halliers à Rubus fruticosus (CB 31.8, EUNIS F3.111)</li> <li>* Cours d'eau intermittents (CB 24.16)</li> <li>* Haies (CB 84.2, EUNIS FA)</li> <li>* Grandes cultures (CB 82.11, EUNIS I1.1)</li> <li>* Fourrées (CB 31.8, EUNIS G5.6)</li> <li>* Forêts caducifoliées (CB 41)</li> </ul>
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Le Choin noirâtre et la Grande Pimprenelle
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Papillons</b> : L'écaille chinée <b>Coléoptères</b> : <i>Scaphidema metallica</i> <b>Libellules</b> : Le Caloptéryx vierge <b>Chiroptères</b> : La Barbastelle d'Europe, Murin de Daubenton, Noctule de Leisler <b>Oiseaux</b> : Tourterelle des bois
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune observée en 2022
Menaces potentielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Pollution (rivière surtout)</li> <li>* Fermeture des milieux (zone ouverte avec présence de Choin noirâtre et de Grande Pimprenelle)</li> </ul>
Commentaires sur les enjeux	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Enjeux en termes d'espèces et d'habitats surtout dans la zone encore ouverte au cœur du boisement ;</li> <li>* espèces remarquables souvent en faible voire très faible effectif (Choin noirâtre et Grande Pimprenelle)</li> <li>* Habitats parfois peu caractérisés, peu riches en espèces constitutives (Peupleraie);</li> <li>* Habitats parfois ponctuels ou en mosaïque ;</li> <li>* Les boisements s'enrichissent en espèces autochtones (Frêne élevé, Peuplier tremble), face à la difficulté à se maintenir de celles plantées.</li> </ul>

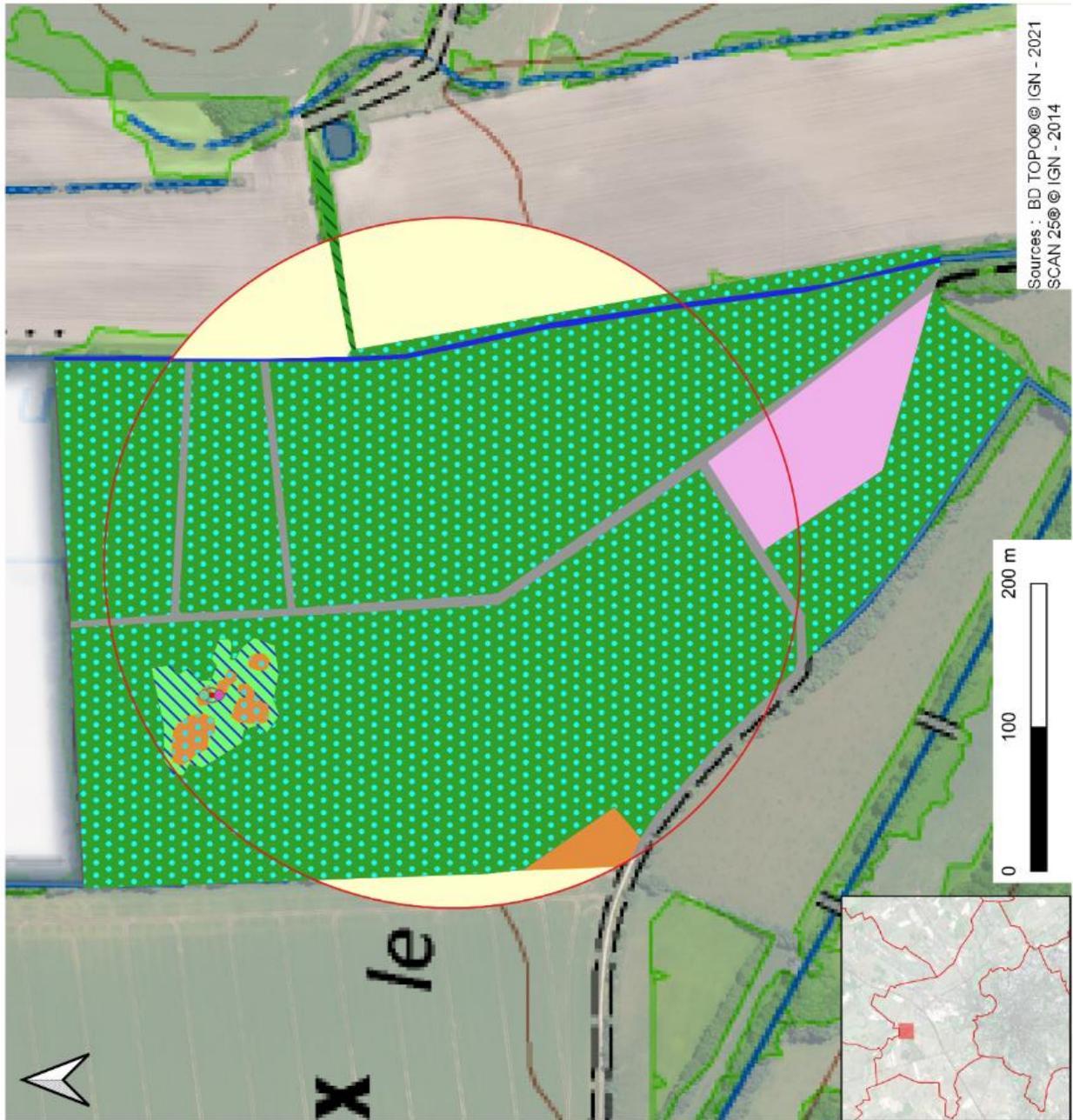
**Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion**

Maintenir ouverte la zone relictuelle de zone humide, au nord-ouest du site  
Fauche annuelle en septembre  
Contrôle et gestion de la qualité des eaux de la rivière



**Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Marais communal Brassioux**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole



**Légende**

□ Secteur étudié

**Habitats naturels simplifiés**

••••• Boisements humides ou mésophylophiles

■ Haies

■ Fourrés humides

■ Fourrés mésophiles ou secs, landes hautes

■ Végétations herbacées humides ou mésophylophiles

■ Milieu aquatique

■ Grandes cultures

■ Zones totalement artificialisées

■ Milieux fortement anthropiques ou cultivés

**Flore patrimoniale**

● Choin noirâtre

● Grande pimprenelle



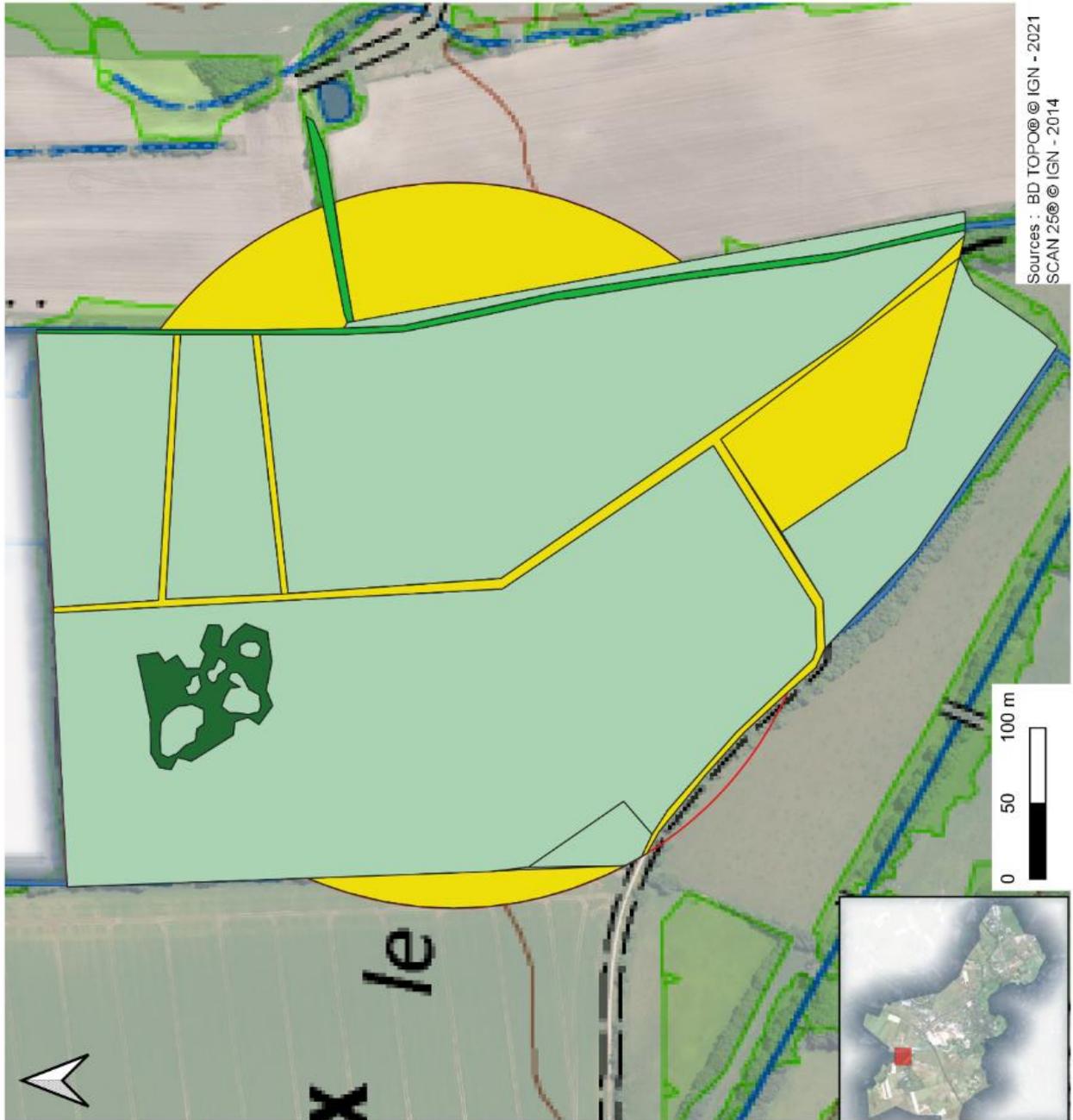
Sources : BD TOPO® © IGN - 2021  
SCAN 25® © IGN - 2014

Carte 10. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Marais de Brassioux »

**Légende**

**Enjeux écologiques**

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort



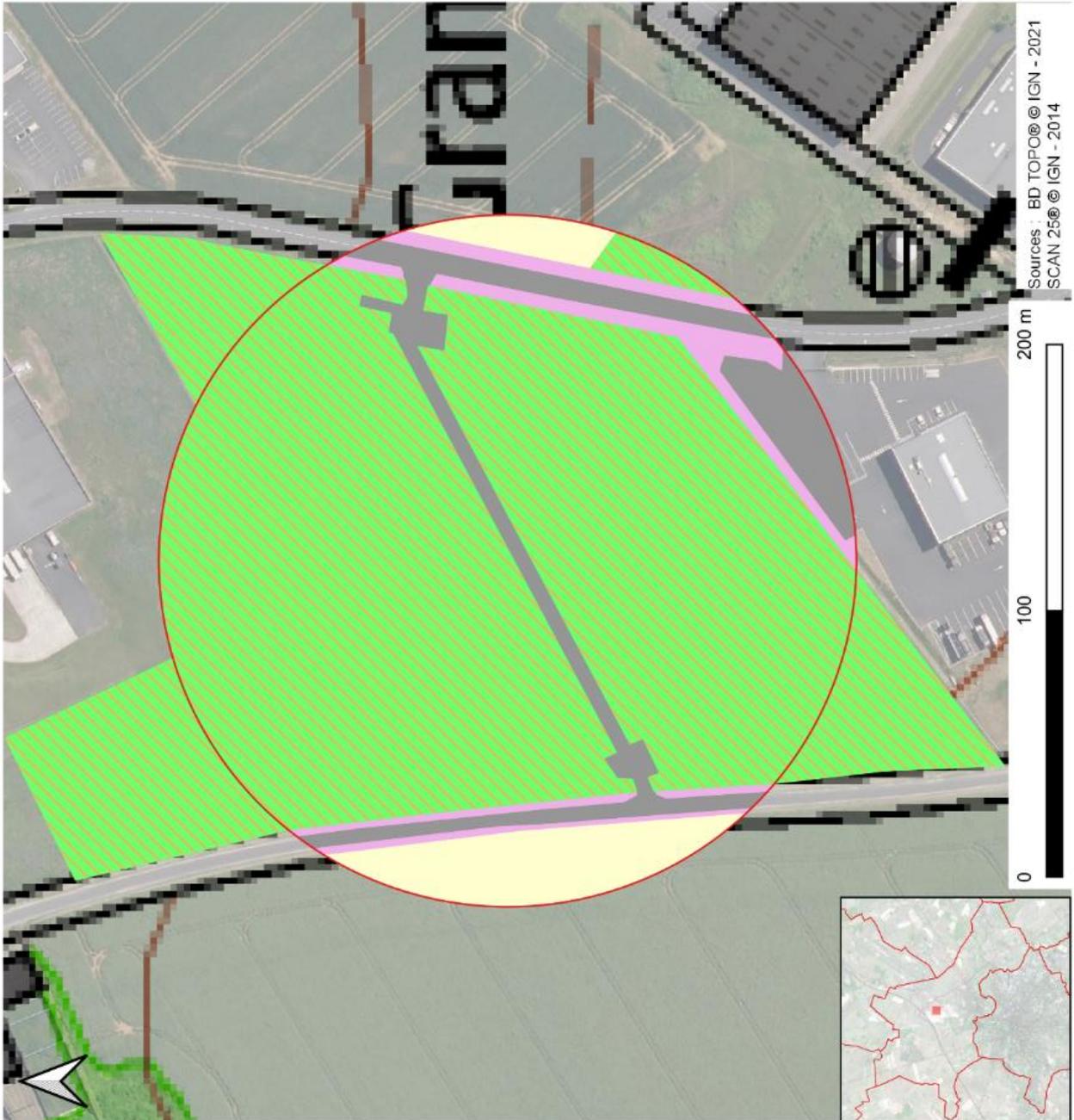
Carte 11. Synthèse des enjeux au niveau du site « Marais de Brassieux »

## 12.1.2 Prairie communale Grand Verger sud Parc activité

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Déols
Date de passage	12/09
Nom du site si existant	Prairie communale Grand Verger sud Parc activité
Présentation du site	
Surface approximative	5,3 ha
Usages	Inconnu
Propriétaire	Agglomération
Gestionnaire	Agglomération
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Friche rudérale sèches
Espèces végétales à enjeux présentes	Aucune observée en 2022
Espèces animales à enjeux présentes	Aucune observée en 2022
Espèces exotiques envahissantes présentes	Aucune observée en 2022
Menaces potentielles	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Urbanisation</li> <li>* Pollutions diverses dues au fait que l'on soit en zone urbaine (déchets divers, décharges "sauvages" ...)</li> <li>* Pression des usages humains sur certaines zones (piétinement, parking...)</li> </ul>
Commentaires sur les enjeux	Enjeu moyen
Points de vigilance en lien avec la gestion	
<p>Eviter l'urbanisation            Maintien du milieu ouvert            Règles et contrôle de la fréquentation par le public : création de zones "refuges" pour la faune et la flore, contrôle des déchets, du feu, du bruit, des chiens...            Proscrire tout amendement, ré-ensemencement et fertilisation et préconiser une fauche tardive (pas avant début juillet), avec bandes-refuges.</p>	
	 

**Légende**

- Secteur étudié
- Habitats naturels simplifiés**
- Végétations herbacées sèches
- Grandes cultures
- Zones totalement artificialisées
- Milieux fortement anthropiques ou cultivés

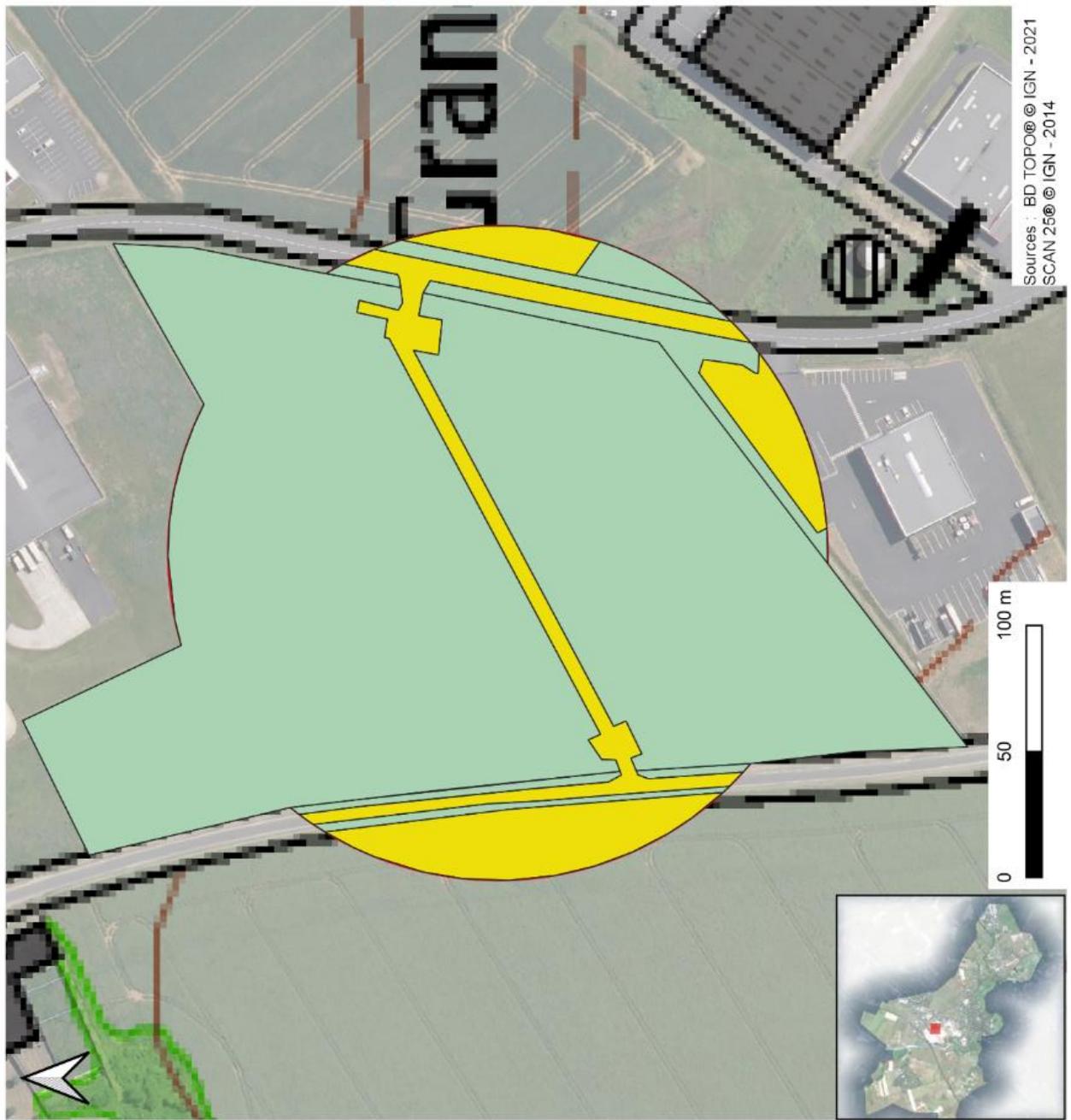


Carte 12. Carte simplifiée des habitats naturels simplifiée sur le site « Prairie communale Grand Verger »

**Cartographie des enjeux écologiques  
- Secteur de Prairie communale Grand Verger sud Parc activité**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

**Légende**  
Enjeux écologiques  
Faible  
Moyen



Carte 13. Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairie communale Grand Verger »

### 12.1.3 Prairies du Moulin de la rochette proche Chambon et les prairies du Montet proche de Bitray

Ces prairies appartiennent au Conservatoire des Espaces Naturel de la région Centre Val de Loire. Elles font l'objet de la mise en œuvre d'un plan de gestion établi pour les années 2016 à 2025, ainsi que d'un programme d'extension de son périmètre.

Habitats présents sur l'ensemble du site des prairies du Montet et Chambon (extrait du Plan de gestion du CEN)

- Milieux aquatiques (Communauté à renoncules aquatiques CB 22.432, communauté de lentilles d'eau CB 22.411)
- Prairies et Mégaforbies (Prairie mésophile de fauche CB 38.2, Prairie méso-hygrophie de fauche CB 37.2, Prairie hygrophile à Elytrigia repens et Rumex crispus CB 37.2, Magnocaricaie CB 53.21, Mégaphorbiaie mésotrophe collinéenne CB 37.1, Ourlet riverain mixte CB 53.21, Phragmitaie CB 53.11)
- Forêt alluviale et fruticées (Fruticée calcicole, CB 31.812, Saulaie arbustive à saules pourpres à trois étamines et des vanniers CB 44.121, Aulnaie-Frênaie à Laîches espacées CB44.31)
- 

Espèces végétales à enjeux présentes sur l'ensemble du site des prairies du Montet et Chambon (extrait du Plan de gestion du CEN)

- Orchis à fleurs lâches, Potamot dense, Séneçon aquatique, Narcisse des poètes, Orchis brûlé, Oenanthe à feuilles de peucedan, Scille d'automne, Pulicaire commune, Stellaire glauque, Pigamon jaune, Pigamon noircissant, Trèfle étalé.
- 

Espèces animales à enjeux présentes sur l'ensemble du site des prairies du Montet et Chambon (extrait du Plan de gestion du CEN)

- Papillons : Petite Tortue, Nacré de la Sanguisorbe, Azuré des Cytises, Cuivré des marais.
- Libellules : Agrion nain Leste dryade Cordulie à corps fin
- Orthoptères : Criquet des roseaux Conocéphale des Roseaux
- Reptiles : Couleuvre vipérine Cistude d'Europe
- Oiseaux Bruant des roseaux Busard cendré Torcol fourmilier Pie-grièche écorcheur Héron bihoreau Bouvreuil pivoine Phragmite des joncs Râle des genêts Courlis cendré Pipit farlouse
- Mammifères : Castor d'Europe Campagnol amphibie Musaraigne aquatique

Extrait du Plan de gestion du CEN)

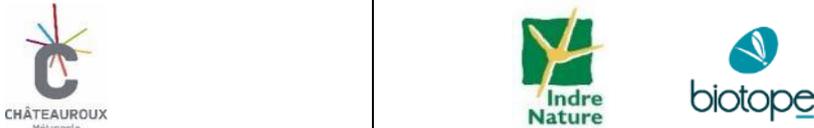
Présentation synthétique du plan de gestion et plan de travail

Code	Opérations	Priorités	Années											Temps Cumulé	
			16	17	18	19	20	21	22	23	24	25			
<b>Gestion des habitats et des espèces</b>															
GH1f	Restauration lourde de milieux ouverts - broyage	1	5	5	5										15
GH4a	Clôtures fixes	0	5											5	
GH4c	Mise en place de systèmes de franchissement (gué)	1	5												5
GH4d	Mise en place de mobiliers pastoraux (parcs de contention)	0	5											5	
GH5a	Gestion et suivi des troupeaux	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20
GH10c	Broyage de mégaphorbiaie	1				5		5		5					15
GH11b	Reprofilage	2	5												5
GH16	Restauration et aménagement du réseau hydraulique	2	5												5
GH17h	Débroussaillage de berce du Caucase	2	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50
<b>Inventaire et Suivi écologique</b>															
SE	Suivi écologique – faune/flore	2													0
<b>Fréquentation, pédagogie et accueil du public</b>															
CI1	Renouvellement des panneaux « Site naturel préservé »	1	5												5
CI2	Mise en place d'un panneau d'informations	3				5									5
<b>Suivi administratif</b>															
AD1	Autorisations et déclarations de travaux	1	5												5
AD1	Extension du site	1	3	3											6
AD2	Réunions de concertation locale	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	30
AD3	Évaluation du plan de gestion	2				10									10
AD4	Renouvellement du plan de gestion	1											40		40
														226	

### Remarques

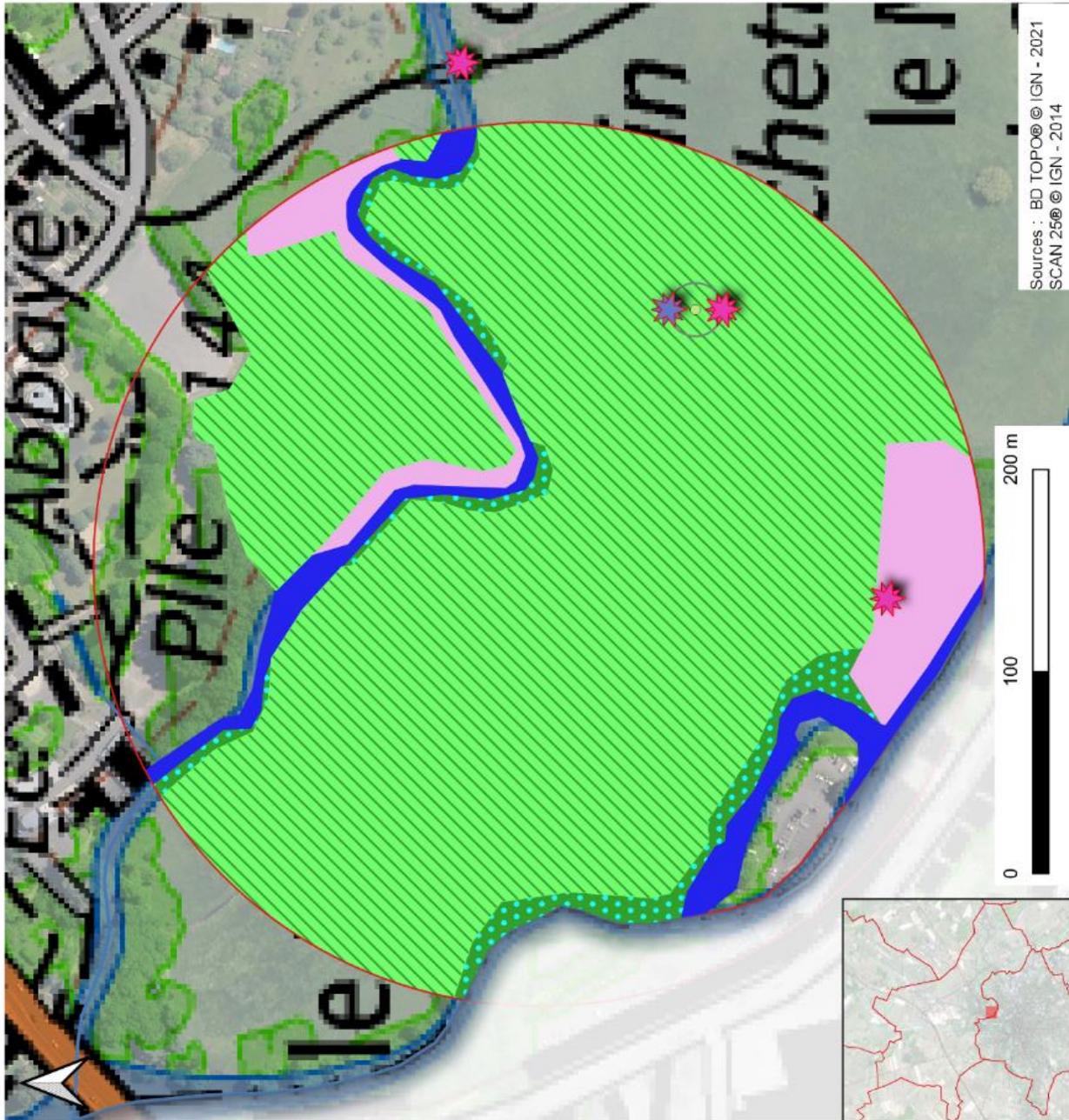
Sur l'ensemble des prairies du Montet, seulement deux sites ont fait l'objet de prospections dans le cadre de l'ABC, notamment en raison d'absence de données sur plusieurs groupes taxonomiques ou encore afin d'actualiser des données trop anciennes.

Certaines espèces à enjeux ne sont pas mentionnées sur les fiches qui suivent. En effet, la Couleuvre vipérine, la Cistude d'Europe ou le Castor d'Europe n'ont pas été observées précisément sur les sites prospectés, mais dans ou à proximité de la rivière du Montet.

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Déols
Dates de passage	23 et 25/07
Nom du site si existant	Prairies du Moulin de la rochette proche Chambon
Présentation du site	
Surface approximative	13 ha
Usages	Gestion conservatoire, protection de la biodiversité Fauçage agricole,
Propriétaire	CEN Centre Val de Loire
Gestionnaire	CEN Centre Val de Loire
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents(extrait du plan de gestion du CEN)	* Plantation de Peupliers (CB 83.321, EUNIS G1.C1) * Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (CB 44.3, EUNIS G1.21, N2000 91E0*) * Prairies de fauche de basse altitude (CB 38.2, EUNIS E2.2)
Espèces végétales à enjeux présentes (extrait du plan de gestion du CEN)	Patrimoine : Scille d'automne
Espèces animales à enjeux présentes(extrait du plan de gestion du CEN)	Aucune observée en 2022
Espèces exotiques envahissantes présentes	La Berce du Caucase (prioritaire) et l'Érable négundo
Menaces potentielles	* Pollution (en particulier de l'Indre) * Artificialisation des prairies (amendements) * Espèces exotiques envahissantes (surtout Berce du Caucase)
Commentaires sur les enjeux	* Gérer la Berce du Caucase (prioritaire) et l'Érable négundo * Les enjeux relatifs aux prairies "de fauche" sont modestes car elles comportent peu d'espèces remarquables et sont parfois elle semble assez artificialisées (semées, très entretenues) ; leur hétérogénéité (zones très humides à très sèches) est cependant intéressante et favorable à la biodiversité * Gérer les prairies par fauche tardive (pas avant juillet) avec zones ou bandes-refuges alternatives
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
<p>Proscrire tout amendement, ré-ensemencement et fertilisation et préconiser une fauche tardive (pas avant début juillet), avec bandes-refuges.</p> <p>Contrôle et gestion de la qualité des eaux de l'Indre</p> <p>Lutter contre les espèces invasives notamment la Berce du Caucase.</p>	
	

**Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Prairies communales Moulin de la rochette proche Chambon**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole



**Légende**

 Secteur étudié

**Habitats naturels simplifiés**

 Boisements humides ou mésohygrophiles

 Végétations herbacées mésophiles

 Milieu aquatique

 Milieux fortement anthropiques ou cultivés

**Flore invasive**

 Acer negundo

 Heracleum mantegazzianum

**Flore patrimoniale**

 Scille d'automne

Carte 14. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Moulin de la rochette proche Chambon »

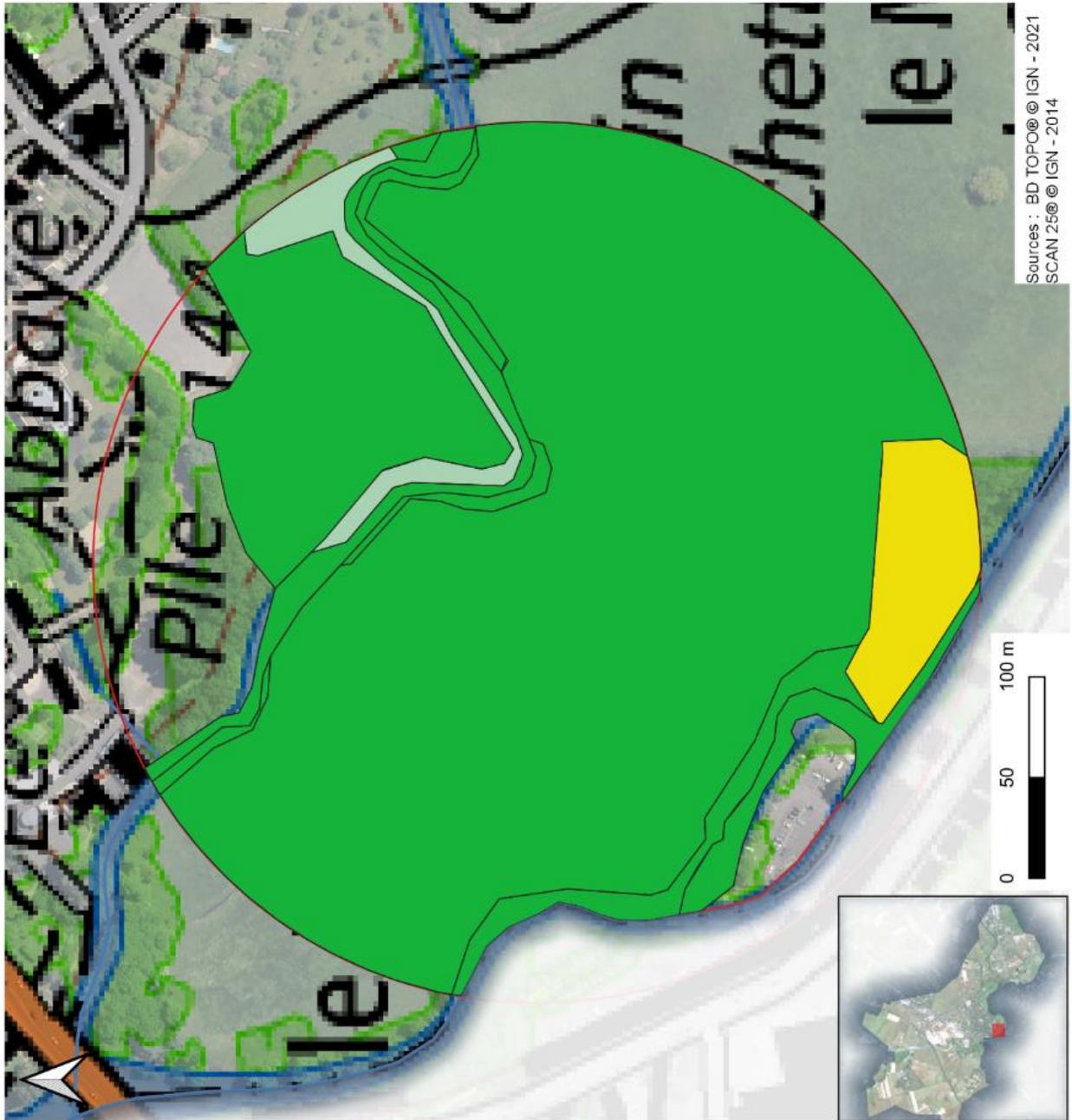
**Cartographie des enjeux écologiques**  
- Secteur de Prairies communales  
Moulin de la rochette proche  
Chambon

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

**Légende**

**Enjeux écologiques**

- Faible
- Moyen
- Fort



Carte 15. Synthèse des enjeux au niveau du site « Moulin de la rochette proche Chambon »



# UNITÉS ÉCOLOGIQUES DE PRAIRIES DU MONTET EN 2014 PETITS ET GRAND PRÉS



COPIES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - 2008 © CEN Centre  
Source : CEN Centre 2015  
Réalisation : A. Chouin mars 2015

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Déols
Dates de passage	5 et 7/05, 16 et 27/07, 27/08 et 24/11
Nom du site si existant	Prairies Montet proche Bitray
Présentation du site	
Surface approximative	13 ha
Usages	Gestion conservatoire, protection de la biodiversité, Fauche agricole,
Propriétaire	CEN Centre Val de Loire
Gestionnaire	CEN Centre Val de Loire
 © F. Lherpinière	 © F. Lherpinière
 © F. Lherpinière	 © F. Lherpinière
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Plantation de Peupliers (CB 83.321, EUNIS G1.C1) probable repousse partielle sur une ancienne peupleraie et évolution en boisement alluvial avec Frênes et Aulnes</li> <li>* Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (CB 44.3, EUNIS G1.21, N2000 91E0*)</li> <li>* Prairies de fauche de basse altitude (CB 38.2, EUNIS E2.2, N2000 6510)</li> <li>* Lits des rivières (CB 24.1)</li> <li>* Eaux dormantes de surfaces (CB 22.1, EUNIS C1)</li> <li>* Haies (CB 84.2, EUNIS FA)</li> </ul>
Espèces végétales à enjeux présentes	<b>Patrimoniales</b> : Scille d'automne et la Grande Pimprenelle
Espèces animales à enjeux présentes	<b>Papillons</b> : Azuré des Coronilles <b>Orthoptères</b> : Criquet des roseaux

<b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b>	Renouée asiatique
<b>Menaces potentielles</b>	* Pollutions diverses (déchets divers, décharges "sauvages"...)
<b>Commentaires sur les enjeux</b>	* Les enjeux relatifs aux prairies "de fauche" sont modestes car elles comportent peu d'espèces remarquables et semble parfois assez artificialisées (semées, très entretenues) ; leur hétérogénéité (zones très humides à très sèches) est cependant intéressante et favorable à la biodiversité * Gérer les prairies par fauche tardive (pas avant juillet) avec zones ou bandes-refuges alternatives
<b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b>	
<p>Proscrire tout amendement, ré-ensemencement et fertilisation et préconiser une fauche tardive (pas avant début juillet), avec bandes-refuges.</p> <p>Contrôle et gestion de la qualité des eaux de l'Indre</p> <p>Gérer la fréquentation du site : création de zones "refuges" pour la faune et la flore,</p> <p>Contrôle des déchets, du feu, du bruit, des chiens et parfois de la chasse en dehors des période autorisées...</p>	
 <p>CHATEAUBROUX Métropole</p>	 <p>Indre Nature</p>  <p>biotope</p>

**Cartographie des habitats naturels simplifiés - Secteur de Prairies communales Montet proche Bitray**

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de Châteauroux Métropole

**Légende**

 Secteur étudié

**Flore invasive**



Reynoutria -asiatiques

**Flore patrimoniale**

 Grande pimprenelle

 Scille d'automne

**Habitats\_ABC\_CM\_IN**

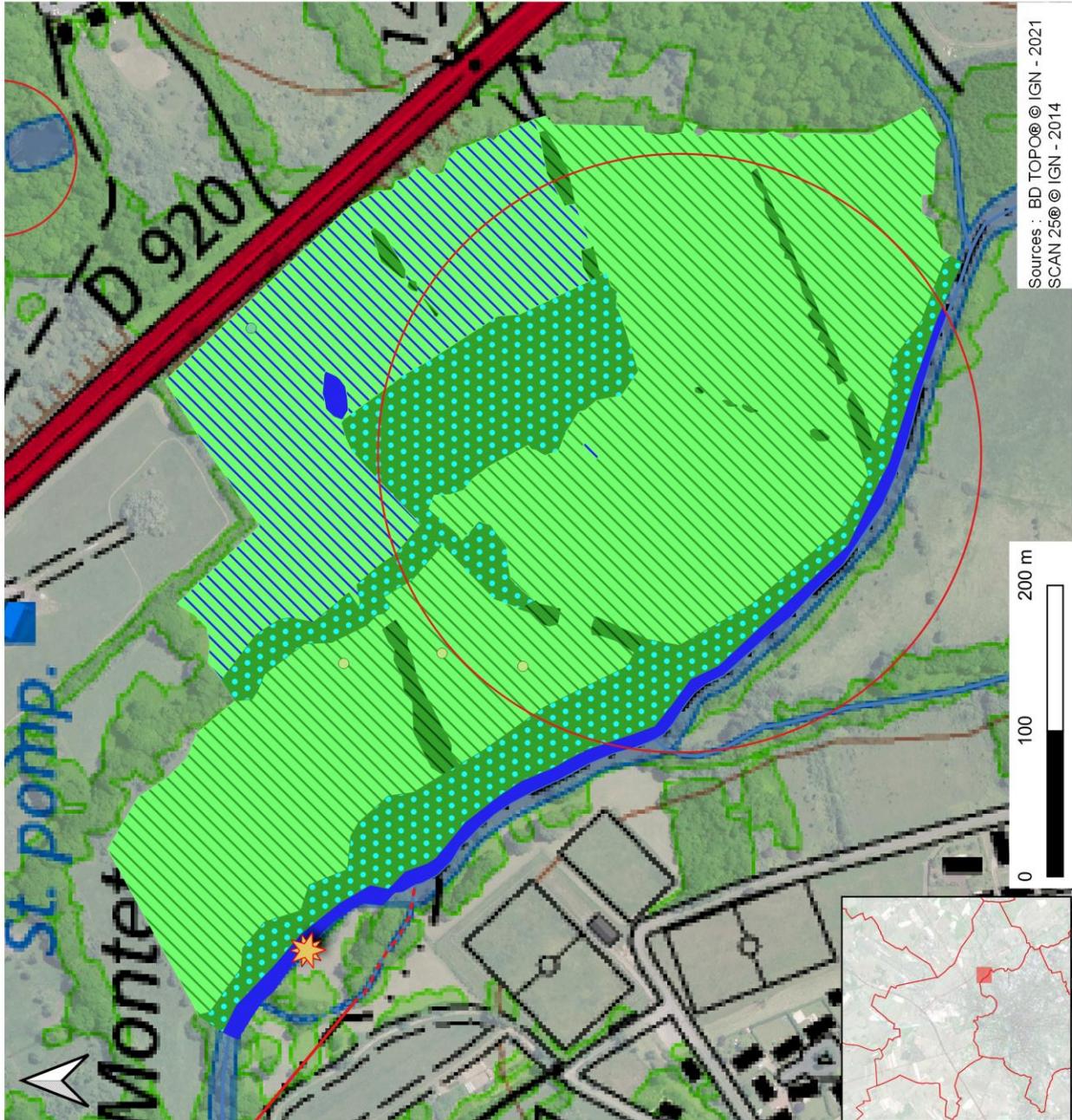
 Boissements humides ou mésophylophiles

 Haies

 Végétations herbacées mésophiles

 Végétations herbacées humides ou mésophylophiles

 Milieu aquatique



Carte 16. Carte simplifiée des habitats naturels sur le site « Prairies communales Montet »



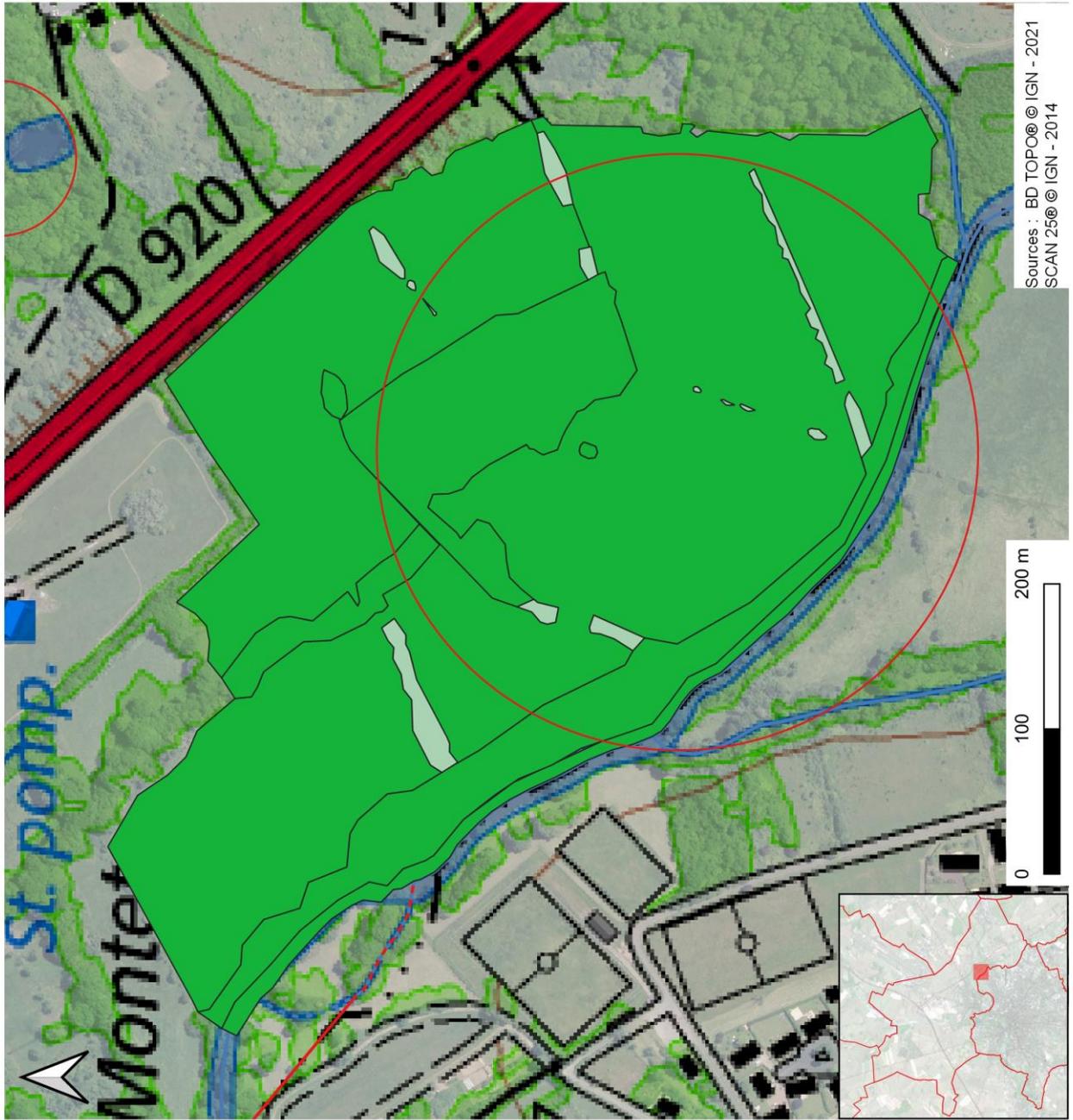
CHÂTEAURoux  
Métropole

## Cartographie des enjeux écologiques - Secteur de Prairies communales Montet proche Bitray

Atlas de la Biodiversité Communale de l'agglomération de  
Châteauroux Métropole

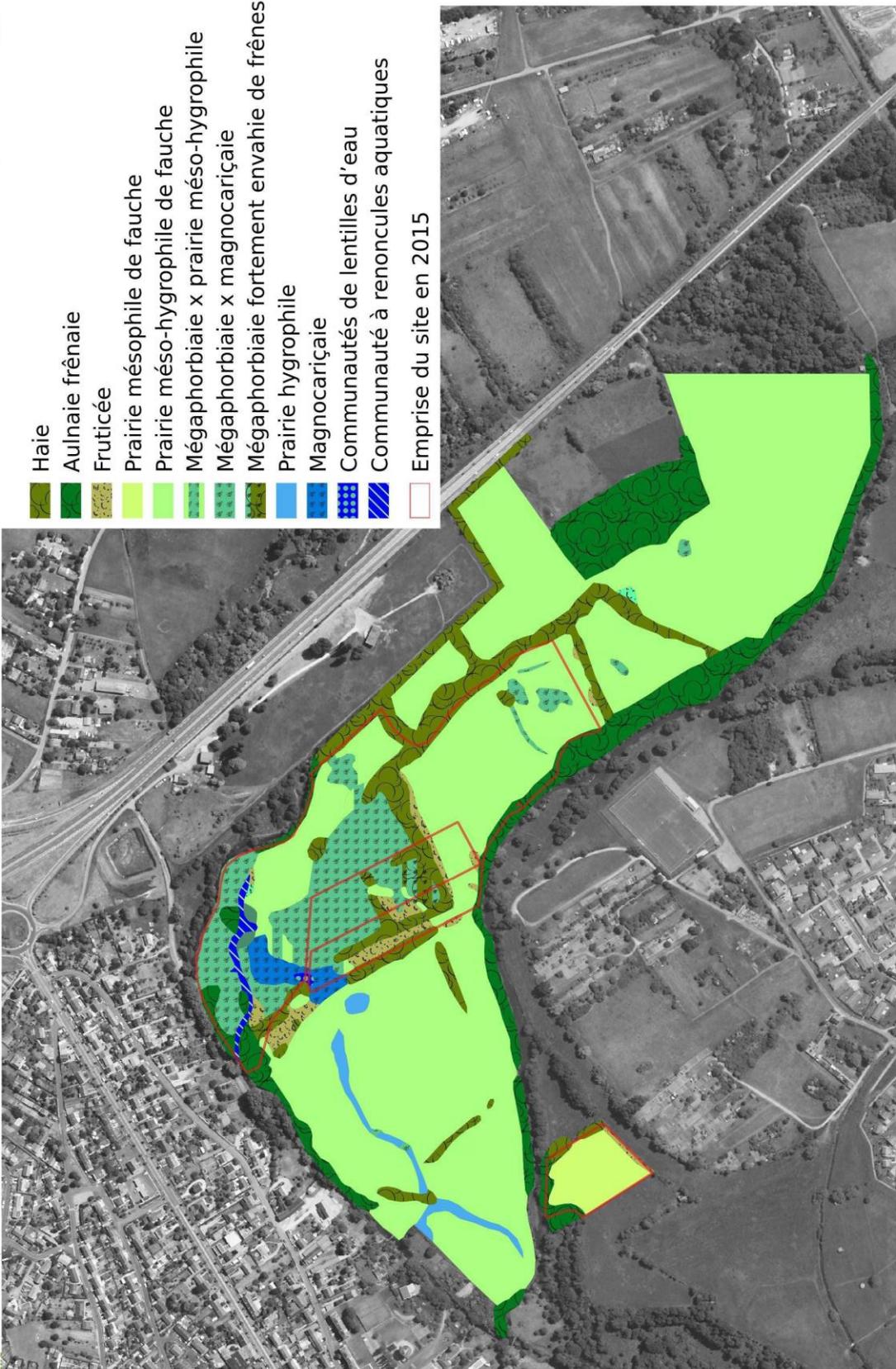
### Légende

- Secteur étudié
- Habitats\_ABC\_CM\_IN
- Fort
- Moyen

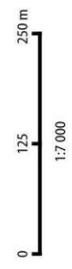


Carte 17. Synthèse des enjeux au niveau du site « Prairies communales Montet »

PLAN DE GESTION 2016-2025 DES PRAIRIES DU MONTET (36001A)  
**UNITÉS ÉCOLOGIQUES DES PRAIRIES DU MONTET EN 2014  
 PRÈS DU MONTET ET DE CHAMBON**



- Haie
- Aulnaie frênaie
- Fruticée
- Prairie mésophile de fauche
- Prairie méso-hygrophile de fauche
- Mégaphorbiaie x prairie méso-hygrophile
- Mégaphorbiaie x magnocariçaie
- Mégaphorbiaie fortement envahie de frênes
- Prairie hygrophile
- Magnocariçaie
- Communautés de lentilles d'eau
- Communauté à renoncules aquatiques
- Emprise du site en 2015



COPES ET REPRODUCTIONS INTERDITES - 2008 IGH/Orhis/Scm/356  
 Source : Cen Centre 2015  
 Réalisation : A. Chorein mai 2015

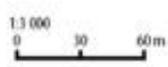
### 12.1.4 Bassin communal sud aéroport

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Déols
Dates de passage	31/03, 11/04, 02/06 et 12/10
Nom du site si existant	Bassin communal sud aéroport
Présentation du site	
Surface totale (ha)	0,1 ha
Usages	Rétention d'eau
Propriétaire	Agglomération
Gestionnaire	Agglomération
	
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents	Eaux douces, friches rudérales sèches, roselières, fourrés
Espèces végétales à enjeux présentes	/
Espèces animales à enjeux présentes	Oiseaux : Bruant des roseaux, Rémiz penduline Chiroptères : Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle commune Amphibiens : Pélodyte ponctué
Espèces exotiques envahissantes présentes	/
Menaces potentielles	Qualité de l'eau, fermeture du milieu par les typha
Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion	
Veillier à maintenir le milieu ouvert Qualité de l'eau	
	 

### 12.1.5 Prairie des Chenevières, Ecoparc

Fiche de synthèse des résultats des inventaires	
Atlas de Biodiversité Communale de Châteauroux Métropole	
Commune	Déols
Dates de passage	Tous les mois de l'année
Nom du site si existant	Prairie des Chenevières, Ecoparc
Présentation du site	
Surface totale (ha)	3,6 ha
Usages	Accueil du public, gestion conservatoire, protection de la biodiversité
Propriétaire	CEN Centre Val de Loire
Gestionnaire	CEN Centre Val de Loire
Enjeux écologiques du site	
Habitats présents (extrait du plan de gestion du CEN)	<b>Mégaphorbaies</b> (CB 37,1, N2000 6430-1), prairie hygrophile, eau eutrophe, roselière haute, <b>communauté à petits potamots</b> (CB 22.422, N2000 3150-1), saulaie marécageuse, frênaie, peupleraie avec mégaphorbaie, fruticée à prunelliers, fourrés, friche, formation à solidage
Espèces végétales à enjeux présentes (extrait du plan de gestion du CEN)	<p>*Orchis pyramidal (<i>Anacamptis pyramidalis</i>, PR),            *Laiche écailleuse (<i>Carex lepidocarpa</i>, quasi menacée en CVDL)            *Centaurée Chausse-trappe (<i>Centaurea calcitrapa</i>, quasi menacée en CVDL)            *Marisque (<i>Cladium mariscus</i>, PR et quasi menacée en CVDL)            *Hottonie des marais (<i>Hottonia palustris</i>, PR),            *Séneçon des marais (<i>Jacobaea paludosa</i>, PR et en danger critique d'extinction en CVDL), *Myriophylle verticillé (<i>Myriophyllum verticillatum</i>), en danger d'extinction en CVDL)            *Oenanthe de Lachenal (<i>Oenanthe lachenalii</i>, quasi menacée en CVDL)            *Ophioglosse commun (<i>Ophioglossum vulgatum</i>, PR et Vulnérable en CVDL)            *Grande douve (<i>Ranunculus lingua</i>, PN et en danger critique d'extinction en CVDL)            *Samole de Valerand (<i>Samolus valerandi</i>, PR)            *Grande pimprenelle (<i>Sanguisorba officinalis</i>, PR)            *Germandrée des marais (<i>Teucrium scordium</i>, PR)            *Pigamon jaune (<i>Thalictrum flavum</i>, PR)</p>

<p><b>Espèces animales à enjeux présentes (extrait du plan de gestion du CEN)</b></p>	<p>Oiseaux : Phragmite des joncs, Linotte mélodieuse, Bouscarle de Cetti, Râle des genêts, Pic épeichette, Bruant jaune, Bruant des roseaux, Torcol fourmilier, Pouillot fitis, Bouvreuil pivoine)  Mammifères terrestres : Campagnol amphibie  Chiroptères :  Coléoptères :  Amphibiens : Alyte accoucheur, Sonneur à ventre jaune, Crapaud calamite, Triton crêté et Triton marbré  Reptiles : Cistude d'Europe, Couleuvre vipérine  Libellules : Gomphe à pattes jaunes  Lépidoptères : Azuré de la Faucille, Cuivré des marais, Sphinx de l'Épilobe et Thécla du Bouleau  Orthoptères : Courtilière commune, Criquet des Roseaux et Criquet tricolore  Mollusques : Bithynie nordique</p>
<p><b>Espèces exotiques envahissantes présentes</b></p>	<p>Robinier faux-acacia, Solidage du Canada, Aster américain, Faux houx</p>
<p><b>Menaces potentielles</b></p>	<p>Fermeture du milieu, plantes exotiques envahissantes, assèchement, dérangement</p>
<p><b>Points de vigilance et d'amélioration en lien avec la gestion</b></p>	
<p>Extrait du plan de gestion du site, établi par le CEN  * RESTAURER ET MAINTENIR UNE MOSAÏQUE DE MILIEUX HUMIDES  * MAINTENIR L'ANCRAGE LOCAL ET LA SENSIBILISATION DES PUBLICS  * OPTIMISER LA GESTION DU SITE</p>	
 <p>CHÂTEAURoux Métropole</p>	 <p>Indre Nature</p> <p>biotope</p>



COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES - 2019/07/09  
 Source : CEN Centre-Val de Loire, 2018  
 Réalisation : A. Villerrey, août 2018



## 13 Annexes

### 13.1 Flore

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Érable champêtre	<i>Acer campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Érable negundo	<i>Acer negundo</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	X
Érable plane	<i>Acer platanoides</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Érable sycomore	<i>Acer pseudoplatanus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Achillée sternutatoire	<i>Achillea ptarmica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Marronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Aigremoine	<i>Agrimonia eupatoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Agrostide stolonifère	<i>Agrostis stolonifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Bugle rampante	<i>Ajuga reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	
Plantain d'eau à feuilles lancéolées	<i>Alisma lanceolatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Grand plantain d'eau	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Alliaire	<i>Alliaria petiolata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	X
Guimauve officinale	<i>Althaea officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Ambrosie élevée	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
<b>Orchis à fleurs lâches</b>	<b><i>Anacamptis laxiflora</i></b>	-	-	PR	LC	-	-	Ou i	AR	X	X	X
<b>Orchis bouffon</b>	<b><i>Anacamptis morio</i></b>	-	-	-	NT	-	-		AR	X	X	X
<b>Orchis pyramidal</b>	<b><i>Anacamptis pyramidalis</i></b>	-	-	PR	LC	-	-	Ou i	R	X	X	X
	<i>Anacamptis x alata</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X	X	X
Angélique sauvage	<i>Angelica sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Brome stérile	<i>Anisantha sterilis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Cerfeuil des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Anthyllide vulnérable	<i>Anthyllis vulneraria</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	X
Jouet-du-Vent	<i>Apera spica-venti</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Ancolie vulgaire	<i>Aquilegia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	X
Bardane à petites têtes	<i>Arctium minus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Potentille des oies	<i>Argentina anserina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Fromental élevé	<i>Arrhenatherum elatius</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Gouet d'Italie	<i>Arum italicum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Gouet tâcheté	<i>Arum maculatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Asperge officinale	<i>Asparagus officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Capillaire des murailles	<i>Asplenium trichomanes</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Arroche hastée	<i>Atriplex prostrata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Ballote noire	<i>Ballota nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Barbarée commune	<i>Barbarea vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Faux Houx	<i>Berberis aquifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
<b>Chlorette</b>	<b><i>Blackstonia perfoliata</i></b>	-	-	-	-	-	-	<b>Ou i</b>	<b>R</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Brachypode des bois	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Brome faux-seigle	<i>Bromus secalinus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Bunias d'Orient	<i>Bunias orientalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X	X	X
Populage des marais	<i>Caltha palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Capselle bourse-à-pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Cardamine flexueuse	<i>Cardamine flexuosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Cardamine hérissée	<i>Cardamine hirsuta</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Laîche distique	<i>Carex disticha</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Laîche raide	<i>Carex elata</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Laîche hérissée	<i>Carex hirta</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
<b>Laîche écailleuse</b>	<b><i>Carex lepidocarpa</i></b>	-	-	-	-	-	NT	Ou i	RR			<b>X</b>
Laîche cuivrée	<i>Carex otrubae</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Laîche espacée	<i>Carex remota</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Laîche des rives	<i>Carex riparia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Laîche en épis	<i>Carex spicata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Laîche des bois	<i>Carex sylvatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Laîche tardive	<i>Carex viridula</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
<b>Centaurée chausse-trape</b>	<b><i>Centaurea calcitrapa</i></b>	-	-	-	-	-	NT	-	RR			<b>X</b>
Centaurée jacée	<i>Centaurea jacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Centaurée noire	<i>Centaurea nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Centaurée scabieuse	<i>Centaurea scabiosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	
Petite centaurée commune	<i>Centaureum erythraea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Petite centaurée délicate	<i>Centaureum pulchellum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Céraiste à pétales courts	<i>Cerastium brachypetalum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Céraiste commune	<i>Cerastium fontanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Céraiste nain	<i>Cerastium pumilum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Chérophylle penché	<i>Chaerophyllum temulum</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
	<i>Chara vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Grande chélidoine	<i>Chelidonium majus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Chénopode à feuilles de Stramoine	<i>Chenopodium hybridum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Cirse des champs	<i>Cirsium arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Cirse des marais	<i>Cirsium palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Grande cigüe	<i>Conium maculatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X		X
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Liset	<i>Convolvulus sepium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Cornouiller blanc	<i>Cornus alba</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Coronille changeante	<i>Coronilla varia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
Noisetier	<i>Corylus avellana</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Anthémis des teinturiers	<i>Cota tinctoria</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Crépide capillaire	<i>Crepis capillaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Gaillet croisette	<i>Cruciata laevipes</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Cyclamen rouge pourpre	<i>Cyclamen purpurascens</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Souchet vigoureux	<i>Cyperus eragrostis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X		
Souchet brun	<i>Cyperus fuscus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Oeillet velu	<i>Dianthus armeria</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Cabaret des oiseaux	<i>Dipsacus fullonum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Fougère mâle	<i>Dryopteris filix-mas</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Échinochloé Pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Scirpe des marais	<i>Eleocharis palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Froment des haies	<i>Elymus caninus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Épilobe hérissé	<i>Epilobium hirsutum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Épilobe à petites fleurs	<i>Epilobium parviflorum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Épilobe à tige carrée	<i>Epilobium tetragonum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Épipactis à larges feuilles	<i>Epipactis helleborine</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AR			X
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Prêle des eaux	<i>Equisetum fluviatile</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dép. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Érodium à feuilles de cigue	<i>Erodium cicutarium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	<i>Euonymus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Eupatoire à feuilles de chanvre	<i>Eupatorium cannabinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
	<i>Euphorbia exigua</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Euphorbe réveil matin	<i>Euphorbia helioscopia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Renouée liseron	<i>Fallopia convolvulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Ficaire à bulbilles	<i>Ficaria verna</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Reine des prés	<i>Filipendula ulmaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
<b>Filipendule vulgaire</b>	<b><i>Filipendula vulgaris</i></b>	-	-	-	-	-	-	<b>Ou i</b>	<b>R</b>	<b>X</b>		
Fraisier sauvage	<i>Fragaria vesca</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Bourdaine	<i>Frangula alnus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Galéopsis tétrahit	<i>Galeopsis tetrahit</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Gaillet des marais	<i>Galium palustre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Gaillet aquatique	<i>Galium uliginosum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Gaillet jaune	<i>Galium verum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Géranium des colombes	<i>Geranium columbinum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Géranium découpé	<i>Geranium dissectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Géranium à feuilles molles	<i>Geranium molle</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	<b>X</b>	X
Herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Benoîte commune	<i>Geum urbanum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Berce du Caucase	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR	X	X	X
Grande Berce	<i>Heracleum sphondylium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Julienne des dames	<i>Hesperis matronalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AC	X	X	X
Hippocrepis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Houlque laineuse	<i>Holcus lanatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
<b>Hottonie des marais</b>	<b><i>Hottonia palustris</i></b>	-	-	<b>PR</b>	-	-	-	-	<b>R</b>			<b>X</b>
Houblon grimpant	<i>Humulus lupulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Jacinthe sauvage	<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum tetrapterum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Porcelle enracinée	<i>Hypochaeris radicata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Iris fétide	<i>Iris foetidissima</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Iris faux acore	<i>Iris pseudacorus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
<b>Séneçon des marais</b>	<b><i>Jacobaea paludosa</i></b>	-	-	<b>PR</b>	-	-	<b>CR</b>	<b>Ou i</b>	<b>RRR</b>			<b>X</b>
Séneçon de Jacob	<i>Jacobaea vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Noyer commun	<i>Juglans regia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Jonc à fruits luisants	<i>Juncus articulatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Jonc des crapauds	<i>Juncus bufonius</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Jonc à tiges comprimées	<i>Juncus compressus</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Jonc épars	<i>Juncus effusus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Jonc glauque	<i>Juncus inflexus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
<b>Jonc à tépales obtus</b>	<b><i>Juncus subnodulosus</i></b>	-	-	-	-	-	-	<b>Ou i</b>	<b>RR</b>			<b>X</b>
<b>Jonc des vasières</b>	<b><i>Juncus tenageia</i></b>	-	-	-	-	-	-	<b>Ou i</b>	<b>RR</b>			<b>X</b>
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Laitue scariolle	<i>Lactuca serriola</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Laitue vireuse	<i>Lactuca virosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Lamier blanc	<i>Lamium album</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Lamier jaune	<i>Lamium galeobdolon</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Lamier maculé	<i>Lamium maculatum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Lampsane commune	<i>Lapsana communis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Gesse à larges feuilles	<i>Lathyrus latifolius</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Gesse des prés	<i>Lathyrus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Marguerite commune	<i>Leucanthemum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	
Troëne	<i>Ligustrum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Linaires commune	<i>Linaria vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Limoine	<i>Lipandra polysperma</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Ivraie vivace	<i>Lolium perenne</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Chèvrefeuille des bois	<i>Lonicera periclymenum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Chèvrefeuille des haies	<i>Lonicera xylosteum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Lotus des marais	<i>Lotus pedunculatus</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Oeil-de-perdrix	<i>Lychnis flos-cuculi</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Lycoperon d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Mouron rouge	<i>Lysimachia arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Fausse Morgeline	<i>Lysimachia arvensis subsp. arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Lysimaque nummulaire	<i>Lysimachia nummularia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Lysimaque commune	<i>Lysimachia vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Salicaire commune	<i>Lythrum salicaria</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Pommier cultivé	<i>Malus domestica</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Pommier sauvage	<i>Malus sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Matricaire fausse-camomille	<i>Matricaria discoidea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Luzerne tachetée	<i>Medicago arabica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Mélilot officinal	<i>Melilotus officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Mélisse officinale	<i>Melissa officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Menthe aquatique	<i>Mentha aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Menthe pouliot	<i>Mentha pulegium</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dép. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Muscari à grappes	<i>Muscari neglectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	X
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Myosotis rameux	<i>Myosotis ramosissima</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
Myosotis des marais	<i>Myosotis scorpioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Stellaire aquatique	<i>Myosoton aquaticum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		X
<b>Myriophylle verticillé</b>	<b><i>Myriophyllum verticillatum</i></b>	-	-	-	-	-	EN	Ou i	RRR			<b>X</b>
Jonquille des bois	<i>Narcissus pseudonarcissus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Grande Listère	<i>Neottia ovata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Nénuphar jaune	<i>Nuphar lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Odontite rouge	<i>Odontites vernus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
<b>Oenanthe à feuilles de peucedan</b>	<b><i>Oenanthe peucedanifolia</i></b>	-	-	PR	-	-	-	Ou i	R			<b>X</b>
<b>Oenanthe à feuilles de Silaüs</b>	<b><i>Oenanthe silaifolia</i></b>	-	-	-	-	-	-	Ou i	RR			<b>X</b>
Sainfoin	<i>Onobrychis viciifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
<b>Ophioglosse commun</b>	<b><i>Ophioglossum vulgatum</i></b>	-	-	PR	-	-	VU	Ou i	RR	X	X	<b>X</b>
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i>	-	-	-	LC	-	-	-	R	X	X	X
Ophrys araignée	<i>Ophrys aranifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	R	X	X	X
Orchis mâle	<i>Orchis mascula</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AR			X
Origan commun	<i>Origanum vulgare</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Dame-d'onze-heures	<i>Ornithogalum divergens</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	
<b>Pain de coucou</b>	<b><i>Oxalis acetosella</i></b>	-	-	-	-	-	-	Ou i	RR			<b>X</b>
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X		X
Panais cultivé	<i>Pastinaca sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Persicaire flottante	<i>Persicaria amphibia</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Renouée Poivre d'eau	<i>Persicaria hydropiper</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Renouée Persicaire	<i>Persicaria maculosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
<b>Renouée douce</b>	<b><i>Persicaria mitis</i></b>	-	-	-	-	-	-	Ou i	RR			<b>X</b>
Baldingère faux-roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Roseau	<i>Phragmites australis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Picride éperviaire	<i>Picris hieracioides</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Piloselle	<i>Pilosella officinarum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Plantain moyen	<i>Plantago media</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Orchis verdâtre	<i>Platanthera chlorantha</i>	-	-	-	LC	-	-	-	AR	X	X	X
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Pâturin des marais	<i>Poa palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR			X
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Peuplier Tremble	<i>Populus tremula</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Pourpier cultivé	<i>Portulaca oleracea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Potamot crépu	<i>Potamogeton crispus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Potentille tormentille	<i>Potentilla erecta</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Fraisier de Duchesne	<i>Potentilla indica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Coucou	<i>Primula veris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
<b>Scille d'automne</b>	<b><i>Prospero autumnale</i></b>	-	PR	-	-	-	-	Ou i	RR	X	X	
Brunelle commune	<i>Prunella vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Merisier vrai	<i>Prunus avium</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Épine noire	<i>Prunus spinosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Pulicaire dysentérique	<i>Pulicaria dysenterica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
<b>Herbe de Saint-Roch</b>	<b><i>Pulicaria vulgaris</i></b>	-	PR	-	-	-	-	Ou i	C			X
Poirier sauvage	<i>Pyrus communis subsp. pyrastrer</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Bouton d'or	<i>Ranunculus acris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Renoncule sarde	<i>Ranunculus sardous</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Renoncule à feuilles capillaires	<i>Ranunculus trichophyllus</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Réséda jaune	<i>Reseda lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Nerprun purgatif	<i>Rhamnus cathartica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Cassis	<i>Ribes nigrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR			X
Groseillier rouge	<i>Ribes rubrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Eglantier	<i>Rosa canina</i>	-	-	-	-	-	-	-		X	X	X
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Rosier bleue	<i>Rubus caesius</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Ronce de Bertram	<i>Rubus fruticosus</i>	-	-	-	-	-	-	-	NRR			X
Rosier à feuilles d'orme	<i>Rubus ulmifolius</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Oseille des prés	<i>Rumex acetosa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Patience agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Patience crépue	<i>Rumex crispus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Patience sanguine	<i>Rumex sanguineus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Saule blanc	<i>Salix alba</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Saule à feuilles d'Olivier	<i>Salix atrocinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Saule marsault	<i>Salix caprea</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Saule cendré	<i>Salix cinerea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Osier rouge	<i>Salix purpurea</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Osier jaune	<i>Salix x rubens</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR			X
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X	X	X
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
<b>Samole de Valerand</b>	<b><i>Samolus valerandi</i></b>	-	-	<b>PR</b>	-	-	-	<b>Ou i</b>	<b>RR</b>			<b>X</b>
<b>Grande pimprenelle</b>	<b><i>Sanguisorba officinalis</i></b>	-	-	<b>PR</b>	-	-	-	<b>Ou i</b>	<b>RR</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Saponaire officinale	<i>Saponaria officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR	X		
Fétuque Roseau	<i>Schedonorus arundinaceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Fétuque des prés	<i>Schedonorus pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Jonc des chaisiers	<i>Schoenoplectus lacustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Choin noirâtre</b>	<b><i>Schoenus nigricans</i></b>	-	-	PR	-	-	VU	Ou i	RR	X		
Liondent d'automne	<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Scrofulaire aquatique	<i>Scrophularia auriculata</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
<b>Scrofulaire des chiens</b>	<b><i>Scrophularia canina</i></b>	-	-	-	-	-	-	Ou i	RR			X
Scutellaire casquée	<i>Scutellaria galericulata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Orpin réfléchi	<i>Sedum rupestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
<b>Sérapias langue</b>	<b><i>Serapias lingua</i></b>	-	-	PR	LC	-	-	Ou i	RRR	X	X	X
Cucubale couchée	<i>Silene baccifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Chardon marie	<i>Silybum marianum</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR	X	X	X
Douce amère	<i>Solanum dulcamara</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Solidage du Canada	<i>Solidago canadensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	RRR			X
Solidage géant	<i>Solidago gigantea</i>	-	-	-	-	-	-	-	RR			X
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Rubanier dressé	<i>Sparganium erectum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
<b>Spiranthe d'automne</b>	<b><i>Spiranthes spiralis</i></b>	-	-	PR	LC	-	EN	Ou i	RRR	X	X	
Épiaire des marais	<i>Stachys palustris</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Stellaire graminée	<i>Stellaria graminea</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	X
Stellaire holostée	<i>Stellaria holostea</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
<b>Stellaire des marais</b>	<b><i>Stellaria palustris</i></b>	-	-	-	-	VU	CR	Ou i	RRR			X
Aster des jardins	<i>Symphyotrichum novi-belgii</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Grande consoude	<i>Symphytum officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X	X	X
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
If à baies	<i>Taxus baccata</i>	-	-	-	-	-	-	-	-			X
Germandrée des marais	<i>Teucrium scordium</i>	-	-	PR	-	-	-	Ou i	R			X
Germandrée d'eau	<i>Teucrium scordium subsp. scordium</i>	-	-	PR	-	-	-	-	-			X
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i>	-	-	PR	-	-	-	Ou i	R			X
Tilleul à grandes feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Torilis faux-cerfeuil	<i>Torilis japonica</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Salsifis à feuille de poireau	<i>Tragopogon porrifolius</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	X	X	
Salsifis des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X	X	
Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC			X
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Trèfle Porte-fraises	<i>Trifolium fragiferum</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X	X	X
Petit orme	<i>Ulmus minor</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC	X		X
Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Mouron aquatique	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Véronique à écus	<i>Veronica scutellata</i>	-	-	-	-	-	-	-	AR			X
Véronique à feuilles de serpolet	<i>Veronica serpyllifolia</i>	-	-	-	-	-	-	-	CCC			X
Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC	X		X
Vesce cracca	<i>Vicia cracca</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Vesce jaune	<i>Vicia lutea subsp. lutea</i>	-	-	-	-	-	-	-	R			X
Vesce cultivée	<i>Vicia sativa</i>	-	-	-	-	-	-	-	CC	X	X	X
Violette odorante	<i>Viola odorata</i>	-	-	-	-	-	-	-	C			X
Gui des feuillus	<i>Viscum album</i>	-	-	-	-	-	-	-	C	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires			Statuts patrimoniaux				Rareté	Source de la donnée		
		Europe	France	Région	LRE	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF		Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
										Indre Nature	Réseau Participatif	
Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X
Vigne cultivée	<i>Vitis vinifera subsp. vinifera</i>	-	-	-	-	-	-	-	AC			X

#### Légende :

- CVDL : Protection régionale (Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale)
- Invasive : Catégories CBNBP : Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2020 : DESMOULINS F. & EMERIAU T. (2020). Liste des espèces végétales invasives du Centre-Val de Loire, version 3.1. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Centre-Val de Loire, 39p.
- LRE : Liste rouge européenne : European Red List of Vascular Plants - 2011 Bilz, M., Kell, S.P., Maxted, N. and Lansdown, R.V. 2011. European Red List of Vascular Plants. Luxembourg : Publications Office of the European Union.
- LRN : liste rouge nationale : liste rouge de la Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France et al., 2018) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- LRR : liste rouge des plantes vasculaires de la région Centre (2013) : CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).
- Rareté CVDL : Indice de rareté de la flore vasculaire du Centre-Val de Loire - 2016 Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2016. Catalogue de la flore du Centre - Val de Loire, version mai 2016 : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun ; CCC : extrêmement commun.

## 13.2 Faune

### 13.2.1 Insectes

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Lépidoptères - Rhopalocères</b>									
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
<b>Petite Tortue</b>	<b><i>Aglais urticae</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-			<b>X</b>
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Petit Mars changeant	<i>Apatura ilia</i>	-	-	LC	-	-			X
Carte géographique	<i>Araschnia levana</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Collier-de-coraïl	<i>Aricia agestis</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	-	-	LC	-	-	X		
Nacré de la Ronce	<i>Brenthis daphne</i>	-	-	LC	-	-			X
<b>Nacré de la Sanguisorbe</b>	<b><i>Brenthis ino</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Hespérie de l'Alcée	<i>Carcharodus alceae</i>	-	-	LC	-	-			X
Azuré des Nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Souci	<i>Colias crocea</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
<b>Azuré de la Faucille</b>	<b><i>Cupido alcetas</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-			X
Azuré du Trèfle	<i>Cupido argiades</i>	-	-	LC	-	-	X		
Azuré des Anthyllides	<i>Cyaniris semiargus</i>	-	-	LC	-	-			X
Point de Hongrie	<i>Erynnis tages</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Azuré des Cytises</b>	<b><i>Glaucopsyche alexis</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>	-	-	LC	-	-			X
Azuré porte-queue	<i>Lampides boeticus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Piéride du Lotier	<i>Leptidea sinapis</i>	-	-	LC	-	-	X		
Petit Sylvain	<i>Limenitis camilla</i>	-	-	LC	-	-	X		
Sylvain azuré	<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	-	-	X	X	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Cuivré des marais</b>	<b><i>Lycaena dispar</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	-	-	LC	-	-	X		
Mélitée du Plantain	<i>Melitaea cinxia</i>	-	-	LC	-	-			X
Grande Tortue	<i>Nymphalis polychloros</i>	-	-	LC	-	-			X
Sylvaine	<i>Ochlodes sylvanus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	-	-	LC	-	-			X
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	-	-	LC	-	-			X
Piéride du Navet	<i>Pieris napi</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	-	-	LC	-	-	X		
<b>Azuré des Coronilles</b>	<b><i>Plebejus argyrognomon</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		
Gamma	<i>Polygonia c-album</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Hespérie de l'Ormière	<i>Pyrgus malvae</i>	-	-	LC	-	-			X
Amaryllis	<i>Pyronia tithonus</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Thécla de l'Yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>	-	-	LC	-	-			X
<b>Thécla du Bouleau</b>	<b><i>Thecla betulae</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-			<b>X</b>
Hespérie du Dactyle	<i>Thymelicus lineola</i>	-	-	LC	-	-	X		
Hespérie de la Houque	<i>Thymelicus sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	-	-	LC	-	-	X	X	
<b>Lépidoptères - Macrohétérocères</b>									
Arlequinette jaune	<i>Acontia trabealis</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Noctuelle veineuse</b>	<b><i>Acronicta albovenosa</i></b>	-	-	-	<b>VU</b>	-			<b>X</b>
Noctuelle de la Patience	<i>Acronicta rumicis</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Camomilière	<i>Actinotia polyodon</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Agriphila inquinatella</i>	-	-	-	-	-			X
Point d'Exclamation	<i>Agrotis exclamationis</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Petite Rayure	<i>Aplocera efformata</i>	-	-	-	-	-			X
Ecaille Martre	<i>Arctia caja</i>	-	-	-	-	-			X
Ecaille fermière	<i>Arctia villica</i>	-	-	-	-	-			X
Gamma	<i>Autographa gamma</i>	-	-	-	-	-			X
Ecaille marbrée	<i>Callimorpha dominula</i>	-	-	-	-	-			X
Linariette	<i>Calophasia lunula</i>	-	-	-	-	-			X
Céladon	<i>Campaea margaritaria</i>	-	-	-	-	-			X
Brocatelle d'or	<i>Camptogramma bilineata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Lichénée jaune	<i>Catocala fulminea</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle trilignée	<i>Charanyca trigammica</i>	-	-	-	-	-			X
Réseau	<i>Chiasmia clathrata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysocramboides craterellus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysocrambus linetella</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysoteuchia culmella</i>	-	-	-	-	-			X
Petite Epine	<i>Cilix glaucata</i>	-	-	-	-	-			X
Boarmie des Lichens	<i>Cleorodes lichenaria</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle du Coudrier	<i>Colocasia coryli</i>	-	-	-	-	-			X
Cidarie verdâtre	<i>Colostygia pectinataria</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle limoneuse	<i>Conisania luteago</i>	-	-	-	-	-			X
Cosmie Baie	<i>Cosmia affinis</i>	-	-	-	-	-			X
Lynx	<i>Cosmorhoe ocellata</i>	-	-	-	-	-			X
Pyrale du buis	<i>Cydalima perspectalis</i>	-	-	-	-	-			X
Grand Sphinx de la Vigne	<i>Deilephila elpenor</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Deltote pygarga</i>	-	-	-	-	-			X
Erastrie gracieuse	<i>Elaphria venustula</i>	-	-	-	-	-			X
Phalène picotée	<i>Ematurga atomaria</i>	-	-	-	-	-			X
Epione marginée	<i>Epione repandaria</i>	-	-	-	-	-			X
Alternée	<i>Epirrhoe alternata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Mélanthie du Caille-Lait	<i>Epirrhoe galiata</i>	-	-	-	-	-			X
Doublure jaune	<i>Euclidia glyphica</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Mi	<i>Euclidia mi</i>	-	-	-	-	-	X		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Eupithécie des Centaurées	<i>Eupithecia centaureata</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Écaille chinée</b>	<b><i>Euplagia quadripunctaria</i></b>	<b>DH A2</b>	-	-	-	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Lacertine	<i>Falcaria lacertinaria</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle dentine	<i>Hada plebeja</i>	-	-	-	-	-			X
Ambiguë	<i>Hoplodrina ambigua</i>	-	-	-	-	-			X
Larentie arrosée	<i>Hydriomena impluviata</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle à museau	<i>Hypena proboscidalis</i>	-	-	-	-	-			X
Boarmie du Chêne	<i>Hypomecis roboraria</i>	-	-	-	-	-			X
Impolie	<i>Idaea aversata</i>	-	-	-	-	-			X
Acidalie dégénérée	<i>Idaea degeneraria</i>	-	-	-	-	-			X
Acidalie écussonnée	<i>Idaea dimidiata</i>	-	-	-	-	-			X
Acidalie ocreuse	<i>Idaea ochrata</i>	-	-	-	-	-			X
Acidalie retournée	<i>Idaea trigeminata</i>	-	-	-	-	-			X
Petit minime à bande	<i>Lasiocampa trifolii</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Crochet	<i>Laspeyria flexula</i>	-	-	-	-	-			X
Phalène du Fusain	<i>Ligdia adustata</i>	-	-	-	-	-			X
Bordure entrecoupée	<i>Lomaspilis marginata</i>	-	-	-	-	-			X
Lupérine testacée	<i>Luperina testacea</i>	-	-	-	-	-			X
Goutte d'Argent	<i>Macdunnoughia confusa</i>	-	-	-	-	-			X
Moro-Sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Bombyx de la Ronce	<i>Macrothylacia rubi</i>	-	-	-	-	-	X		
Noctuelle furoncule	<i>Mesoligia furuncula</i>	-	-	-	-	-			X
Maure	<i>Mormo maura</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Point blanc	<i>Mythimna albipuncta</i>	-	-	-	-	-			X
Leucanie souillée	<i>Mythimna impura</i>	-	-	-	-	-			X
Leucanie blafarde	<i>Mythimna pallens</i>	-	-	-	-	-			X
Hulotte	<i>Noctua comes</i>	-	-	-	-	-			X
Frangée	<i>Noctua fimbriata</i>	-	-	-	-	-			X
Casque	<i>Noctua janthina</i>	-	-	-	-	-			X
Hibou	<i>Noctua pronuba</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Cordon blanc	<i>Ochropleura plecta</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Oncocera semirubella</i>	-	-	-	-	-			X
Citronnelle rouillée	<i>Opisthagraptis luteolata</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle héliaque	<i>Panemeria tenebrata</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Eupithécie carrée</b>	<b><i>Pasiphila chloerata</i></b>	-	-	-	<b>VU</b>	-			<b>X</b>
Eupithécie rectangulaire	<i>Pasiphila rectangulata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Patania ruralis</i>	-	-	-	-	-			X
Boarmie rhomboïdale	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	-	-	-	-	-			X
Bucéphale	<i>Phalera bucephala</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Sphinx de l'Épilobe</b>	<b><i>Proserpinus proserpina</i></b>	<b>DH A4</b>	<b>Art. 2</b>	-	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
	<i>Pyrausta aurata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Pyrausta despicata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Pyrausta purpuralis</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Chrysographe</b>	<b><i>Pyrrhia umbra</i></b>	-	-	-	<b>NT</b>	-			<b>X</b>
<b>Grand Paon de nuit</b>	<b><i>Saturnia pyri</i></b>	-	-	-	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Découpure	<i>Scoliopteryx libatrix</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Phalène rougeâtre	<i>Scopula rubiginata</i>	-	-	-	-	-			X
Sphinx du Troène	<i>Sphinx ligustri</i>	-	-	-	-	-			X
Ecaille Lièvre	<i>Spilarctia lutea</i>	-	-	-	-	-			X
Ecaille tigrée	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	-	-	-	-	-			X
Ecureuil	<i>Stauropus fagi</i>	-	-	-	-	-			X
Stéganie du peuplier	<i>Stegania trimaculata</i>	-	-	-	-	-			X
Octogésime	<i>Tethea ocularis</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle cythérée	<i>Thalpophila matura</i>	-	-	-	-	-			X
Processionnaire du Pin	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	-	-	-	-	-			X
Timandre aimée	<i>Timandra comae</i>	-	-	-	-	-			X
Ni	<i>Trichoplusia ni</i>	-	-	-	-	-	X	X	
Goutte-de-sang	<i>Tyria jacobaeae</i>	-	-	-	-	-			X
Noctuelle en deuil	<i>Tyta luctuosa</i>	-	-	-	-	-	X		X
	<i>Udea ferrugalis</i>	-	-	-	-	-			X
C-noir	<i>Xestia c-nigrum</i>	-	-	-	-	-			X
Trimaculée	<i>Xestia xanthographa</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Lépidoptères - Microlépidoptères</b>									
	<i>Agapeta hamana</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Agapeta zoegana</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Celypha rivulana</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Hedya salicella</i>	-	-	-	-	-			X
Louvette	<i>Korscheltellus lupulinus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Notocelia cynosbatella</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Pterophorus pentadactylus</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
Sésie du Groseillier	<i>Synanthedon tipuliformis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Tortrix viridana</i>	-	-	-	-	-			X
Sylvine	<i>Triodia sylvina</i>	-	-	-	-	-			X
Zygène du Pied-de-Poule	<i>Zygaena filipendulae</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Odonates</b>									
Aeshne affine	<i>Aeshna affinis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Aeshne bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Aeshne mixte	<i>Aeshna mixta</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
<b>Caloptéryx vierge</b>	<b><i>Calopteryx virgo meridionalis</i></b>	-	-	-	-	Oui	X	X	
Leste vert	<i>Chalcolestes viridis</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Agrion de Mercure</b>	<b><i>Coenagrion mercuriale</i></b>	DH A2	Art. 3	LC	NT	-			X
Agrion jovencelle	<i>Coenagrion puella</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Crocothémis écarlate	<i>Crocothemis erythraea</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Agrion porte-coupe	<i>Enallagma cyathigerum</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Agrion de Vander Linden	<i>Erythromma lindenii</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Naïade au corps vert	<i>Erythromma viridulum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Gomphe joli	<i>Gomphus pulchellus</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Gomphe semblable</b>	<b><i>Gomphus simillimus</i></b>	-	-	LC	LC	Oui			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Gomphe vulgaire	<i>Gomphus vulgatissimus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
<b>Agrion nain</b>	<b><i>Ischnura pumilio</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Leste des bois</b>	<b><i>Lestes dryas</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Leste fiancé	<i>Lestes sponsa</i>	-	-	NT	LC	-			X
Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	-	-	LC	LC	-			X
Libellule à quatre taches	<i>Libellula quadrimaculata</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Gomphe à forceps	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Orthétrum brun	<i>Orthetrum brunneum</i>	-	-	LC	LC	-			X
Orthétrum réticulé	<i>Orthetrum cancellatum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Orthétrum bleuissant</b>	<b><i>Orthetrum coerulescens</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
<b>Cordulie à corps fin</b>	<b><i>Oxygastra curtisii</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	-			<b>X</b>
Agrion à larges pattes	<i>Platycnemis pennipes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
<b>Sympétrum de Fonscolombe</b>	<b><i>Sympetrum fonscolombii</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		
Leste brun	<i>Sympetma fusca</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sympétrum sanguin	<i>Sympetrum sanguineum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>	-	-	LC	LC	-	X		
<b>Orthoptères</b>									
Oedipode émeraude	<i>Aiolopus thalassinus</i>	-	-	LC	-	-			X
Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Criquet marginé	<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	-	LC	-	-			X
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	-	-	LC	-	-			X
Criquet des clairières	<i>Chrysochraon dispar</i>	-	-	LC	-	-			X
<b>Conocéphale des Roseaux</b>	<b><i>Conocephalus dorsalis</i></b>	-	-	<b>EN</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Criquet des mouillères	<i>Euchorthippus declivus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Grillon bordelais	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	-	-	LC	-	-			X
	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	-	-	LC	-	-	X		
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	-	-	LC	LC	-	X		X
<b>Courtilière commune</b>	<b><i>Gryllotalpa gryllotalpa</i></b>	-	-	<b>EN</b>	<b>VU</b>	-			<b>X</b>
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	-	-	LC	LC	-			X
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Méconème fragile</b>	<b><i>Meconema meridionale</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Criquet des Roseaux</b>	<b><i>Mecostethus parapleurus</i></b>	-	-	<b>VU</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	-	-	LC	-	-	X		X
OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulescens</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	-	-	LC	LC	-	X		
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Phanéroptère méridional</b>	<b><i>Phaneroptera nana</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	-	-	LC	LC	-			X
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	-	-	LC	-	-	X		X
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	-	-	-	-	-			X
Decticelle bariolée	<i>Roeseliana roeselii</i>	-	-	LC	-	-			X
Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	-	-	LC	-	-			X
<b>Criquet de la Palène</b>	<b><i>Stenobothrus lineatus</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		
<b>Criquet ensanglanté</b>	<b><i>Stethophyma grossum</i></b>	-	-	<b>VU</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Tétrix des vasières	<i>Tetrix ceperoi</i>	-	-	LC	LC	-			X
Tétrix riverain	<i>Tetrix subulata</i>	-	-	LC	LC	-			X
Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Coléoptères</b>									
	<i>Agapanthia cardui</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Agapanthia dahli</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Agapanthia villosoviridescens</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Agriotes obscurus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Agrypnus murinus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Ampedus sanguinolentus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Anogcodes ustulatus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Calamobius filum</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cantharis livida</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cantharis rustica</i>	-	-	-	-	-			X
Carabe doré	<i>Carabus auratus</i>	-	-	-	-	-			X
Petit capricorne	<i>Cerambyx scopolii</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cetonia aurata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysolina americana</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysolina bankii</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Chrysolina fuliginosa</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysolina graminis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Chrysolina polita</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cidnopus pilosus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Clanoptilus elegans</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Clytra laeviuscula</i>	-	-	-	-	-			X
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Colymbetes fuscus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cryptocephalus rugicollis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Cryptocephalus vittatus</i>	-	-	-	-	-			X
Petite biche	<i>Dorcus parallelipipedus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Elaphrus riparius</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Galeruca pomonae</i>	-	-	-	-	-			X
Coccinelle asiatique	<i>Harmonia axyridis</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Harpalus dimidiatus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Lampyris noctiluca</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Lepyryus capucinus</i>	-	-	-	-	-			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
	<i>Lilioceris lillii</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Lixus iridis</i>	-	-	-	-	-			X
<b>Lucane cerf-volant (mâle), Biche (femelle)</b>	<b><i>Lucanus cervus</i></b>	<b>DH A2</b>	-	-	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
	<i>Malachius bipustulatus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Mononychus punctumalbum</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Oedemera nobilis</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Oxythyrea funesta</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Pachybrachis hieroglyphicus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Phyllobrotica quadrimaculata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Phytoecia cylindrica</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Podagrira fuscipes</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Polydrusus formosus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Propylea quatuordecimpunctata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Psilothrix viridicoerulea</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Pyrochroa serraticornis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Rhagonycha fulva</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<i>Rhagonycha nigriventris</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Rhizotrogus marginipes</i>	-	-	-	-	-	X	X	
	<i>Rutpela maculata</i>	-	-	-	-	-	X	X	X
	<b><i>Scaphidema metallica</i></b>	-	-	-	-	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	
	<i>Timarcha goettingensis</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Timarcha tenebricosa</i>	-	-	-	-	-	X		
	<i>Trichius fasciatus</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Trichodes alvearius</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Tropinota hirta</i>	-	-	-	-	-			X
	<i>Valgus hemipterus</i>	-	-	-	-	-			X

**Légende :**

- Europe : DH A2 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- LRE : Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2012) / European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-crickets (UICN, 2016) / European Red List of Saproxyllic Beetles (UICN, 2018) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRN : Liste rouge des espèces menacées en France, chapitre papillons de jour de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2012) & chapitre libellules de France métropolitaine (UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) / Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET E. & DEFAUT B.,2004) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge des lépidoptères de la région Centre (2013) / Liste rouge des Odonates en Centre-Val de Loire (2022) / Liste rouge des orthoptères de la région Centre (2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce appartenant à la Liste des espèces déterminantes de l'inventaire ZNIEFF de la région Centre-Val-de-Loire (2018)

### 13.2.2 Amphibiens

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Crapaud Commun	<i>Bufo bufo</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	-			X
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	DH A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X		
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	DH A4	Art. 2	NT	LC	-	X		
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-			X
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	-	Art. 3	LC	EN	Oui	X		
Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	-	Art. 5	NT	LC	-	X	X	X
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	-	Art. 3	LC	-	-	X		X
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X

#### Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites aux annexes IV et/ou V de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).
- Rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

### 13.2.3 Reptiles

Toutes les espèces sont patrimoniales

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	X	X	X
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	DH A2 & A4	Art. 2	LC	NT	Oui	X	X	X
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-			X
Lézard vert à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X		
Couleuvre à collier helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	-	Art. 2	NT	VU	Oui	X	X	X
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	DH A4	Art. 2	LC	LC	-	X	X	X
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	-	Art. 2	LC	LC	-			X

#### Légende :

- Europe : DH A4 : espèces inscrites à l'annexe IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Protection Nationale. Espèce inscrite à l'arrêté du 08 janvier 2021 modifié fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection. Article 2 = protection des individus et de leurs habitats ; Article 3 = protection des individus ; Article 5 = interdiction de la mutilation des individus.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre reptiles et amphibiens de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SHF, 2015) : NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- LRR : Liste rouge régionale des amphibiens de la région Centre (2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; NA : non applicable.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en région Centre Val de Loire ; Det. ss cond. : espèce déterminante sous conditions (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CSRPN du 15 décembre 2017).
- Rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

### 13.2.4 Oiseaux en période de nidification

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractère gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Indre Nature	Réseau Participatif	Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
<b>Sizerin flammé</b>	<i>Acanthis flammea</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	-	-			<b>X</b>
<b>Autour des palombes</b>	<i>Accipiter gentilis</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	-			<b>X</b>
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Phragmite des joncs</b>	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Chevalier guignette</b>	<i>Actitis hypoleucos</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Alouette des champs</b>	<i>Alauda arvensis</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Martin-pêcheur d'Europe</b>	<i>Alcedo atthis</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X		X
<b>Sarcelle d'hiver</b>	<i>Anas crecca</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Pipit farlouse</b>	<i>Anthus pratensis</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-			X
<b>Martinet noir</b>	<i>Apus apus</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Grande Aigrette</b>	<i>Ardea alba</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Héron pourpré</b>	<i>Ardea purpurea</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art.3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Crabier chevelu</b>	<i>Ardeola ralloides</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art.3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>CR</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Hibou des marais</b>	<i>Asio flammeus</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>CR</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Chevêche d'Athéna</b>	<i>Athene noctua</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Fuligule morillon</b>	<i>Aythya fuligula</i>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>	-	Art. 3	LC	NA	-	-			X
<b>Héron garde-boeufs</b>	<i>Bubulcus ibis</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Oedicnème criard</b>	<i>Burhinus oediconemus</i>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	-	Art. 3	LC	NA	-	-			X
<b>Combattant varié</b>	<i>Calidris pugnax</i>	<b>DO A1</b>	-	-	<b>NA</b>	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Chardonneret élégant</b>	<i>Carduelis carduelis</i>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Participatif	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Bouscarle de Cetti</b>	<b><i>Cettia cetti</i></b>	-	<b>Art.3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Verdier d'Europe</b>	<b><i>Chloris chloris</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Mouette rieuse</b>	<b><i>Chroicocephalus ridibundus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	-	<b>NT</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Cigogne blanche</b>	<b><i>Ciconia ciconia</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Cigogne noire</b>	<b><i>Ciconia nigra</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>CR</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<b><i>Circaetus gallicus</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Busard des roseaux</b>	<b><i>Circus aeruginosus</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Busard Saint-Martin</b>	<b><i>Circus cyaneus</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Cisticole des joncs</b>	<b><i>Cisticola juncidis</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>NA</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	-	-	LC	DD	-	-	X		
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Caille des blés</b>	<b><i>Coturnix coturnix</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	
<b>Hirondelle de fenêtre</b>	<b><i>Delichon urbicum</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Pic épeichette</b>	<b><i>Dendrocopos minor</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	-	<b>VU</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Aigrette garzette</b>	<b><i>Egretta garzetta</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
<b>Élanion blanc</b>	<b><i>Elanus caeruleus</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	-	-			<b>X</b>
<b>Bruant proyer</b>	<b><i>Emberiza calandra</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	-	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>		
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
<b>Bruant jaune</b>	<b><i>Emberiza citrinella</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Bruant des roseaux</b>	<b><i>Emberiza schoeniclus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Faucon hobereau</b>	<b><i>Falco subbuteo</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Participatif	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	-	Art. 3	LC	VU	EN	Oui	X	X	X
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pinson du nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	Art. 3	LC	DD	-	-	X	X	X
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	-	X		X
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	-	-	LC	CR	CR	-			X
Poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO A1	Art. 3	LC	CR	-	Oui	X	X	X
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	-	-			X
Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	EN	Oui			X
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui			X
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	LC	-			X
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	-	Art. 3	LC	VU	NT	-	X	X	X
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X		X
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	-	-			X
Bécassine sourde	<i>Lymnocyptes minimus</i>	-	-	LC	-	-	-			X
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	-	Art. 3	LC	LC	VU	Oui			X
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	VU	Oui	X	X	X
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO A1	Art. 3	NT	VU	CR*	-			X
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	-	VU	VU	EN	Oui			X
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	DO A1	Art. 3	LC	NT	VU	Oui			X
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	-	Art. 3	LC	NT	NA	-	X	X	X
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO A1	Art. 3	LC	VU	EN	Oui			X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Participatif	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Moineau friquet</b>	<b><i>Passer montanus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	-	-	LC	LC	NT	-			X
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-	X	X	X
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO A1	Art. 3	LC	LC	LC	-			X
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	-	Art. 3	LC	LC	NT	-			X
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	-	-	LC	LC	-	-	X	X	X
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pouillot de Sibérie	<i>Phylloscopus collybita tristis</i>	-	Art. 3	-	-	-	-			X
<b>Pouillot fitis</b>	<b><i>Phylloscopus trochilus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Pluvier doré</b>	<b><i>Pluvialis apricaria</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>-</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>X</b>		
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Perruche à collier	<i>Psittacula krameri</i>	-	-	-	NA	NA	-			X
<b>Bouvreuil pivoine</b>	<b><i>Pyrrhula pyrrhula</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Râle d'eau</b>	<b><i>Rallus aquaticus</i></b>	-	<b>-</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>-</b>		<b>X</b>
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X		X
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-			X
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>		Art. 3	LC	DD			X		X
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	-	Art. 3	LC	VU	CR	Oui			X
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	-	Art. 3	LC	NT	LC	-	X	X	X
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	-	-	LC	LC	NT	Oui			X
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	-	Art. 3	LC	VU	LC	-	X	X	X
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	-	Art. 3	LC	LC	-	-	X	X	X
<b>Sterne pierregarin</b>	<b><i>Sterna hirundo</i></b>	<b>DO A1</b>	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	-	-	LC	NA	LC	-	X	X	X

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Source de la donnée		
		Europe	France	LRE	LRN	LRR	ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
								Indre Nature	Réseau Participatif	
<b>Tourterelle des bois</b>	<b><i>Streptopelia turtur</i></b>	-	-	<b>VU</b>	<b>VU</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Fauvette des jardins</b>	<b><i>Sylvia borin</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	-	Art. 3	LC	LC	LC	-	X	X	X
<b>Chevalier culblanc</b>	<b><i>Tringa ochropus</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>NA</b>	-	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Chevalier gambette</b>	<b><i>Tringa totanus</i></b>	-	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-	<b>Oui</b>			<b>X</b>
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	-	Art. 3	LC	NA	LC		X	X	X
<b>Grive mauvis</b>	<b><i>Turdus iliacus</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>NA</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	-	-	LC	LC	LC	-	X	X	X
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	-	-	LC	NA	LC	-	X	X	X
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-	-	LC	LC	NA	-	X	X	X
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	-	LC	NA	LC	-			X
<b>Effraie des clochers</b>	<b><i>Tyto alba</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>NT</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Huppe fasciée</b>	<b><i>Upupa epops</i></b>	-	<b>Art. 3</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Vanneau huppé</b>	<b><i>Vanellus vanellus</i></b>	-	-	<b>VU</b>	<b>NT</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>

#### Légende :

- Europe : DO.A1 : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- France : Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : European Red List of Birds - 2015 BirdLife International (2015) European Red List of Birds. Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs (IUCN, 2013) : CR : en danger critique d'extinction ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante sous condition ; DZ : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL CENTRE Val de Loire, liste actualisée et validée en CRSPN du 28 avril 2016).
- Rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

### 13.2.5 Mammifères (hors chiroptères)

Les espèces patrimoniales sont indiquées en caractères gras

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Castor d'Eurasie</b>	<b><i>Castor fiber</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>VU</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Campagnol roussâtre	<i>Clethrionomys glareolus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Crocidure musette	<i>Crocidura russula</i>	-	-	LC	LC	-			X
Lérot	<i>Eliomys quercinus</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Hérisson d'Europe</b>	<b><i>Erinaceus europaeus</i></b>	-	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Loutre d'Europe</b>	<b><i>Lutra lutra</i></b>	<b>DH A2 &amp; A4</b>	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>EN</b>	<b>Oui</b>	<b>X</b>		<b>X</b>
Fouine	<i>Martes foina</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Martre des pins	<i>Martes martes</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	X
<b>Blaireau européen</b>	<b><i>Meles meles</i></b>	<b>DH A5</b>	-	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	-	-	LC	LC	-			X
<b>Putois d'Europe</b>	<b><i>Mustela putorius</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-			<b>X</b>
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	-	-	NA	NA	-	X		X
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>	-	-	NA	NA	-			X
<b>Lapin de garenne</b>	<b><i>Oryctolagus cuniculus</i></b>	-	-	<b>NT</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Écureuil roux</b>	<b><i>Sciurus vulgaris</i></b>	-	<b>Art. 2</b>	<b>LC</b>	<b>LC</b>	-	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>
Musaraigne couronnée	<i>Sorex coronatus</i>	-	-	LC	LC	-			X
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	-	-	LC	LC	-	X	X	
Taupe d'Europe	<i>Talpa europaea</i>	-	-	LC	LC	-			X
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	-	-	LC	LC	-			X

#### Légende :

- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007 Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48pp, 210 x 297 mm.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)
- Rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

### 13.2.6 Chiroptères

Toutes les espèces sont patrimoniales.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Source de la donnée		
		Europe	France	LRN	LRR	Dét. ZNIEFF	Inventaires 2022		Bibliographie (espèces signalées entre 2007 et 2021)
							Indre Nature	Réseau Participatif	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	DH A2 & A4	Art.2	LC	NT	Oui	X		
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	DH A4	Art.2	NT	LC	-			X
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	DH A4	Art.2	LC	DD	-	X		
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	DH A4	Art.2	LC	NT	Oui			X
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	DH A4	Art.2	LC	LC	Oui	X		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	DH A4	Art.2	NT	NT	Oui	X		
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH A4	Art.2	LC	LC	-			X
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH A4	Art.2	NT	LC	-			X
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	DH A4	Art.2	LC	LC	-	X		

#### Légende :

- DH A2 ou A4 : espèces inscrites aux annexes II et/ou IV de la Directive N° 92/43/CEE du 21/05/92, dite « Directive Habitats ».
- France : Art. 2 : espèces inscrites à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRE : liste rouge européenne : The Status and Distribution of European Mammals - 2007 Temple, H.J. and Terry, A. (Compilers). 2007. The Status and Distribution of European Mammals. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities. viii + 48pp, 210 x 297 mm.
- LRN : La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS (2017) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRR : Liste rouge régionale des mammifères (CSRPN, 2012) : VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes.
- ZNIEFF : espèce déterminante pour la modernisation des ZNIEFF en Centre-Val de Loire (DREAL Centre-Val de Loire, 2018)
- Rareté : rareté à l'échelle du département (Obs'Indre) : E : exceptionnel ; RRR : extrêmement rare, RR : très rare ; R : rare ; AR : assez rare ; PC : peu commun ; AC : assez commun ; C : commun ; CC : très commun.

# Atlas DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

